



Parc national
des Pyrénées



Rapport d'activité 2014

Sommaire

5 La charte du territoire

9 Un territoire d'exception

- 11 La connaissance du patrimoine naturel et culturel
- 38 Les autorisations
- 40 Système d'information géographique, aide à la connaissance et à la décision territoriale
- 42 Natura 2000
- 44 Les réserves nationales naturelles gérées par le Parc national des Pyrénées

45 Un territoire de vie et de développement durable

- 47 Améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturel et paysager du territoire
- 52 Encourager l'excellence environnementale
- 55 Développer, valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines
- 64 Préserver le patrimoine naturel et renforcer les solidarités écologiques

69 Les outils au service du territoire

- 70 L'information et la communication de tous les publics
- 77 Connaître, informer, éduquer pour mieux préserver
- 79 La commercialisation
- 80 Les animations
- 80 Les sorties en montagne avec les gardes-moniteurs
- 81 Les opérations au titre de l'insertion
- 81 La signalétique

83 La vie de l'établissement public

- 84 Les instances du Parc national des Pyrénées
- 88 La gestion du personnel
- 89 Le dialogue social
- 91 La formation
- 92 La logistique de l'établissement public
- 93 L'exécution budgétaire de l'établissement public
- 94 Participations aux groupes de travail de Parcs Nationaux de France
- 96 Collaboration avec les parcs naturels régionaux des Pyrénées françaises

97 Coopération internationale et transfrontalière

- 98 Relations avec le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu
- 98 Patrimoine Mondial Gavarnie Mont Perdu - Cirques et Canyons
- 99 Argentine – Conseil général des Pyrénées atlantiques
- 100 Vietnam – Conseil régional Aquitaine

101 Annexes

Faits marquants

- Les premiers bouquetins sont réintroduits à Cauterets le 10 juillet, après plus de 100 ans d'absence. Le 19 juillet 2014 - second lâcher de bouquetins en présence de Madame la ministre Ségolène ROYAL. Seize animaux ont été relâchés en 2014.
- Vingt-six conventions d'application de la charte du territoire du Parc national des Pyrénées ont été signées avec les communes de l'aire d'adhésion. Le 29 janvier 2014, Monsieur le Président du conseil d'administration et Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées signaient, publiquement, la première convention d'application de la charte du territoire avec la commune d'Etsaut (Pyrénées-Atlantiques).
- Le Parc national des Pyrénées inscrit sur la Liste verte de l'UICN lors du sixième congrès des parcs de Sydney - Australie (12 -19 novembre 2014), avec quatre autres espaces protégés français.
- Les travaux de réaménagement complet de la Maison du Parc national de Saint-Lary-Soulan ont été réceptionnés le 8 avril 2014. L'inauguration officielle de cette nouvelle maison a eu lieu le 13 juin 2014.
- Les épisodes météorologiques exceptionnels qu'ont connus les vallées des gaves (un hiver particulièrement enneigé et deux crues successives très importantes à l'automne 2012 et au printemps 2013) avaient fortement endommagé le réseau de sentiers du Parc national des Pyrénées. La crue du 18 juin 2013 avait été particulièrement dévastatrice. Un financement exceptionnel a été alloué à l'établissement afin de remettre le réseau en état. L'investissement réalisé, durant l'été et l'automne 2014 a représenté la somme de 241 690,00 €.
- Les travaux de rénovation de l'ancienne douane du col du Pourtalet et de transformation en porte d'entrée du Parc national des Pyrénées ont démarré le 15 mai 2014 et se sont poursuivis jusqu'au 27 novembre 2014. L'investissement réalisé s'élève à 409 505,00 €.
- Un incendie a complètement détruit le refuge de Barroude dans la nuit du 11 au 12 octobre 2014.
- Organisation des secondes journées scientifiques du Parc à Arrens les 4 et 5 octobre 2014 sur le thème de la biodiversité.

- Chantier d'insertion sur la cabane de Peyranère, située sur la commune de Cette Eygun, avec pour la première fois la participation de la Fondation du Patrimoine.
- Réalisation du passeport éducatif du Parc national des Pyrénées destinés aux écoles primaires.
- Edition d'un ouvrage « itinéraires de bergers » en partenariat avec le Parc naturel des Landes de Gascogne.
- Edition du jeu Pyrénix en partenariat avec le Lycée de Lannemezan.
- Réalisation d'un film sur la formation géologique du site inscrit au Patrimoine mondial « Gavarnie Mont Perdu » dans le cadre du programme communautaire POCTEFA
- 31 décembre 2014 : publication de l'arrêté relatif à l'organisation des manifestations sportives et culturelles dans le cœur du Parc national des Pyrénées – publication au recueil des actes administratifs www.parc-pyrenees.com



La charte de territoire

La charte du territoire

2014 a été la première année de mise en œuvre de la charte sur le territoire des communes adhérentes au Parc national des Pyrénées. Ce dispositif se traduit par la signature de conventions d'application de la charte avec les communes.

Après l'adhésion des communes à la charte, l'établissement public du Parc national des Pyrénées s'est fixé l'objectif de rencontrer chacune des communes adhérentes. Cette démarche, entamée durant l'année 2013, s'est poursuivie en 2014 avec quarante-quatre réunions dans les communes de l'aire d'adhésion. Trois rencontres ont également été organisées avec les communautés des communes de la vallée d'Argelès-Gazost (*Hautes-Pyrénées*) et des vallées d'Aspe et d'Ossau (*Pyrénées-Atlantiques*).

L'objectif de ces rencontres était d'identifier les projets sur lesquels le parc national pouvait accompagner techniquement les collectivités locales et pour lesquels une convention d'application de la charte pouvait être signée.

Ces conventions d'application sont l'outil qui permettra de décliner territorialement, de manière opérationnelle, la charte du territoire et le partenariat de l'établissement public du Parc national des Pyrénées avec les collectivités locales. Elles définissent les actions ou projets permettant la mise en œuvre locale de la charte du territoire, pour une durée de quatre ans (*31 décembre 2017 - échéance du premier plan d'actions quadriennal*).

En 2014, vingt-deux conventions d'applications de la charte ont été signées avec les communes. Huit de ces conventions ont été signées publiquement en présence de Monsieur le Président du conseil d'administration et de Monsieur le Directeur de l'établissement public du Parc national des Pyrénées. Ces signatures publiques concernent les communes d'Ancizan, d'Arbéost, de Bazus-Aure (*Hautes-Pyrénées*) et d'Accous, de Bedous, de Castet, d'Etsaut et de Louvie-Soubiron (*Pyrénées-Atlantiques*).



▲ Signature de la première convention d'application de la charte de territoire, à Etsaut (*Pyrénées-Atlantiques*), le 29 janvier 2014



▲ Signature publique de la convention d'application de la charte, à Arbéost (*Hautes-Pyrénées*) le 14 février 2014

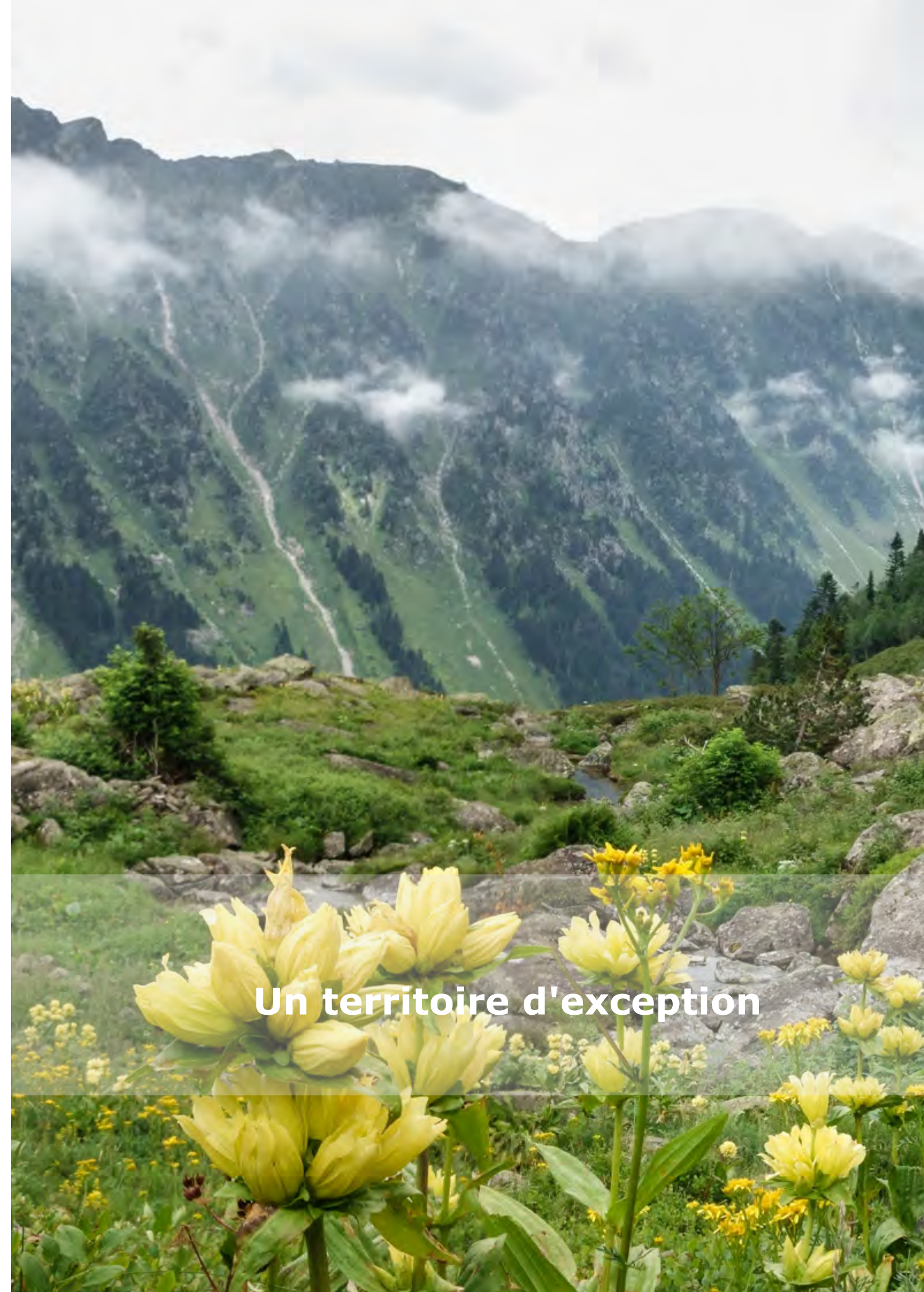


▲ Signature publique de la convention d'application de la charte, à Castet (*Pyrénées-Atlantiques*), le 9 septembre 2014

Les thématiques de travail déclinées dans les conventions d'application couvrent plusieurs projets contribuant à la mise œuvre du premier plan d'actions quadriennal de la charte. Certaines de ces actions sont régulièrement identifiées par les collectivités locales parmi lesquelles :

- l'opération « *zéro pesticide, ma commune adhère* »,
- la mise en œuvre des atlas de biodiversité communale (ABC),
- l'aménagement des espaces publics et la réhabilitation du patrimoine bâti, en partenariat avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement,
- l'enfouissement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public, en accord avec le label de la réserve internationale de ciel étoilé et en partenariat avec les syndicats départementaux de l'énergie,
- la réflexion sur la gestion des zones intermédiaires, avec les partenaires agricoles, pastoraux et les propriétaires pour lutter contre la fermeture des milieux,
- l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics (*mairie, salle des fêtes, logements communaux...*), en partenariat avec le PACT Béarn & Bigorre,
- la valorisation des patrimoines naturel, culturel, et paysager des communes par la mise en œuvre de sentiers d'interprétation.

L'année 2014, a été également marquée par la mise en place de la signalétique, « *commune du Parc national des Pyrénées* », aux entrées des villages de l'aire d'adhésion, notamment, dans les communes des Pyrénées-Atlantiques. Ces panneaux de signalétique permettent aux communes de l'aire d'adhésion de décliner visuellement leur collaboration avec le Parc national des Pyrénées.



Un territoire d'exception

Un territoire d'exception

Au Congrès mondial des parcs en Australie, cinq espaces protégés français, dont le Parc national des Pyrénées, distingués par l'Union internationale pour la conservation de la nature : une reconnaissance et un encouragement

Communiqué
de Madame Ségolène ROYAL -
ministère en charge de l'écologie

« Je me réjouis que cinq espaces naturels français, parmi vingt-trois candidats de huit nationalités différentes, aient été inscrits aujourd'hui à la «liste verte des espaces protégés» de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) lors du congrès mondial des Parcs à Sydney.

Il s'agit des Parcs nationaux des Pyrénées et de la Guadeloupe, du Parc naturel marin d'Iroise, de la Réserve nationale de Cerbère-Banyuls et de l'espace naturel sensible du Marais d'Episy.

Ce nouveau label environnemental, aboutissement d'une démarche participative, témoigne de l'engagement international des acteurs français de la préservation de la nature et ouvre la voie à de nouvelles coopérations au service de cette cause commune qu'est la protection des aires naturelles dans le monde. Cette reconnaissance de l'action de la France est un bel encouragement pour la mobilisation de l'Etat et des territoires. »



La connaissance du patrimoine naturel et culturel

La connaissance de la faune du Parc national des Pyrénées

Inventaire

Les mammifères

Le desman

L'inventaire desman réalisé dans le cadre du plan national d'actions desman s'est terminé en fin d'année 2013. Le Parc national des Pyrénées a participé à cet inventaire réalisé sur l'ensemble du massif pyrénéen et coordonné par le Conservatoire des espaces naturels Midi-Pyrénées. Au total 256 tronçons d'habitat favorable au desman ont été prospectés par les agents du Parc national des Pyrénées sur un total de 1300 tronçons à l'échelle des Pyrénées. L'ensemble des résultats ont été analysés en 2014 en vue d'identifier les zones de présence de l'espèce et d'évaluer l'évolution de l'occupation spatiale du desman en comparaison des données des années 1980/90 (thèse Alain BERTRAND) et de préciser les paramètres environnementaux pouvant expliquer sa distribution.

En 2014, le Parc national des Pyrénées s'est engagé comme partenaire dans le projet LIFE+ (LIFE13NAT/FR/000092) qui propose d'améliorer de façon pérenne et démonstrative le statut de conservation du desman des Pyrénées sur onze sites Natura 2000 et à plus long terme à l'échelle des Pyrénées via la transposition des méthodes et outils élaborés. Ces objectifs sont déclinés en vingt neuf actions.

Le Parc national des Pyrénées, concerné par trois sites Natura 2000 (« Rioumajou et Moudang » (FR7300934), « Estaubé, Gavarnie, Troumouse, Barroude » (FR7300927) et « gave d'Ossau » (FR7200793), s'est investi sur deux actions :

1. participer à l'élaboration d'un modèle de prédiction de la répartition française du desman des Pyrénées,
2. mise au point de protocoles complémentaires d'inventaire, applicables dans les secteurs où le desman est difficilement détectable par la méthode classique de prospection des fécès.

Les insectes

Coléoptères saproxyliques

Un travail de connaissance sur une dizaine d'espèces de coléoptères saproxyliques a été lancé en partenariat avec l'école d'ingénieurs de Purpan en 2012. Ces espèces sont identifiées dans la charte du parc comme des espèces forestières remarquables et qui peuvent être impactées par les travaux d'exploitation forestière. La réglementation en zone cœur tient ainsi compte de la présence de ces dernières. Ce travail vise ainsi à combler le manque de connaissance tant sur leur répartition sur le territoire que sur leur écologie afin d'identifier à terme des préconisations de gestion pour les prendre en compte dans la gestion forestière. Dans la continuité des inventaires réalisés depuis 2012, quatre journées d'inventaires ont ainsi été réalisées en 2014 sur les massifs forestiers des vallées d'Aspe, Ossau et Cauterets. L'office national des forêts a été associé à ces prospections.

Suivi/veille écologique

Grands rapaces

Les gardes-moniteurs du Parc national des Pyrénées ont suivi la reproduction de cinq espèces de grands rapaces en 2014 : gypaète barbu, vautour percnoptère, aigle royal, vautour fauve et milan royal. Ces suivis s'inscrivent dans une démarche nationale de veille écologique. Chaque année, le Parc national des Pyrénées mobilise sur cette opération l'équivalent de deux emplois à temps plein.

Le gypaète barbu

Les quatorze territoires de nidification connus sur le Parc national des Pyrénées ont été contrôlés en 2014. Treize couples reproducteurs ont été observés.

Avec un succès de reproduction compris entre 54 % et 71 %, 2014 est une bonne année pour le gypaète barbu dans le Parc national des Pyrénées. Ce résultat est légèrement en baisse par rapport à l'an dernier (entre 71 et 77 %) mais supérieur par rapport à la moyenne pyrénéenne (45 %). Le Parc national des Pyrénées abrite treize couples de gypaètes sur les trente neuf de la chaîne pyrénéenne. Celui-ci se doit donc de veiller tout particulièrement sur cette espèce et de mettre en place des mesures visant à la quiétude et à la sauvegarde du gypaète barbu.

S'agissant de l'indice de productivité (nombre de jeunes envolés par rapport au nombre de couples installés) sur le territoire du Parc national, il est inférieur à celui de l'année précédente. Cet indice oscille entre 38 % et 43 % (soit entre cinq et six jeunes envolés cette année). En 2013, il oscillait entre 71 et 77 %. A l'échelle des Pyrénées françaises, l'indice de productivité estimé en 2013 est de 37 %.

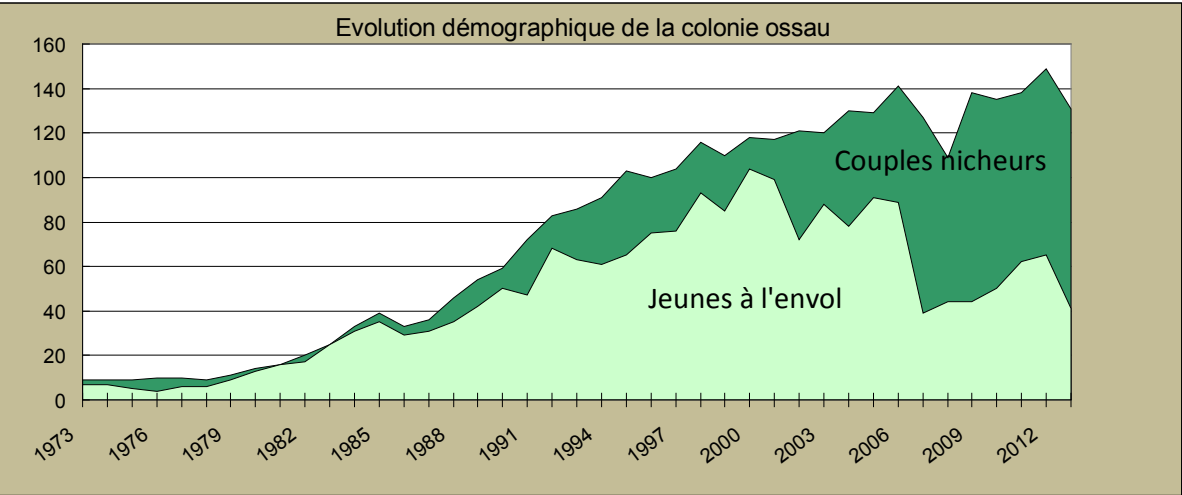
La population de gypaètes barbus qui progresse sur le Parc national des Pyrénées depuis sa création, où l'on comptait sept couples reproducteurs en 1967, contre treize ou quatorze en 2014, semble se stabiliser depuis 2006. Avec cinq jeunes à l'envol, le succès de reproduction se révèle donc plus élevé sur le Parc national des Pyrénées que sur le reste du massif. La qualité du territoire et sa protection favorisent ce bon succès de reproduction.

L'aigle royal

Dans les Pyrénées occidentales, versant nord, le suivi de la reproduction de l'aigle royal est mené annuellement depuis 2008, en collaboration avec les associations locales SAIK et GOPA (groupe ornithologique des Pyrénées et de l'Adour) et depuis 2012 avec l'association Nature Midi-Pyrénées. Elle s'est poursuivie en 2014. Quatorze couples ont été contrôlés par les gardes-moniteurs.



▲ Aigle royal



Le vautour fauve

Un échantillon de couples reproducteurs a été contrôlé en 2014. Globalement le succès de reproduction a baissé notamment sur la Réserve naturelle nationale d'Ossau. Le succès de reproduction des colonies de la Réserve se situe ; en 2014, à 23 %. Il demeure très inférieur au succès de reproduction relevé jusqu'à 2006 (pour mémoire, le succès de reproduction moyen des vautours fauves sur la réserve était de 76 % sur la période 1974 - 2006). Ces différences pourraient être liées à un phénomène de densité dépendance qui, accentué par le manque de ressources alimentaires, favoriserait des croissances de populations plus fortes dans les colonies nouvellement installées. La très mauvaise météo a dû jouer un rôle défavorable.



▲ Milan royal

Recensement de la population hivernante de milan royal

Plus de 70 % de la population hivernante française de milan royal est concentrée dans les Pyrénées. Cette population fait l'objet, tous les ans, d'un comptage simultané au niveau européen. Coordonné par la ligue de protection des oiseaux, dans le cadre du programme Pyrénées Vivantes, il s'est déroulé en janvier 2014 sur l'ensemble du massif. Les agents du Parc ont participé à cet inventaire des dortoirs et au recensement de la population sur neuf sites : sept en Béarn et deux en Bigorre.

	Site	2012	2013	2014
Secteur Aspe	Bedous	81	76	90
	Osse-en-Aspe	0	12	10
Secteur Ossau	Lys / Rébénacq	15	27	29
	Bielle	21	25	5
Secteur Cauterets	Bescat / Buzy	41	32	57
	Argelès / Lau Balagnas	0	4	0

Suivi de la reproduction du milan royal

En 2014, dans le cadre du plan national d'action sur le milan royal, les agents du Parc national des Pyrénées ont observé une reproduction de trois couples en vallée d'Ossau et de deux couples en vallée d'Aure. Les agents du Parc ont participé à ces suivis de reproduction sur près de vingt sites : seize en Béarn et quatre en Bigorre.

Le vautour percnoptère

Treize couples reproducteurs ont été suivis par les gardes-moniteurs du Parc national des Pyrénées en 2014 sur les vingt cinq connus sur le territoire de référence. En 2014, quatre de ces treize couples ont subi un échec de la reproduction et neuf d'entre eux ont conduit un jeune à l'envol. La densité très forte de couple a pu générer un phénomène de densité-dépendance. La veille écologique est coordonnée à l'échelle du massif par la ligue de protection des oiseaux, animatrice du plan national d'actions.



▲ Vautour percnoptère

Les galliformes

Le grand tétras, indice d'abondance

Le suivi printanier de places de chant de grand tétras mené par le Parc national des Pyrénées et les partenaires de l'observatoire des galliformes de montagne (OGM) dans les Pyrénées, pour certaines places, sur plusieurs décennies, a permis de tirer des tendances d'évolution des effectifs de mâles chanteurs relativement fiables pour certaines régions biogéographiques. En piémont central et haute chaîne centrale, les suivis réalisés montrent ainsi une réduction de près de 50 % des effectifs de grand tétras sur places de chant entre 1995 et 2009.

Afin d'estimer l'abondance du grand tétras et sa tendance d'évolution à l'échelle des Pyrénées et dans chaque région biogéographique, l'observatoire des galliformes de montagne a, depuis 2010, mis en place un nouveau protocole de suivi. Les premiers résultats ont permis d'estimer l'abondance des effectifs de coqs. Ce protocole permet d'évaluer également, avec une plus grande fiabilité, la tendance des effectifs depuis 2010. Elles montrent une stabilisation des effectifs en haute chaîne centrale et une baisse de l'ordre de 10 % dans le piémont central. Par contre les tendances ne peuvent pas être identifiées avec précision pour le piémont occidental ou la haute chaîne occidentale car le nombre de places de chant suivies reste insuffisant pour dégager des résultats significatifs.

En 2014, les agents du Parc national des Pyrénées ont ainsi appliqué, pour la cinquième année consécutive, ce nouveau protocole qui consiste non seulement à suivre les places de chant « *actives connues* » mais également des places de chant actives indéterminées (*dont on ne connaît pas l'activité depuis plusieurs années*) et à prospecter des quadrats de deux kilomètres par deux kilomètres à la recherche de nouvelles places.

Les unités naturelles tirées aléatoirement pour être suivies pendant dix ans, dans le cadre de ce nouveau protocole, couvrent à ce jour simplement les vallées d'Aspe et d'Ossau sur le territoire du Parc. Vingt sept places de chant sur les trente et une suivies par les agents du Parc national des Pyrénées étaient en 2011 en dehors du nouveau protocole.

Afin de concilier les objectifs de suivi à l'échelle des Pyrénées et au niveau du Parc national des Pyrénées, un dispositif complémentaire de suivi l'abondance du grand tétras sur la zone du Parc national a été élaboré et mis en œuvre en 2012 avec l'appui du centre d'écologie fonctionnelle, de l'office national de la chasse et de la faune sauvage et de l'observatoire des galliformes de montagne. L'objectif de ce protocole complémentaire consiste à suivre deux unités naturelles de plus par secteur du Parc (*soit un total de douze unités naturelles*). De la même manière qu'à l'échelle régionale, un échantillonnage aléatoire des places de chant à suivre et de quadrats à prospecter a été réalisé au sein de ces unités naturelles.

Ces nouvelles unités naturelles sont établies pour une durée de quatre ans (2012-2015). Ce nouveau dispositif permet de mettre en œuvre un suivi plus précis et mieux organisé du grand tétras à l'échelle du Parc national des Pyrénées, pour le même investissement humain. La quasi-totalité des données collectées par le Parc national sont en retour intégrées aux analyses de l'observatoire des galliformes de montagne réalisées à l'échelle de la chaîne pyrénéenne. Il devrait permettre de dégager des tendances à l'échelle du parc national très rapidement.

Aujourd'hui, les effectifs de coqs sont estimés à partir du nouveau dispositif d'échantillonnage au chant mis en œuvre sur les périodes 2010-2011 et 2012-2013. Les résultats présentés ici sont les effectifs de coqs estimés sur la période 2010-2011 et 2012-2013. Le modèle statistique s'affinant au fur et à mesure des répétitions du protocole, les estimations d'effectifs 2010-2011 ont été précisées.



▲ Grand tétras

Ce protocole ne permet pas encore de parler de tendance à long terme, la période étudiée étant trop courte (2010-2013). Par contre, il permet d'évaluer la variation des effectifs entre la période I (2010-2011) et la période II (2012-2013). Le taux de variation et les probabilités des trois scénarios possibles d'évolution des effectifs entre les deux périodes déduites de ce taux de variation, sont présentées pour chaque compartiment : diminution - stabilité - augmentation. Une population est dite en régression si les effectifs diminuent de plus de 10 % entre les deux campagnes. Elle est dite en augmentation lorsque les effectifs augmentent de plus de 10 %.

En 2014, pour l'ensemble des Pyrénées, l'estimation des effectifs de coqs est de 1842 individus avec un intervalle de confiance compris entre 1603 et 2228.

Le grand tétras, indice de reproduction

L'estimation du succès de la reproduction (*nombre de jeunes par poule pour le grand tétras*) est basée sur les résultats des échantillonnages au chien d'arrêt, réalisés chaque année en août, sur un réseau de sites de « *référence* ».

En 2014, les agents du Parc national des Pyrénées (*secteurs de Luz Saint Sauveur - Gavarnie, Cauterets et Aspe*) ont réalisé ces suivis sur un échantillon de zones de reproduction situé sur le territoire du Parc.

Le lagopède

Le Parc national des Pyrénées a engagé, en 2012, une réflexion avec l'office national de la chasse et de la faune sauvage et l'observatoire des galliformes de montagne pour élaborer un nouveau protocole de suivi pour cette espèce. Il a pour objet de remplacer les suivis réalisés antérieurement qui posaient des problèmes de méthode et de potentialité d'analyse. Deux zones de comptage ont été prospectées (*Ets Coubous / Néouvielle*) et une zone à cheval sur les vallées d'Aspe et d'Ossau. Au total, trente cinq sites ont été comptés sur les cent dix neuf sites identifiés. En 2013, les sites qui devaient être prospectés sur les vallées de Cauterets et du val d'Azun n'ont pu être réalisés du fait des très mauvaises conditions météorologiques. Au total, ce sont quinze secteurs de comptage qui ont été prospectés à deux reprises. La mise au point du protocole en phase de test devrait se poursuivre en 2015.

La perdrix grise

Cette espèce a fait l'objet de comptages aux chiens d'arrêt le 22 septembre 2014 sur la zone de protection spéciale (ZPS) de Gavarnie en association avec les chasseurs barégeois en vue de suivre la reproduction. Ce suivi montre une baisse très importante du comptage de perdreaux en 2013 et 2014. Seuls trois perdreaux ont été comptés, en 2013 et 2014, alors que les années précédentes les chiffres oscillaient de dix sept à quarante quatre. Les conditions météorologiques lors de la reproduction ont dû jouer un rôle dans la baisse importante. Il faut noter une évolution générale tendant à une baisse des populations depuis une vingtaine d'années. Ce suivi s'inscrit dans le cadre du document d'objectif de cette zone Natura 2000 (ZPS Gavarnie).

Les passereaux

Suivi oiseaux communs d'altitude

Une étude, réalisée par le Parc national des Pyrénées, et différents tests au sein des parcs nationaux de montagne ont montré que le protocole national STOC-EPS ne permet pas d'obtenir des résultats pertinents sur l'évolution de l'abondance des oiseaux communs d'altitude. Dans ce contexte, le Parc national des Pyrénées en collaboration avec le centre d'écologie fonctionnelle a lancé l'élaboration d'un nouveau protocole de suivi des oiseaux communs ayant pour objectif de se recentrer sur les milieux ouverts d'altitude pour lesquels les parcs nationaux de montagne ont une responsabilité et une légitimité évidentes. Les tests ont été concluants et la présentation de ce protocole a recueilli, auprès des autres parcs nationaux un vif succès. Un groupe de travail réunissant les parcs de montagne, des associations naturalistes alpines françaises et suisses a permis de se mettre d'accord sur la mise en œuvre d'un protocole commun articulé avec le STOC EPS. En 2013, les chercheurs du centre d'écologie fonctionnelle, de l'université arctique de Norvège et au centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (*muséum national d'histoire naturelle*) de se mettre d'accord sur un protocole mis en œuvre en 2014. Plus de quatre vingt un points d'écoute qui ont été réalisés. Les résultats montrent que 95% des observations concernent une communauté d'oiseaux bien ciblée qui comprend une dizaine d'espèces communes. D'autres partenaires des réserves naturelles catalanes se sont montrés intéressés pour mettre en œuvre ce protocole.



▲ Perdrix grise

Suivi oiseaux patrimoniaux « rares » d'altitude

Comme suite à la mise en place du protocole de suivi des oiseaux communs dans les milieux d'altitude dans le Parc national des Pyrénées, le parc a souhaité mettre en place un suivi complémentaire sur un cortège d'espèces montagnardes patrimoniales plus rares et/ou localisées : monticole de roche, niverolle alpine, accenteur alpin. Le protocole de suivi des oiseaux communs en altitude, qui a été conçu pour être compatible avec le STOC national, repose sur des parcours sélectionnés aléatoirement dans les milieux ouverts d'altitude pour un suivi à long terme. Par cette méthode, les espèces précédemment citées ne sont que très peu détectées et aucune tendance à long terme ne peut être évaluée. Les données acquises ne sont pas considérées comme satisfaisantes pour les espèces rares.

Au vu de la faible quantité de données disponible concernant ces espèces dans le Parc national des Pyrénées, la mise en place d'un plan d'échantillonnage par points d'écoute ne semble pas pertinente. Face à ces constats, il a été décidé de développer une méthode pour améliorer et compléter la connaissance de la répartition de ces espèces. Parallèlement, une technique de recueil de données adaptée sera définie. Ces deux éléments, unité de comptage et stratégie d'échantillonnage, semblent être des préalables indispensables à la mise en place d'un suivi pertinent. Les populations visées sont particulièrement difficiles à étudier car éparées et localisées, et souvent dans des zones d'accès compliquées. La mise au point de ce protocole s'est poursuivi en 2014.

Les mammifères

Les chiroptères : suivi des gîtes et base de données

Le Parc national des Pyrénées recense actuellement vingt six espèces de chauves souris sur les trente quatre présentes en France. Le protocole de suivi des gîtes et la base de données ont été modifiés. Ce protocole concerne désormais les gîtes remarquables, les gîtes référencés, les gîtes nécessitant un suivi particulier (*évaluation environnementale des projets divers*), le volet prospections et les missions « SOS chauves-souris ».

Le projet de mise en valeur des mines de Baburet a nécessité un suivi plus complet des chauves souris fréquentant les deux mines du site. L'objectif étant d'avoir une vision beaucoup plus précise de la fréquentation de ce site par ces animaux et également d'adapter l'aménagement des lieux afin qu'ils soient compatibles avec la préservation de la quiétude de ces petits mammifères. Un suivi spécifique, en 2013 et 2014, afin d'évaluer l'éventuel impact des travaux de valorisation, a été engagé. Les premiers résultats montrent que le site abrite une dizaine de petits et grands rhinolophes. Ces deux espèces sont considérées comme des espèces à préoccupation forte dans les plans régionaux d'actions de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine pour les chiroptères. Il s'agit de mammifères extrêmement sensibles et inféodés à ces gîtes. La réalisation des travaux a donc été adaptée aux périodes de faibles sensibilités.



▲ Mines de Bahuret- aménagement des entrées de galeries

Tous les secteurs du Parc national des Pyrénées ont un programme de suivi de gîtes référencés pour les périodes d'hivernage et l'été pour les mises bas (*certaines sites comme Espalungue font désormais l'objet de suivi en période transit automnale*). En plus de s'intégrer dans les plans régionaux d'action des deux régions administratives, la diversité des sites permet de donner une vision de l'évolution du paysage en zone de montagne. On constate une évolution négative du bâti (*fermeture des granges d'altitude et des maisons traditionnelles dans les villages*) générant une diminution des gîtes à chauves souris.

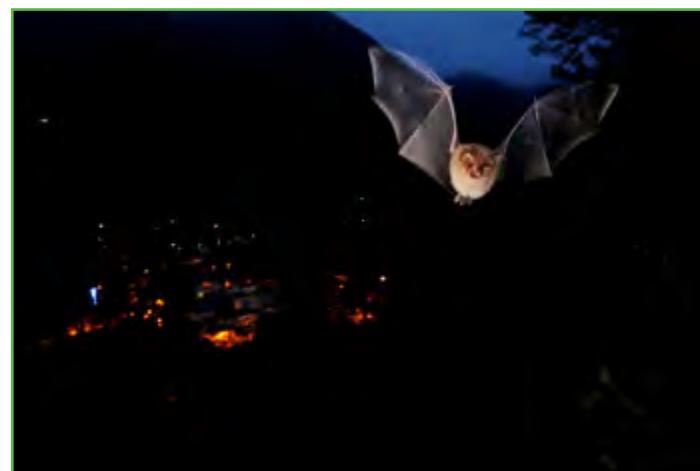
Ces suivis montrent que trois sites majeurs au niveau national abritent de belles colonies de chauves souris. Ces trois gîtes d'hivernage et de mise bas font l'objet de comptages et d'un suivi particulier :

- le pont Napoléon à Luz Saint Sauveur (*Hautes-Pyrénées*), avec près de deux cent murins S.P et deux essaims de quarante jeunes chacun,
- la galerie hydro thermique de Pauze à Cauterets (*Hautes-Pyrénées*), avec près de huit cent petits rhinolophes est un site majeur en France,
- la grotte d'Espalungue à Arudy (*Pyrénées-Atlantiques*) avec près de trois mille chauves souris et la présence d'essaims de six cent à sept cent minioptères de Schreibers et de trente à trente cinq murins est aussi un site majeur en France. Le comptage réalisé en juin et juillet 2014 permet une bonne connaissance de l'utilisation de ce site, de l'évolution des nouveaux nés et du taux de mortalité.

Ces suivis permettent de vérifier la quiétude des lieux et l'évolution de la fréquentation par les chauves souris de ces sites.

La loutre

Le suivi de la répartition de la loutre mis en place sur le territoire du Parc national des Pyrénées depuis 2007 a pris fin en 2011. Ce suivi avait permis de confirmer la recolonisation progressive de l'espèce sur la presque totalité du territoire du parc national. Des indices de présence ont été trouvés à plus de 2 000 mètres d'altitude au niveau de cours d'eau ou lacs de montagne. La loutre ayant à présent recolonisé la majorité des cours d'eau situés sur le Parc, le suivi de l'espèce se concentre à partir de 2012 sur les fronts de colonisation d'altitude de l'espèce (*vigilance particulière au dessus de 1 800 mètres*). Jusqu'en 2013, le Parc national des Pyrénées a assuré le suivi national de la loutre réalisé dans le cadre du plan national d'action sur une dizaine de stations de suivi. En 2014, du fait de la baisse de moyens humains, aucune action de suivi sur cette espèce n'a été conduite.



▲ Petit rhinolophe - Cauterets (Pauze)

L'isard

- Comptage général isard (*méthode flash*)

En vue de suivre les tendances de la dynamique de la population d'isard, le Parc national des Pyrénées réalise des comptages tous les trois ans. Le comptage des isards, qui s'est déroulé en 2012, a montré qu'après la forte baisse observée en 2009 due notamment à l'épisode de kérato-conjonctivite, on observe depuis, une légère remontée des effectifs et des densités de population sur la majorité des vallées du Parc national des Pyrénées.

On est ainsi passé de plus de 5700 isards, en 2006, à 4400 en 2009 et à 4774 en 2012. Selon les vallées on a observé cependant des résultats très différents :

- une forte reprise démographique en vallée d'Aspe (+ 36 %) et de Cauterets (+ 31 %) par rapport au comptage 2009,
- une reprise démographique en val d'Azun. Elle est cependant plus faible. On constate une remontée de la densité et des effectifs,
- une stabilisation en vallée d'Aure,
- une diminution en vallée d'Ossau par rapport à 2009 (- 14 %, *chiffre devant être, cependant, considéré avec beaucoup de précaution du fait du biais des méthodes de comptage*). Depuis le début des années 2000, on observe cependant une diminution importante des effectifs et de la densité dans cette vallée,
- une évolution des populations d'isards inquiétante dans la vallée de Luz Saint Sauveur - Gavarnie : baisse constante des effectifs globaux de près de 50 %, baisse de la densité de 61 % depuis 2002, et une diminution de la proportion de cabris.

- Comptage partiel sur la vallée d'Aure et de Luz Saint Sauveur

Comme suite à l'arrivée d'une souche virulente de pestivirose, en 2012 et 2013, en vallée d'Aure et de Luz Saint Sauveur - Gavarnie, le Parc national des Pyrénées, l'office national de la chasse et de la faune sauvage et les chasseurs ont réalisé un comptage exceptionnel en 2013 et 2014, dans les vallées d'Aure et de Luz Saint Sauveur - Gavarnie, afin d'évaluer l'évolution de la population d'isards dans le contexte de l'arrivée de cette souche virulente.

En ce qui concerne la vallée de Luz Saint Sauveur - Gavarnie, le passage de la kérato-conjonctivite entre 2006 et 2009 semble être corrélé à la chute des effectifs totaux de l'ordre de 41 % entre 2006 et 2009. Les hivers rigoureux de 2012 - 2013 et de 2013 - 2014 ainsi que la progression de la pestivirose ont, par la suite, vraisemblablement accentué le phénomène puisque la diminution de ces effectifs totaux avoisine les 56 % entre 2006 et 2014.

En ce qui concerne la vallée d'Aure : il semblerait que l'impact de la kérato-conjonctivite entre 2006 et 2009 fut moins marqué. En revanche les hivers rigoureux de 2012-2013, 2013-2014 et l'arrivée de la pestivirose ont eu pour conséquence, une chute des effectifs de l'ordre de 43 % par rapport au comptage de 2009 et presque 49 % par rapport au comptage de 2006.

La chute des effectifs constatée ces dernières années (*résultant des passages de diverses pathologies et de deux hivers successifs rigoureux*) engendre une plus forte productivité ainsi qu'une recrudescence du pourcentage de reproducteurs dans les populations d'isards. Le recrutement semble donc être le principal paramètre responsable de la variation d'effectif de la population adulte. Son évolution au cours de la période étudiée tend à montrer que ce paramètre est fortement dépendant de la densité mais qu'il peut être perturbé par d'autres facteurs de nature aléatoire (*par exemple, climat hivernal, épizootie kérato-conjonctivite et pestivirose*).

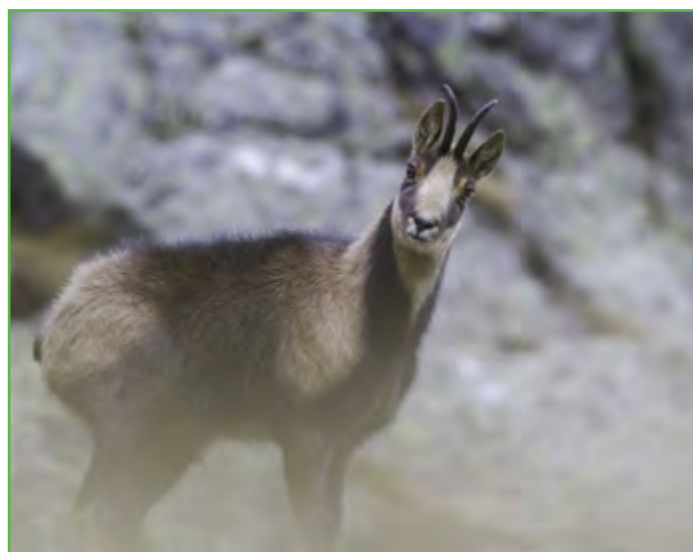
Après les passages successifs de ces différents événements stochastiques, il semblerait que la population d'isards tende à se redynamiser. Une très grande vigilance est à maintenir sur les prélèvements par la chasse puisque les cabris femelles détectés lors des dernières campagnes de comptage ne participeront à la reproduction que vers l'âge de quatre ou cinq ans. Les cabris issus de ces femelles auront quant eux un faible taux de survie puisque c'est uniquement lorsque les femelles atteignent l'âge de cinq ou six ans que le taux de survie de leurs descendants augmentent significativement.

En conséquence et au vu des évolutions des populations depuis le début des années 2000, une très grande prudence est donc de mise, à minima, pendant les trois prochaines années pour les prélèvements cynégétiques. Un prélèvement maximum de l'ordre de 5 % de l'effectif total comme le pratique les responsables cynégétiques aragonais semblerait plus approprié à la situation actuelle. A titre d'information, en Aragon, la chasse à l'isard a été fermée certaines années où des épizooties sévissaient.

En ce qui concerne la pestivirose, les recherches BVD/BD (*pestivirus*) ont été mises en place systématiquement au Parc national des Pyrénées à partir de l'alerte d'observation d'isards vu maigres et avec diarrhée en fin d'été 2012. Le premier trouvé positif par le Parc national a été celui du Barrada, récupéré vivant, est mort le lendemain (*novembre 2012*). Nous avons donc au total six animaux positifs pour le Parc national des Pyrénées. Pour les trois prélèvements de 2012 et 2013, un séquençage a permis d'identifier les souches en présence; Il s'agit pour un, du BDV4-AND2 (*homologue à 100 % une souche isolée en Andorre*), et, pour les deux autres, du BDV4-ARAN1 (*homologue à 100 % à une souche isolée en Espagne*). Pour les trois prélèvements de 2014, nous n'avons pas demandé de séquençage.



▲ Isards mâle et femelle



▲ Isard mâle

- Harmonisation des suivis de chamois et d'isards dans les parcs nationaux français de haute-montagne (IPS)

En complément du comptage général isard réalisé sur l'ensemble des secteurs tous les trois ans, une réflexion sur la mise en place d'un indicateur de changements écologiques (*IPS : Index Population Size*) a démarré à l'automne 2014 dans le cadre d'une convention multipartite entre Parcs nationaux de France, les quatre parcs nationaux de haute montagne et l'office national de la chasse et de la faune sauvage.

L'objectif est de :

- harmoniser les suivis chamois et isards dans les parcs nationaux français de haute-montagne afin d'aboutir à un protocole commun,
- définir les conditions méthodologiques d'un passage des comptages flash à un comptage de type IPS. Le travail a porté sur le bilan des tests réalisés. Une méthode de travail et une liste de sites pouvant faire l'objet de ce suivi ont été proposées,
- d'amorcer la mise en place d'une approche intégrée (*pratiques durables en termes de prélèvements*), partagée, de suivi des populations de chamois/isards entre les parcs nationaux et les fédérations départementales de chasseurs concernées et de faire un lien avec les programmes de veille sanitaire de chaque parc.

Depuis 2008 en phase de test dans le secteur de Cauterets et depuis 2010 en vallée d'Aspe, des IPS sont conduits par les gardes moniteurs du Parc national des Pyrénées. Ce suivi vise à obtenir un indice d'abondance des populations en effectuant plusieurs passages sur des circuits standards identifiés.

Depuis leur création, les parcs nationaux de haute montagne ont réalisé des comptages quasi-exhaustifs de leurs populations d'ongulés par la méthode d'approche / affûts combinés. Il a récemment été montré que cette dernière, utile pour connaître l'effectif minimum présent à un instant T, ne permet cependant pas d'apprécier toutes les tendances démographiques des populations à cause d'une sous-estimation systématique des effectifs et d'une précision inconnue et variable. Depuis quelques années, les établissements des parcs nationaux et Parcs nationaux de France ont mis en évidence le besoin d'améliorer la méthodologie des suivis en place afin de mieux répondre aux questions des gestionnaires.

En effet, la gestion adaptative des populations doit s'appuyer sur le suivi à long terme d'un faisceau d'indicateurs de changement écologique (*appelés « ICE »*), qui caractérise la relation population-environnement. Il s'agit désormais de suivre les évolutions démographiques annuelles, de connaître la performance des populations et, lorsque cela est possible, de mesurer les relations entre les espèces et leur milieu. Les ICE sont les outils qui permettent de traiter ces questions.

L'indice d'abondance pédestre « IPS », basé sur le protocole IPS (*Index Population Size*) a été défini en 2006 dans le cadre d'un projet scientifique visant à établir un ICE sur deux espèces de montagne : le chamois et l'isard.

Cet indice d'abondance résulte d'un calcul simple relatif au nombre moyen d'animaux (*à l'exclusion des chevreaux*) observés sur un itinéraire pédestre prédéterminé parcouru plusieurs fois. Depuis 2008, les quatre parcs nationaux de haute montagne (*Écrins, Mercantour, Pyrénées, Vanoise*) réalisent entre deux et vingt parcours IPS chamois/isards par an, de façon à tester et évaluer la faisabilité technique et la qualité des indices obtenus, en parallèle ou en remplacement des comptages approche/affûts combinés.

- Le suivi de la population d'isards en évolution naturelle de Cauterets

Les résultats énoncés ici s'inscrivent dans la suite des travaux engagés depuis les années 1980 qui visent à mieux comprendre la dynamique naturelle de cette population non-chassée depuis les années 1950 et particulièrement exempte des effets de la chasse périphérique du fait du relatif isolement que lui confèrent ses limites naturelles.

Les différentes thématiques et leurs résultats pour 2014 sont énumérés ci-après:

1. Suivi de la mortalité naturelle par collecte de cadavres.

Seulement treize cadavres ont été découverts en 2014. Il s'agit d'une collecte très faible si on la compare au cinq années précédentes. Une analyse plus complète serait nécessaire pour déterminer les causes de cette faible mortalité. On peut cependant évoquer les effets d'un rajeunissement global faisant suite à deux hivers plutôt rigoureux et également le bénéfice d'une baisse de densité favorisant l'état corporel des individus en général.

Année	Total	Adultes	Jeunes	Age moyen mort adulte
2014	13	13	0	9,6
2013	74	53	21	11,9
2012	42	33	9	14,1
2011	13	11	2	9,72
2010	24	21	3	11,25

2. Suivi de l'abondance par circuits standardisés (IPS)

La méthode d'évaluation d'abondance basée sur les circuits IPS reposant sur une analyse statistique de la variance des effectifs détectés qui reste à effectuer, il ne nous est pas possible d'évoquer les résultats de cette méthode.

Sur le plan pratique, il convient d'évoquer les difficultés inhérentes au relief qui complique fortement la détection, fait recours à de véritables compétences montagnardes chez l'observateur. Comme l'a révélé l'étude de l'occupation spatiale d'après les individus marqués, la prise en compte des occupations de l'espace par les groupes matriarcaux de femelles selon des domaines spécifiques parait incontournable, notamment parce que cette occupation spécifique de l'espace entraine chez certains de ces groupes d'importants déplacements saisonniers modifiant très sensiblement la densité des espaces concernés par les circuits. Une prise en compte des migrations saisonnières doit être intégrée au choix des périodes d'exécution des circuits de façon à cibler les périodes de stabilité spatiale des groupes.

	Série répétition circuit (effectif total observé)					
Circuit IPS Cauterets 2014	1	2	3	4	5	6
Soum Garies	36	41	44	65	46	48
Leytugouse	43	23	29			
Afron	36	26	19			



▲ Femelle isard et son petit

3. Capture en continu d'individus de tous âges et sexe

Compte tenu de conditions météorologiques défavorables pour l'accès aux animaux, seules deux femelles adultes ont été capturées et marquées. Il convient de noter que le total des isards marqués à Cauterets s'élève à 575 dont 294 mâles et 281 femelles. Une centaine d'entre eux sont toujours vivants fin 2014.

4. Survie des isards marqués

Bien qu'il soit difficile d'avoir un suivi fin et immédiat de la mortalité des individus marqués, le suivi longitudinal basé sur les histoires de vie de chaque individu marqué permet d'approcher les valeurs de survie en termes de moyenne d'âge à la mort. La comparaison de l'année 2014 avec l'ensemble des années de suivi permet de relativiser les valeurs trouvées.

Année	Morts adultes marqués	Age moyen adultes mort	Age maxi
2014	2	16	19
2013	15	14	17
2012	9	14,4	16
2011	5	14	15
2010	6	14,3	16
1993 à 2014	349	12,2	24

5. Surveillance des pathologies

Cette veille sanitaire s'effectue de manière directe par observation d'éventuels symptômes pathologiques sur les individus vivants ou sur les cadavres rencontrés lorsque leur état de conservation le permet. Elle s'effectue de manière indirecte à partir d'analyse de séropositivité sur les sérologies collectées au cours des captures. Une attention particulière a été portée sur deux pathologies particulièrement influentes sur l'isard : la kérato-conjonctivite (KC), la pestivirose. Aucun symptôme de KC n'a été observé au cours de 2014. Le dernier cas observé au secteur de Cauterets remonte à novembre 2008. Aucun cas de pestivirose n'a pu être observé et pas de séropositivité sur les deux cas analysés pour l'instant.

6. Suivi de la reproduction par les femelles marquées

Les performances de la reproduction chez les femelles en termes de fécondité (*cabri produit*) et de recrutement (*cabri mené à survie d'un an*) sont d'excellents indicateurs de dynamique de population. Ils sont susceptibles de traduire rapidement des effets de régulation densité dépendante (*augmentation du taux de fécondité après une baisse de densité, par exemple*) ou de traduire l'impact des effets aléatoires du climat (*chute du taux de survie des cabris lors d'un hiver rigoureux, par exemple*). Bien que d'importantes différences aient été révélées quant aux performances individuelles, les valeurs globales obtenues sur l'échantillon des femelles suivies s'avère très informatives dès lors que l'échantillon atteint une taille représentative.

Au cours de l'année 2014, quarante six femelles marquées ont fait l'objet d'un suivi pour leur succès reproductif. Sur ces quarante six femelles, trente et une ont été observées accompagnées d'un chevreau, soit un indice de fécondité de 67,30 %.

A noter que cet indice de fécondité de 2014 est relativement élevé par rapport aux cinq dernières années étudiées. Il traduit sans équivoque une réaction de régulation faisant suite à une baisse de densité générale consécutive à une succession d'évènements négatifs tels que l'épizootie de KC suivie d'hivers rigoureux.

Année	2014	2013	2012	2011	2010
% suivie	67,3	27,6	60	63,6	77,2

7. Isard, mise en place de comptage IPS

Les circuits standardisés effectués depuis l'année 2008 en vallée de de Cauterets, ont été reconduits en 2014. Depuis 2008, cent quinze circuits standardisés ont été effectués. En 2014, sur les trois circuits définis, de trois à six répétitions ont été effectuées pour un total de douze. Ces données restent à ce jour en attente d'une analyse statistique sérieuse. Une importante variation d'effectif semble émerger. Il conviendra donc d'évaluer la pertinence de cette méthode pour une évaluation du paramètre « *effectif de population* ». A noter que ces dénombrements par circuits effectués en vallée de Cauterets maintiennent une recherche qualitative en distinguant les classes d'âge et de sexe. Il s'avère que des indicateurs tels que indices de fécondité et de recrutement calculés par le rapport jeune / femelle adulte démontrent un réel intérêt pour comprendre la dynamique de cette population.

Enfin, du fait de la présence de nombreux individus marqués, ces circuits sont l'occasion de suivre l'occupation spatiale, la survie et le succès reproducteur selon une approche individuelle très éclairante sur le fonctionnement de cette population intégralement et longuement soustraite aux effets de la chasse.

Suivi des bouquetins

En raison de la réintroduction de seize bouquetins en 2014, un suivi a été mis en place avec la collaboration des agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage. L'objectif du suivi est de :

- contrôler la survie des animaux,
- suivre les mouvements de prospection spatiale, déterminer les corridors de déplacements,
- étudier le choix des animaux sur les sites nouvellement colonisés.

Conformément au programme établi, neuf des animaux lâchés en juillet 2014 ont été équipés de colliers émetteurs VHF tandis que trois des animaux lâchés en octobre 2014 étaient équipés de colliers émetteurs GPS. Des marques visuelles ont été posées sur l'ensemble des individus lâchés. Ces colliers émetteurs permettent de contrôler la survie des individus qui les portent en émettant un signal différent en cas de mortalité.

La méthode de suivi et de collecte de données a été mise en œuvre sitôt après les lâchers des bouquetins intervenus le 10 juillet 2014.

Essentiellement basée sur la détection de signaux VHF, la collecte a concerné les équipes du Parc national des Pyrénées de Cauterets, du val d'Azun et Luz-St-Sauveur, ainsi que l'office national de la chasse et de la faune sauvage des Hautes-Pyrénées.

Une base de données spécifique a été élaborée de manière à recueillir les informations relatives aux individus en ce qui concerne leur localisation dans l'espace, le moment, la météo, les aspects sociaux (*regroupement*). Une approche plus large a visé à appréhender les relations comportementales du bouquetin nouveau-venu lors des interactions avec l'isard. La fiche de recueil mise en place permet de collecter les données d'interaction entre ces deux espèces.

Dans le domaine spatial, la relative imprécision des détections radio ne permettant pas de définir des points a conduit à une élaboration cartographique basée sur un découpage en secteurs définis selon une problématique de détection radio afin de localiser au mieux l'individu détecté.

En 2014, un total de cinq cent quatre vingt six détections de bouquetins (*ou groupes de bouquetins*) a été collecté, Quarante et une d'entre-elles étant visuelles après détection radio préalable.

La validité de la méthode quant au suivi de l'installation de la population nouvelle peut être considérée satisfaisante. L'imprécision spatiale des localisations radio ne permet pas en revanche d'aborder une analyse de choix d'habitat. Les localisations GPS devraient par contre permettre d'analyser le choix des habitats. Quant aux données relatives aux relations bouquetin-isard, qui reposent sur une observation visuelle, on peut avancer qu'elles sont trop peu fréquentes pour aller au-delà d'une approche de type anecdotique.

L'ours

Le Parc national des Pyrénées, en tant que membre du réseau ours brun, a participé aux suivis coordonnés par l'office national de la chasse et de la faune sauvage (*équipe technique ours*). L'objectif de ces suivis est d'identifier l'évolution du nombre minimum d'ours brun sur la chaîne des Pyrénées (*versant nord*). Le suivi consiste à rechercher des indices de présence indirects (*poils, crottes, empreintes...*) sur des circuits types répartis dans la zone de présence régulière et occasionnelle de l'espèce. Des stations de suivi installées sur les circuits ou à proximité immédiate permettent quant à elles de récolter du matériel biologique (*capture de poils*). De la même manière, des stations photographiques / vidéo automatiques permettent de préciser la présence de l'ours sur des sites où le recueil d'indices s'avère difficile et d'identifier des individus marqués ou particuliers. Les itinéraires ou stations de suivi sont parcourus dix à douze fois de fin mars à mi-novembre. Les sites équipés d'appareils photos sont relevés une fois par mois. Sur les soixante huit circuits ours mis en place dans les Pyrénées, dix huit sont localisés sur le territoire du Parc national des Pyrénées. L'ensemble des dispositifs ont permis en 2014 de recenser vingt cinq ours minimum dans les Pyrénées (*dont deux déjà connus sur le territoire du Parc : Néré et Cannelitto*).



▲ Bouquetins

Cette mission mobilise près de quarante jours agents par an. Il convient de rajouter à ce volume horaire le temps important consacré à la vérification de témoignages et à la recherche d'indices suite à des dégâts d'ours (*nombre de jours fonction des années*). Ce programme permet d'alerter les chasseurs et les bergers de la présence éventuelle de l'ours sur une zone.

Le sanglier

En parallèle du suivi par cartographie des dégâts sur estives réalisé en vallée d'Aspe, un comptage printanier de la population de sangliers en zone cœur de Parc est mené depuis 2008. Ces suivis (*comptage par observation visuelle*) sont effectués principalement sur les zones d'estives régulièrement touchées par les dégâts de sangliers au printemps et surtout en automne. Les zones suivies ne représentent qu'une petite partie de l'espace parc mais elles sont assez représentatives de l'espace utilisé par les sangliers à cette période (*fin hiver-début printemps*). Ces contrôles permettent d'avoir connaissance d'un nombre minimum d'animaux présents et sont un indicateur intéressant de la fréquentation potentielle depuis la fin d'été (*premiers dégâts*) aux premières neiges (*derniers dégâts d'automne sur pâturages*).

Etudes spécifiques

Evaluation patrimoniale de la faune

Depuis sa création le Parc national des Pyrénées a fortement amélioré la connaissance du patrimoine de son territoire notamment au titre de la faune. Au regard de l'évolution de la connaissance de la faune, des évolutions récentes des missions des parcs nationaux (*loi de 2006*), des orientations de la charte, des contextes nationaux et internationaux et des carences constatées, la politique de la connaissance sur la faune doit être réorientée pour mieux répondre aux missions du parc national et aux besoins de la charte dans un contexte de baisse générale des moyens. Elle doit privilégier l'amélioration de la qualité des données et intégrer les problématiques de gestion et le contexte des changements globaux.

Il apparaît donc nécessaire de mettre à jour l'évaluation patrimoniale des espèces pour engager sur des bases objectives cette réflexion de priorisation des actions de connaissances sur les enjeux faunistiques. Cette réflexion permettra également de mieux orienter la stratégie scientifique du Parc national des Pyrénées concernant les actions de connaissance de la faune remarquable. Ce travail, commencé fin 2014 et réalisé par le bureau d'étude OBIOS, permettra d'apporter rigueur, efficacité, cohérence et lisibilité à la politique de connaissance du Parc national des Pyrénées.

Ce travail, suivi par un comité de pilotage constitué de membres du conseil scientifique (*muséum d'histoire naturelle, office national de la chasse et de la faune sauvage, fond d'intervention éco pastorale*) et des agents du Parc national des Pyrénées, se décompose en deux phases :

1^{ère} phase de travail (2014 - 2015) :

Amphibiens / Reptiles :

décembre 2014 / janvier 2015

Oiseaux nicheurs / Mammifères (*chiroptères compris*) : mars / avril 2015

2^{ème} phase de travail (2015 - 2016) :

Poissons et réflexions à mener sur les invertébrés et les oiseaux migrateurs et hivernants.

Mise en place d'une application web pour le suivi de la reproduction des grands rapaces et la gestion de leurs zones de sensibilité majeure

Dès sa création, le Parc national des Pyrénées s'est attaché à inventorier et suivre les populations de grands rapaces présents sur son territoire et pour lesquelles il avait une responsabilité de conservation forte. Jusqu'en 2014, quatre espèces principales furent concernées par la veille écologique mise en place sur les grands rapaces au niveau du Parc national des Pyrénées. Il s'agit du gypaète barbu, du vautour percnoptère, de l'aigle royal et du milan royal.

La veille écologique consiste à suivre chaque année l'évolution de la reproduction de la totalité ou d'une partie des couples présents sur le territoire du Parc national des Pyrénées. En fonction des espèces, le suivi est réalisé entièrement par les gardes moniteurs du Parc national (gypaète et du vautour fauve) ou en collaboration avec d'autres structures (*associations ligue de protection des oiseaux et groupe d'études ornithologiques béarnais pour le vautour percnoptère, association groupe ornithologique des Pyrénées et de l'Adour pour l'aigle royal*).

En parallèle, le Parc national des Pyrénées s'attache à ce que la veille écologique menée sur les grands rapaces permette d'identifier les facteurs limitant la bonne reproduction ou survie des individus (*exemple : dérangement*) dans l'objectif de mener, le cas échéant, des actions de conservation adaptées. Ces actions de conservation passent notamment par la gestion de zones de sensibilité majeure autour des aires de reproduction utilisées chaque année. Ces zones sont transmises aux différents utilisateurs de l'espace aérien. Des constatations de survols intempestifs sont également réalisées par les gardes moniteurs le cas échéant.

L'objectif de l'appel d'offres lancé en 2013 consiste à fournir une application web / cartographie / base de données fonctionnelle et documentée pour le suivi des grands rapaces et la gestion de leurs zones de sensibilité majeure sur le territoire du Parc national des Pyrénées.

Cette application permettra de rationaliser la récolte des données de suivi de la reproduction des grands rapaces, de faciliter la réalisation de bilans et, surtout, de connaître et faire connaître en temps réel les zones de sensibilité majeure actives sur le territoire du Parc national des Pyrénées. L'application devra en outre permettre de gérer l'ensemble des données relatives au suivi de la reproduction des rapaces et à la gestion des zones de sensibilité majeure.

Cette année, de nombreuses réunions avec le prestataire de services (*société GÉOMATIKA*) furent nécessaires pour faire évoluer le futur outil. Une application web fonctionnelle sera mis en ligne en 2015.

Programme de connaissance sur le pic à dos blanc

Le groupe ornithologique des Pyrénées et de l'Adour et le Parc national des Pyrénées ont déposé, en 2013, une demande de programme personnel de capture du pic de Lilford avec deux objectifs :

- caractérisation génétique et biométrique de ce taxon endémique des Pyrénées occidentales par rapport aux autres taxons de *D. leucotos* (*analyses réalisées par deux laboratoires, Muséum national d'histoire naturelle en France et Konrad Lorenz Institute en Autriche*),
- obtention, à moyen terme, d'éléments de dynamique de population (*fidélité au territoire, entre partenaires, taux de survie, etc.*). Ces paramètres (*taux de survie / recrutement*) seront étudiés selon un gradient de densité des populations d'ouest en est sur les trois vallées béarnaises. Ils permettront de modéliser des courbes de régression linéaire associant par exemple longitude et taux de renouvellement/ de survie.

Les opérations menées tout au long de la saison de reproduction ont permis la capture de trois individus, deux mâles et une femelle. Les dates de ces captures se situent entre le 15 avril et le 11 mai 2014. Le suivi post-capture des oiseaux marqués, bien qu'insuffisant, semble montrer que les oiseaux marqués ont quitté le site de reproduction. Les captures ont eu lieu sur trois communes béarnaises de trois vallées différentes : en Barétous sur la commune d'Arette, en Aspe à Osse-en-Aspe (*forêt d'Issaux, dans la vallée secondaire en amont de Lourdios-Ichère*) et à Izeste en vallée d'Ossau. L'altitude moyenne des captures de 963 mètres est classique pour cette espèce (*de 910 mètres à 1050 mètres*).



▲ Pic à dos blanc

La connaissance de la flore et des habitats du Parc national des Pyrénées

Le patrimoine floristique rare et menacé

Le Parc national des Pyrénées a initié un programme pluriannuel de connaissance de son patrimoine floristique rare et menacé. En 2010, fort des connaissances acquises sur la répartition et les effectifs des espèces protégées de son territoire, le parc national a dressé un bilan en partenariat avec le centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier. Une méthodologie a été élaborée et publiée (*P. Gautier et al., 2012. Quantifying habitat vulnerability to assess species priorities for conservation management. Biological Conservation 158, 321–325*). Ce travail a permis de mettre en lumière les taxons porteurs des plus grands enjeux de connaissance ou de conservation pour le territoire parc national. En conséquence, l'effort du parc national et de ses partenaires porte en priorité sur les quarante taxons suivant :



▲ Adonis des Pyrénées

Taxons prioritaires			
1. Aconitum variegatum ssp pyrenaicum	11. Carex bicolor	21. Epipogium aphyllum	31. Nothobartia spicata
2. Adonis pyrenaica	12. Cirsium carniolicum ssp. rufescens	22. Erodium manescavii	32. Onopordum acaulon
3. Aphyllanthes monspeliensis	13. Cirsium glabrum	23. Kobresia simpliciuscula	33. Pinguicula longifolia ssp. Longifolia
4. Androsace ciliata	14. Cochlearia pyrenaica	24. Listera cordata	34. Saponaria bellidifolia
5. Androsace cylindrica ssp. Cylindrica	15. Cystopteris montana	25. Lithospermum gastonii	35. Saussurea alpina
6. Androsace cylindrica ssp. Hirtella	16. Corallorhiza trifida	26. Lomelosia graminifolia	36. Silene borderei
7. Androsace pyrenaica	17. Dracocephalum ruyschiana	27. Lycopodiella inundata	37. Subularia aquatica
8. Arabis soyeri	18. Dryopteris expansa	28. Pimpinella siifolia	38. Tozzia alpina
9. Aster pyrenaeus	19. Dryopteris remota	29. Pyrola rotundifolia	39. Thymelaea ruizii
10. Borderea pyrenaica	20. Epilobium dodonaei*	30. Myricaria germanica	40. Vicia argentea

S'agissant des enjeux de connaissance, le parc national et ses partenaires comblent année après année les lacunes en effectuant des suivis.

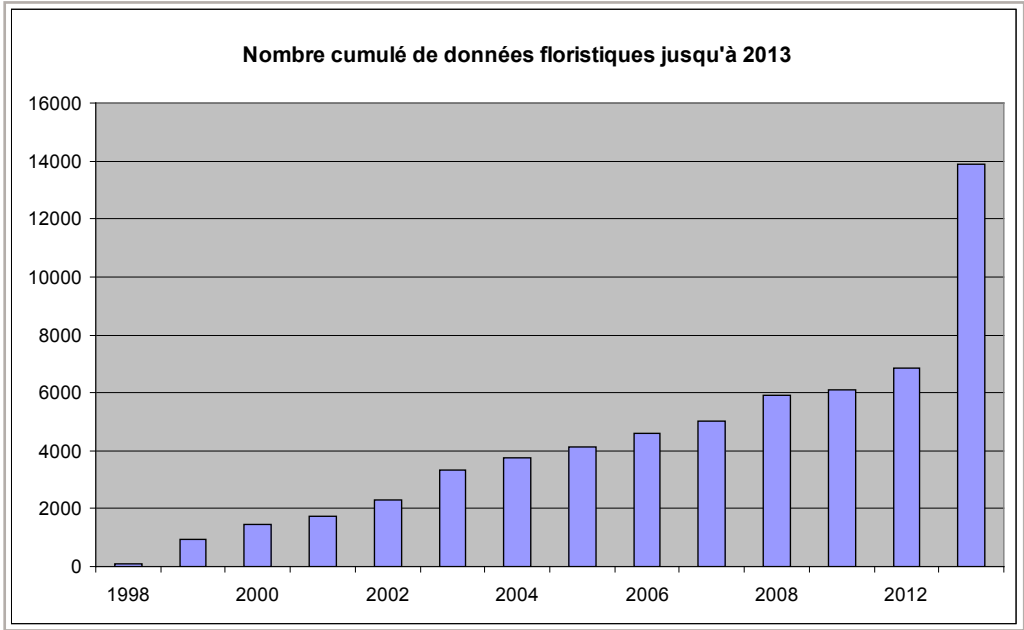
Ces suivis sont de deux types :

➤ territorial (*niveau 1*) dont l'objectif est de caractériser la dynamique des populations à l'échelle du territoire (*stabilité, régression ou expansion de la population d'une espèce*). Tous les taxons de la liste seront concernés par ce type de suivi qui a été initié en 2012. Il sera accru en 2015 et surtout 2016.

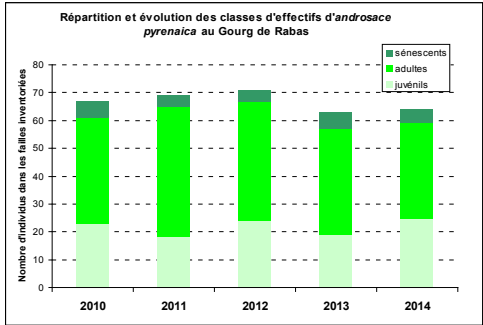
Ce suivi territorial intègre également la recherche, la collecte et l'analyse de données historiques concernant la flore à enjeux. L'objectif est de faire de la zone parc national et en particulier de la zone cœur une zone de référence pour la connaissance notamment floristique.

La figure suivante illustre l'amélioration de la connaissance floristique du territoire depuis l'émergence d'un programme flore au parc national en 1998 jusqu'à 2013.

➤ stationnel (*niveau 2*) dont l'objectif est de caractériser l'état des effectifs d'une espèce en particulier dans une station donnée. Ce niveau de suivi nécessite la mise en œuvre de protocoles adaptés, spécifiques à chaque situation. Les suivis ont été mis en œuvre pour l'androsace des Pyrénées, la bordère des Pyrénées, l'adonis des Pyrénées et la vesce argentée.



Les suivis font l'objet d'une programmation annuelle. En 2014, les suivis ont pu avoir lieu normalement. Un bilan global des données récoltées sera réalisé au bout de cinq ans (2015) pour statuer sur la dynamique des stations et, en fonction des nouvelles connaissances acquises, revoir la liste des taxons prioritaires et engager si les cas le nécessitent des actions de gestion ou de préservation. Les premiers résultats provisoires montrent une relative stabilité des effectifs de ces taxons à fort enjeux de conservation comme l'illustre la figure ci-après.



En complément des actions précédentes sur la flore dite « supérieure », le parc national a mis en œuvre des actions de connaissance spécifiques de la fonge et notamment des lichens. Ces organismes, dont le rôle en tant qu'indicateurs de conservation des milieux est fondamental, souffraient en effet d'une méconnaissance qu'il convient petit à petit de combler pour contribuer à l'inventaire global de la biodiversité du territoire et le cas échéant à sa conservation.

L'acquisition des données relatives à quelques taxons du groupe est aujourd'hui entrée dans une phase active. En 2013 et 2014, les taxons suivants ont été prospectés en raison de leur caractère indicateur de la qualité forestière (*forêts matures avec continuité de l'état boisé*) :

Taxons	Données collectées en 2013	Données collectées en 2014
Lobaria amplissima,	45	29
Lobaria scrobiculata	69	44
Lobaria laetevirens	7	4
Letharia vulpina	71	39

L'effort de prospection initié depuis 2013 a permis d'augmenter très significativement le niveau de connaissance de ces espèces. Ces données contribuent à l'avancée de la connaissance du groupe et participent à une meilleure caractérisation qualitative et quantitative des noyaux de forêts dites à forte naturalité.

En 2015, il est proposé d'ajouter quatre espèces du genre *sticta* aux prospections.

- Il s'agit de :
- *Sticta fuliginosa*,
 - *Sticta sylvatica*,
 - *Sticta limbata*,
 - *Sticta canariensis*.

Ces espèces sont reconnues comme étant elles aussi de bons indicateurs de forêts à forte naturalité.



▲ Lobaria amplissima

Le suivi de l'impact du climat sur les milieux sensibles

Les glaciers

Le Parc national est engagé auprès de l'association de glaciologie pyrénéenne MORAINÉ dans le suivi des glaciers. L'association assure depuis onze ans le suivi de neuf glaciers de la chaîne des Pyrénées centrales dont six en zone cœur du parc. Après onze années consécutives de diminution globale des glaciers, le cycle 2012 2013 se solde par un accroissement des masses glaciaires. Ce gain de volume succède au plus gros déficit (cycle 2011 2012) de la série. Ce solde positif résulte d'une accumulation neigeuse hivernale exceptionnelle suivi d'un été chaud, mais qui n'a pu faire disparaître totalement les cumuls de neige.

Les combes à neige

Dans le contexte de l'évaluation de l'impact du changement climatique sur les milieux d'altitude un protocole de suivi des combes à neige a été mis en place dans deux vallées du parc national (*Cauterets et Ossau*) en collaboration étroite avec le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNMP). Cette mise en place s'est poursuivie en 2014 et des relevés ont été effectués par les agents des secteurs et du siège pour mesurer les effets du réchauffement climatique sur la phénologie des espèces des combes à neige et en particulier le saule herbacé (*Salix herbacea*). Les mesures ont été collectées puis transmises au conservatoire botanique, pilote du programme.

Les atlas de la biodiversité des communes

Le Parc national a poursuivi le programme « atlas de la biodiversité des communes » initié en 2012. Les communes engagées dans cette démarche en 2014 sont au nombre de huit : Bazus-Aure, Guchen, Betpouey, Gaillagos, Ayros-Arbouix, Louvie-Soubiron, Etsaut et Escot.

La finalité du programme est double.

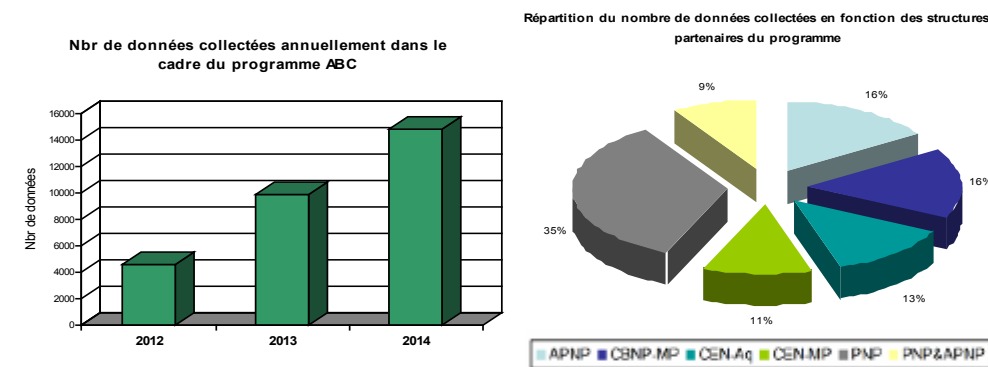
Dans un premier temps, il s'agit d'améliorer la connaissance que nous avons de la biodiversité à une échelle communale et de sensibiliser les élus à cette richesse et à sa nécessaire préservation. Le parc national réalise en propre de nombreux inventaires sur des groupes variés tels que la flore, les lichens, les mammifères, l'avifaune, les amphibiens, les reptiles, les odonates...

L'étude d'autres groupes a été confiée à un réseau de partenaires experts :

- le conservatoire botanique pour les habitats, les mousses et les champignons,
- les conservatoires d'espaces naturels Midi-Pyrénées et Aquitaine pour les invertébrés (*orthoptères, lépidoptères, coléoptères et araignées notamment*),
- des membres du conseil scientifique du parc national pour l'étude des paysages,
- l'association des Amis du parc national pour la flore.

Le programme offre également la possibilité à des amateurs éclairés de pouvoir contribuer à la connaissance via un outil de saisie naturaliste web adapté, tout comme aux jeunes citoyens et notamment les scolaires. Ce sont les programmes de sciences participatives connues sous le nom de « sauvages de ma rue ».

En trois ans, le programme a généré près de 30 000 données. Les deux figures suivantes illustrent l'amélioration annuelle de l'acquisition des connaissances en termes de quantité de données produites depuis 2012 ainsi que la répartition de cette production en fonction des structures productrices.



Les données collectées à l'échelle des huit communes ont permis d'identifier près de 4 400 taxons de faune, de fonge et de flore. Ils représentent des enjeux régionaux et suprarégionaux (*espèces protégées, déterminantes ZNIEFF, liste rouge,...*). En 2013 une nouvelle espèce de faune pour la France a été observée sur la commune de Betpouey, il s'agit de *zelotes egregiodes*. La même année, une nouvelle espèce de fonge pour la France a également été observée dans le cadre du programme sur la commune de Gaillagos. Des analyses sont en cours mais il semblerait que cette espèce, inconnue pour la France à ce jour, soit nouvelle pour la science. Ces quelques éléments montrent à quel point la poursuite des inventaires et l'amélioration des connaissances reste un enjeu, y compris sur des territoires « *bien* » connus. En complément, la connaissance du parc national vis-à-vis des espèces dites ordinaires progresse nettement.

En 2013 une convention de partenariat a été initiée avec le centre d'écologie évolutive et fonctionnelle, laboratoire du centre national de recherche scientifique de Montpellier, pour l'analyse et la valorisation de ces données. Le partenariat vise également à veiller à la cohérence de la méthode employée au regard des objectifs affichés du programme. Le 21 mars 2014, une réunion bilan du programme en présence des partenaires techniques a permis de dresser un état des lieux de la connaissance acquise dans le cadre des « *atlas de la biodiversité des communes* » et de rappeler les principes méthodologiques liés aux inventaires sur les communes.

Une analyse commune par commune a permis de réorienter l'effort sur des groupes ou sur des sites à prospecter. La connaissance acquise sera valorisée à partir de 2015 sous la forme d'atlas papier qui seront remis aux élus et aménageurs des communes.

La première commune qui bénéficiera d'un atlas papier sera la commune d'Ayros-Arbouix (*Hautes-Pyrénées*). Un cahier des charges est en cours d'élaboration. Ce document permettra de cadrer le travail à réaliser.

Le patrimoine culturel

En matière de connaissance du patrimoine, l'activité s'est poursuivie en 2014 dans un cadre largement partenarial.

En ce qui concerne les traces de l'occupation humaine, l'année 2014 a permis de finaliser la réflexion autour de la parution des travaux de synthèse en archéologie pastorale. Un début de rédaction a été réalisé et le plan détaillé de l'ouvrage est désormais disponible. Cette synthèse associée de nombreux contributeurs, elle sera rédigée en 2015 pour une sortie en 2016. Il s'agira d'une somme de première importance sur les travaux de recherches accompagnés par le Parc national en matière d'occupation pastorale ancienne en vallée d'Ossau.

Pour les recherches en paléo-environnement, un important travail de rédaction a été effectué en 2014. Les principales conclusions de travaux de recherche aidés par le Parc national en matière de reconstitution des climats et des environnements passés ont été rassemblées en une somme importante qui constitue la base d'une publication prévue en 2016.

L'expérience, lancée en 2013, sur l'inventaire du patrimoine matériel des communes de Gèdre et de Gavarnie se poursuit. Dans le cadre d'une convention qui rassemble le Parc national et le conseil régional Midi-Pyrénées, les données générées pour Gèdre - Gavarnie ont pu intégrer les bases patrimoine de la Région. Cette expérience nous confirme la capacité du Parc national à se situer en interface opérationnelle entre les associations pourvoyeuses de données et les institutions en charge de leur recueil et de leur gestion.

Des contacts ont été pris en 2014 avec le service régional de l'archéologie de la Région Aquitaine pour établir une convention de partenariat d'échange de données. A ce titre, un module permettant la saisie des observations archéologiques générées par les gardes-moniteurs du Parc national a été mis en œuvre. Il sera testé dès 2015 en vallée d'Aspe.

Pour ce qui concerne le patrimoine immatériel, les partenariats établis avec l'association Nosauts de Bigorra se poursuivent. Ils ont donné lieu en 2014 à la poursuite des enquêtes linguistiques sur le territoire. Ces travaux donneront lieu à valorisation dans le courant 2015. Dans le cadre de ce partenariat, la participation aux travaux du réseau « *Tramontana* » s'est poursuivie en 2014. Les échanges ont permis de prendre part à la deuxième phase de ce programme consacrée aux bases de données.

Développement de la recherche

Programme d'amélioration de la connaissance et de la conservation de la subulaire aquatique

Contexte et historique

La subulaire aquatique est une espèce des rives des lacs froids et oligotrophes.

Elle est en forte régression en Europe et notamment en France où elle ne subsiste qu'au sein de la chaîne pyrénéenne (*Pyrénées-Orientales, Ariège et Hautes-Pyrénées dont la réserve constitue l'unique station*). Elle est localisée au niveau de la laquette inférieure d'Orédon. La subulaire bénéficie d'un statut de protection en Midi-Pyrénées. Elle est inscrite au tome I du livre rouge de la flore menacée de France (*espèces prioritaires*). Elle est amphibie et illustre le fonctionnement des lacs oligotrophes de la réserve et plus globalement des lacs de la haute montagne pyrénéenne. Jusqu'en 2012 la laquette comprenait plusieurs stations de subulaire dont une sur les berges. Cette station est aujourd'hui éteinte. Il ne subsiste que les individus présents au fond de la laquette, donc continuellement sous l'eau. Ce que nous connaissons actuellement de l'écologie de l'espèce tend à prouver que les situations d'immersion totale de la plante comme c'est le cas à la laquette sont préjudiciables à l'espèce et aux communautés amphibies associées.

Jusqu'à présent le projet est financé de façon annuelle via un appel à projet porté par Réerves naturelles de France.

Objectifs et hypothèses de travail

L'objectif du projet est de mieux comprendre le fonctionnement du milieu « *lac de montagne* » pour permettre une gestion adaptée de la biodiversité associée, dont la subulaire aquatique.

Une des hypothèses avancées pour expliquer le déclin observé pose la question de la probable modification des caractéristiques de sédimentation ainsi que de l'altération de l'habitat de l'espèce suite aux perturbations induites par le barrage d'Aubert situé en amont (*lissage du phénomène de marnage par exemple*). Le lien avec EDF est primordial en raison des retombées probables de nos recherches sur la gestion des barrages. D'autres pistes sont également à l'étude comme l'appauvrissement génétique ou la qualité physico-chimique de l'eau. Cependant, en prenant du recul, se pose également la question de la raréfaction constatée ailleurs sur le territoire national ainsi que dans d'autres pays en Europe et au-delà. Serait-on sur la voix d'une espèce « *victime* » des changements globaux... ?

Résultats et perspectives

Une équipe pluridisciplinaire de treize personnes, rassemblant plusieurs chercheurs et écologues issus de laboratoires différents, sont à pied d'œuvre depuis deux ans pour comprendre. Des avancées notables ont été acquises. Elles permettent de mieux comprendre l'écologie de l'espèce, pré-requis indispensable. Les résultats préliminaires montrent que les aspects génétiques ne seraient pas en cause. De même pour la qualité de l'eau. L'étude des carottes de sédiments se poursuit pour reconstituer l'histoire de la laquette et de sa végétation.

Dès l'été 2015, la laquette sera équipée d'instruments de mesure automatiques qui nous informeront précisément sur les variations de température de l'eau et de marnage. Des expériences de gestion seront également entreprises pour renforcer les effectifs.

Archéologie pastorale

Les recherches en archéologie pastorale font l'objet depuis 2012 d'une phase de synthèse. Les travaux de terrain à Anéou – vallée d'Ossau - font place à la rédaction d'une synthèse qui sera publiée en 2016.

Évolution des stratégies individuelles et sociales de prospection alimentaire chez les vautours et conséquences sur les mesures de conservation des oiseaux nécrophages

La thèse, qui s'achèvera en 2016, est le fruit d'une convention quadripartite entre l'université Montpellier II - sciences et techniques, le Parc national des Pyrénées, le Parc national des Cévennes et Parcs nationaux de France.

Ce travail est à l'interface entre les thématiques d'écologie comportementale et des déplacements, et de biologie de la conservation. Il vise à étudier en détail les mouvements de prospection des individus (*vautours*), en prenant en compte les contraintes énergétiques liées au déplacement (*vol plané*), et leurs conséquences à court terme (succès quotidien de recherche alimentaire = gain énergétique), à moyen terme (*succès reproducteur à l'issue de la saison*) et à long terme (*survie individuelle*). En complément des stratégies individuelles de déplacement (*cas le plus fréquemment étudié chez les vertébrés*), les composantes sociales des déplacements seront étudiées : quelles sont les interactions entre les différents individus lors des déplacements et quelles en sont les conséquences ? Dans le cas d'espèces coloniales comme le vautour fauve *Gyps fulvus*, répondre à ces questions est primordial pour comprendre le fonctionnement de la population.



▲ Vautours

Les résultats de ces études fondamentales devraient avoir de grandes répercussions pour la conservation des rapaces nécrophages, mondialement menacés, et en particulier sur les mesures relatives à la gestion de la ressource alimentaire (*carcasses de bétail déposées sur des charniers par les éleveurs*). Les problématiques de pièges écologiques liées aux modifications d'habitat (*les ressources trophiques d'origine exclusivement anthropiques*) et modifiant les comportements des animaux du fait de réponses comportementales héritées de leur histoire évolutive et inadaptées dans le contexte actuel, seront examinées. De manière plus générale seront soulevées les questions relatives aux limites de l'interventionnisme des agences de conservation de la nature pour le nourrissage des rapaces menacés suite aux actions de réintroductions.

Les modes de prospection alimentaire utilisés par les vautours sont encore débattus. Le comportement d'attraction par recrutement local (*local enhancement*) des individus en recherche alimentaire vers leurs conspécifiques s'alimentant, augmentant fortement leur efficacité de prospection, est décrit de longue date. Cependant des questions demeurent concernant l'importance des contributions individuelles et sociales dans le succès du comportement de prospection, c'est-à-dire avant qu'une carcasse ne soit découverte. Plusieurs hypothèses ont été avancées :

1. étant à la recherche d'une ressource imprévisible par nature, les vautours se dispersent de manière aléatoire dans l'environnement, à la manière des charognards marins comme les albatros, avec la contrainte supplémentaire de la topographie et de l'aérologie nécessaire au vol à voile,
2. les vautours utilisent leur connaissance personnelle de la distribution spatiale probable de la nourriture disponible et visitent en priorité les lieux où il est plus probable de trouver des carcasses,
3. les vautours peuvent faire appel à l'information publique et prospectent en formant un réseau social d'individus, observant continuellement les autres individus, afin de s'agréger rapidement dès que l'un d'eux trouve une carcasse.

Il est probable que les vautours utilisent alternativement chacune de ces méthodes de prospection (*d'une journée à l'autre, voire au sein de la même journée*) mais que l'importance de chaque méthode varie en fonction du statut de l'individu (*âge, statut reproducteur*), de sa qualité individuelle (*rang de dominance*), de son état nutritionnel (réserves énergétiques), de la disponibilité alimentaire (*variations saisonnières*), mais aussi des conditions météorologiques et aérologiques (*favorables à la création de courants ascendant thermiques ou orographiques*) et du comportement de ses congénères (*effet de groupe*). Existe-t-il des stratégies individuelles de prospection alimentaires, et/ou des stratégies de groupes ?

Des modèles théoriques individu-centrés et spatialement explicites ont tenté de répondre à ces questions mais il est nécessaire de confronter leurs résultats avec des données empiriques.

Dans les Pyrénées françaises, dernier bastion de l'espèce en 1960, les vautours dépendent du pastoralisme extensif et trouvent par eux-mêmes des carcasses (*bétail domestique et faune sauvage*) dispersées en montagne. Cependant une partie de la population pyrénéenne fréquente également en hiver des charniers issus des abattoirs en Espagne. La fermeture massive et simultanée de ces charniers depuis 2006 a entraîné une mortalité accrue, accompagnée d'une forte baisse du succès reproducteur, ainsi que des modifications comportementales. Les médias ont grandement amplifié les rares cas d'intervention de vautours sur du bétail vivant malade, en difficulté ou à l'agonie. Depuis 2010, la situation semble stabilisée mais des inquiétudes demeurent pour la pérennité de cette population.

Une fois ces comportements de vol et de prospection mieux connus, il sera possible d'appréhender l'impact des ressources alimentaires, et notamment de leur distribution spatiale et temporelle, sur les comportements de prospection des vautours.

Depuis décembre 2013, treize vautours nichant à proximité de la Réserve naturelle nationale d'Ossau (*Pyrénées-Atlantiques*) ont été équipés de récepteurs GPS, enregistrant une localisation très précise, ainsi que l'altitude et la vitesse, toutes les cinq minutes. Il s'agit d'une population native de vautours fauves, qui s'alimente en partie sur les estives en été en France mais aussi sur des charniers en piémont espagnol ou au Pays basque en hiver.

Le travail de thèse consistera dans l'analyse de cette base de données générée par l'enregistrement de ces déplacements. Leurs analyses serviront à reconstituer le comportement journalier d'individus et de groupes de vautours et à analyser les variations saisonnières en fonction de l'âge et du statut des oiseaux.

Programme de recherche ROCEPAL : caractérisation de l'état écologique et mise en œuvre d'un suivi des lacs et cours d'eau de montagne

Ce programme piloté par le laboratoire GEODE en vue de caractériser l'état écologique des lacs étudiés et les évolutions climatiques et pressions anthropiques sur le bassin versant depuis 3 000 ans à partir de l'étude des sédiments lacustres s'est poursuivi. Neuf lacs ont fait l'objet d'études poussées sur la macrofaune, les relevés bathymétriques et l'analyse des sédiments (*paléolimnologie*). La synthèse des analyses devrait être publiée en 2015. Un suivi sur le long terme a par ailleurs été mis en place sur neuf lacs d'altitude sur les volets température, transparence de l'eau et profil de sonde multi paramètres en vue de suivre l'état fonctionnel de ces lacs. En 2014, les deux derniers lacs ont été équipés des matériels de mesure.

Cette démarche s'intègre dans une approche d'observatoire des lacs d'altitude à l'échelle des Alpes et des Pyrénées en lien étroit avec le monde la recherche. Ce travail sur les lacs d'altitude a permis de nous rapprocher du groupement d'intérêt scientifique en cours de formation sur l'arc alpin « *réseau lacs sentinelles* ».

Programme « impacts des apports atmosphériques d'azote sur la biodiversité et le fonctionnement des éco systèmes pyrénéens : évaluation à la charge critique des prairies montagnardes : ANEMONE »

Le Parc national des Pyrénées a signé, en 2014, une convention formalisant son implication et son soutien à la réalisation de ce programme de recherche d'évaluation de l'impact des changements globaux sur les systèmes herbacés d'altitude. Ce programme réunit huit partenaires dont six laboratoires de recherche.



▲ lac Gentau (Ayous - vallée d'Ossau) qui a fait l'objet du programme ROCEPAL sur les lacs d'altitude

Travaux sur la dynamique et l'organisation sociale d'une population naturelle d'isard

Ces travaux constituent une approche globale ciblant le fonctionnement d'une population protégée sur le long terme et cherchant plus particulièrement à évaluer les conséquences de la gestion en évolution naturelle pratiquée par le Parc national des Pyrénées sur la population d'isards vivant dans la zone cœur du Parc national des Pyrénées.

Ces travaux sont pilotés par le Parc national des Pyrénées en lien avec l'institut national de recherche agronomique de Toulouse, le centre national de recherche scientifique de Chambéry et de Lyon. Ils ont été engagés depuis 1980 avec le soutien des agents du Parc national des Pyrénées de Cauterets et permis de mieux comprendre le fonctionnement d'une population naturelle et de donner des éléments objectifs des évolutions de la population sur lequel le parc national s'appuie pour faire des propositions sur les orientations de gestion cynégétique.

Sur la base des données produites à Cauterets, deux publications scientifiques sont en préparation :

- une sur l'analyse des performances des femelles concernant la fécondité et le succès d'élevage. Cette publication montre pour la première fois qu'il y a des choix individuels opérés dans la stratégie de reproduction. Elle remet en cause les modèles traditionnels de dynamique de population. L'article sera réalisé en collaboration avec l'université de Chambéry (*Madame Anne LOISON*) et de Lyon (*Monsieur Jean Michel GAILLARD*),
- une sur la ségrégation sexuelle de l'habitat en collaboration avec le laboratoire de comportement et écologie de la faune sauvage de l'institut national de recherche agronomique de Toulouse.

Ce programme a fait l'objet d'une présentation au congrès international sur le chamois qui a eu lieu dans les Abruzzes en Italie.



▲ Autorisation de travaux - nouvelle emprise sentier du Barrada / secteur de Luz-Saint-Sauveur

Les autorisations

Certaines activités, dans le cœur du Parc national des Pyrénées, sont soumises à autorisation :

- autorisations de travaux sans instruction en conseil scientifique,
- autorisation avec instruction du conseil scientifique,
- autorisation de prélèvement scientifique,
- autorisation de tournage,
- autorisation de survol,
- autorisation d'activités sportives et culturelles,
- autorisation d'alevinage,
- autorisation de circuler,
- autorisation d'ouverture anticipée de refuge.

On trouvera, en annexe, la liste exhaustive des autorisations délivrées par Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées. Une instruction rigoureuse de chaque demande de dérogation est effectuée. Les autorisations sont ensuite notifiées aux pétitionnaires. Les agents du Parc national des Pyrénées, sur le terrain, assurent un suivi des autorisations délivrées et de leur accomplissement.

En 2014, le Parc national des Pyrénées a émis onze refus d'autorisation soit environ cinquante pour cent de plus qu'en 2013.

Trois cent cinquante autorisations ont été délivrées et publiées au recueil des actes administratifs du Parc national des Pyrénées disponible sur www.parc-pyrenees.com

Le nombre d'autorisation délivrée est en hausse de dix pour cent par rapport à 2013.

Le Parc national des Pyrénées a mis en place, en 2014, les premiers éléments d'un dispositif de contrôle du respect des autorisations de police administrative. Ce dispositif, qui prévoit notamment des rappels à la loi, prendra toute son ampleur en 2015. Il mobilise les secteurs du Parc national des Pyrénées en charge de la vérification du respect des autorisations de police administrative.

La réforme des conditions de délivrance des autorisations de circulation dans le cœur du Parc national des Pyrénées, mise en place en 2013, est entrée en fonctionnement et a donné satisfaction. La démarche associe désormais les collectivités et commissions syndicales, gestionnaires des estives. Elles sont en charge des avis préalables à la délivrance des autorisations de circulation.

L'arrêté de Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées relatif à l'organisation des manifestations sportives et culturelles dans le cœur du Parc national des Pyrénées a été publié le 31 décembre 2014. Il entre en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Un groupe de travail, composé de représentants des secteurs et des services du siège du Parc national des Pyrénées, a permis son élaboration. Il est accompagné d'un guide pratique sur l'organisation de manifestations dans le cœur du Parc national des Pyrénées. Cet outil, à destination des organisateurs et pétitionnaires, est disponible sur www.parc-pyrenees.com

Les agents du Parc national des Pyrénées, commissionnés et assermentés, ont reçus, du 4 au 6 novembre 2014, une formation sur les principes de la police de l'environnement, comme suite à la publication d'une nouvelle ordonnance pénale. Un volet de cette formation a été consacré à la police administrative et aux suites à réserver aux autorisations délivrées par Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées. Un référent « *police de l'environnement* » de l'office national de la chasse et de la faune sauvage a été associé à cette session. Cette formation a concerné la

moitié des effectifs des inspecteurs de l'environnement. La première moitié avait été formée en 2013 au titre d'un stage de même contenu. L'ensemble de la communauté de travail, en charge de la police de l'environnement, aura été formée en deux ans.

Les actions de police de l'environnement

La police de la nature est assurée par les quarante deux techniciens et agents techniques de l'environnement commissionnés et assermentés affectés au Parc national des Pyrénées en qualité de chefs de secteur et de gardes-moniteurs. Ils répondent désormais, au titre de la nouvelle ordonnance pénale, au titre d'inspecteur de l'environnement.

Ils sont épaulés par les gendarmes et les agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage avec lesquels sont régulièrement organisées des opérations conjointes notamment dans le domaine de la lutte contre le braconnage ou de circulation des véhicules à moteur dans le milieu naturel.

Ces agents et techniciens recherchent et constatent par procès-verbal les infractions relatives (*dans leur territoire de compétence*) :

- à la réglementation du Parc national des Pyrénées,
- à la circulation de véhicule à moteur en espace naturel,
- à la protection des espèces,
- à la chasse,
- à la publicité.
- au code forestier, du patrimoine et au code pénal.

Pour l'année 2014, les principales infractions ont porté sur la réglementation des parcs nationaux, la circulation de véhicules à moteur en espace naturel et la protection des espèces. Les agents assermentés du Parc National des Pyrénées ont dressés soixante trois procédures dont sept procès verbaux et cinq huit timbres amende. En 2013, quatre vingt six procédures avaient été engagées.

Une convention de politique pénale a été signée avec le parquet de Tarbes. Elle fixe le cadre d'intervention des agents assermentés et explicite les procédures pénales pour les infractions constatées dans le cœur du Parc national des Pyrénées.

Le Parc national des Pyrénées, en 2014, a largement participé aux stratégies territoriales d'intervention mises en place dans le département des Pyrénées-Atlantiques (*région Aquitaine*) et des Hautes-Pyrénées (*région Midi-Pyrénées*). En début d'année, des objectifs ont été définis en commun : régulation des campings cars dans les zones de forte fréquentation, lutte contre le braconnage, contrôle de la pêche à l'ouverture et à la fermeture de la saison dans les lacs de montagne, contrôle de la circulation des véhicules à moteur, contrôle des zones ursines, opérations de contrôle de la chasse et de la pêche. Les moyens sont ensuite combinés, en fonction des effectifs disponibles, avec les différents services : office national de la chasse et de la faune sauvage, office national des forêts, office national de l'eau et des milieux aquatiques, gendarmerie nationale. Les services des procureurs compétents sont prévenus et informés des opérations et de leurs résultats.

Le Parc national des Pyrénées a assuré la coordination de douze de ces opérations. Un bilan annuel est dressé à l'occasion des réunions inter services conduites par Messieurs les préfets de département. Ces opérations ont fait l'objet, dans leur contenu, dates et lieux, d'un fort renouvellement afin d'adapter la surveillance du territoire à sa fréquentation. On retiendra que ces opérations permettent également aux différents services de l'Etat de collaborer, d'échanger des expériences et des matériels.

Système d'information géographique, aide à la connaissance et à la décision territoriale

Mis en place depuis 1995, le système d'information géographique du Parc national des Pyrénées poursuit son développement.

L'activité de cette cellule se déploie autour de quatre grands axes.

L'intégration des données au système

La saisie des observations ponctuelles « *faune, flore et fonge* » est réalisée en continu par les agents et certains partenaires sur les référentiels géographiques de l'institut géographique national (*Scan 25 et BD ortho*) et en faisant appel au référentiel taxonomique du muséum national d'histoire naturelle (*TAXREF*) grâce à l'outil qui a été mis en place dans le cadre d'un projet inter-parcs nationaux initié en 2012.

En 2014, plus de 20 000 données ont été saisies par les agents du Parc national des Pyrénées et des partenaires. Un bilan de la première année d'utilisation (2013) a été rédigé comme suite à des réunions qui se sont tenues dans tous les secteurs. Ce bilan a été diffusé au groupe de travail « *systèmes d'information* » de Parcs nationaux de France. Sur cette base, des pistes d'évolution de l'outil ont été validées en inter-parc.

L'outil mobile de gestion de la signalétique de terrain développé courant 2012 est opérationnel. Les données relatives à la signalétique du Parc national des Pyrénées (*localisation et description*) sont en cours de saisie. Les données peuvent être saisies, mises à jour et consultées sur tablette et via le web.

L'application web permettant le suivi de la reproduction des grands rapaces et la gestion de leurs zones de sensibilité a été testée sur des données réelles en fin d'année. Le volet saisie des données est opérationnel. Les modules d'édition de bilans doivent être finalisés.

Un outil de saisie des éléments du patrimoine bâti a été développé sur la base du générateur d'application acheté dans le cadre du projet « *rapaces* ». Le périmètre du projet doit être précisé avec le service régional d'archéologie de la région Aquitaine afin que les observations des agents de terrain du Parc national des Pyrénées puissent être saisies et intégrées aux bases de données nationales.

Hors de ces programmes, des données géographiques et attributaires sont régulièrement intégrées au système afin de l'enrichir (*données fournies par nos différents partenaires, données de l'institut géographique national, données récoltées par les agents dans le cadre de programmes particuliers - localisation des aires de rapaces, dégâts de sangliers, localisation des gîtes chiroptères, etc...*). La carte du réseau des sentiers du Parc national des Pyrénées a également été mise à jour.

Le travail de catalogage, qui avait été initié en 2011, se poursuit afin de référencer les nouvelles données intégrées au système. Courant 2014, le choix d'un nouvel outil de catalogage a été fait en inter-parcs. Le transfert des données a été réalisé. L'ouverture du contenu du catalogue a été testée sur quelques jeux de données. Ce travail doit être poursuivi afin que la description des données produites par le Parc national des Pyrénées soit accessible au grand public.

Les traitements et l'analyse spatiale

Les données qui ont été intégrées dans le système sont valorisées pour les besoins des services en vue d'améliorer la connaissance de l'espace, d'aider à la décision et de communiquer. Ce travail, qui constitue le cœur du système d'information géographique, est réalisé en continu à la demande des services et des secteurs. En 2014, les traitements ont majoritairement concerné le travail sur les paysages, les atlas de biodiversité, les trames vertes et bleues, le pastoralisme, les lagopèdes, les isards et la faune et la flore en général.

Des données de synthèse ont aussi été produites afin de constituer des dossiers permettant au conseil scientifique du Parc national des Pyrénées de donner des avis sur des travaux envisagés sur la zone.

L'ouverture du système en interne

La mise à disposition des données issues du système d'information géographique sur l'intranet du Parc National des Pyrénées se poursuit avec la mise à jour des données dans l'outil mis en place en 2011 pour l'interrogation et la mise en forme de données cartographiques. Les données relatives aux zones à enjeu (*faune, flore, habitats et paysage*) ainsi que les différents zonages d'inventaire et de protection sont accessibles sur l'intranet du Parc national des Pyrénées via un outil qui s'enrichit de nouvelles données disponibles et fonctionnalités.

Cet outil donne à tous les utilisateurs du réseau interne la possibilité de faire une consultation rapide des données. Cette première interrogation peut éventuellement être complétée et mise en forme différemment selon les besoins en prenant contact avec le SIG (*sortie de cartes mises en forme pour diffusion à des partenaires, généralisation d'informations sensibles, ajout d'informations, etc...*).

Le nouvel outil de collecte des données faune, flore, fonge et habitats offre aussi aux utilisateurs la possibilité de consulter, de trier, de sélectionner et d'exporter les données saisies.

la diffusion des données

Durant l'année 2014, quatre vingt deux dossiers de diffusion de données géographiques ont été traités dont soixante et un dossiers de diffusion de données naturalistes. Ce chiffre important pour l'année 2014 s'explique par l'augmentation globale des échanges de données et l'augmentation du volume et de la qualité des données produites par le Parc national des Pyrénées constatée depuis quelques années, mais aussi par la diffusion des limites de l'aire d'adhésion à nos partenaires. La diffusion des données naturalistes concerne à la fois des couches d'information brutes (*zones de sensibilité rapaces, unités élémentaires de paysage, habitats naturels, contacts faune, stations flore...*), des extractions réalisées au sein des différentes bases de données (*données concernant une espèce ou un groupe d'espèces...*) ou des données de synthèse adaptées à une demande précise (*cartes d'enjeux, aires de rapaces actives...*).

Les limites du Parc national des Pyrénées (*zone cœur et aire d'adhésion*) ont aussi été diffusées via le site Internet du Parc national des Pyrénées : consultation via la carte interactive et la cartothèque, consultation et accès au téléchargement des couches SIG et des fiches de métadonnées via l'outil de cartographie dynamique.

Afin de favoriser les échanges de données, un acte d'engagements réciproques a été rédigé à l'attention de l'ensemble des partenaires saisissant des données dans la base de données « *observations occasionnelles du Parc national des Pyrénées* ». Cet acte d'engagement garantit que l'ensemble des données saisies peut être utilisé en interne et diffusé auprès de nos partenaires locaux ou nationaux (*muséum national d'histoire naturelle*).

Natura 2000

Sites Natura 2000 en vallée de Cauterets

Dans la vallée de Cauterets, la commission syndicale de la vallée de Saint Savin préside et co-anime avec le Parc national des Pyrénées les deux sites de « *Péguère, Barbat, Cambalès* » et de « *Gaube Vignemale* ». Un comité de pilotage commun s'est tenu le 5 novembre 2014.

Il a été l'occasion de faire le bilan des activités pastorales et actions engagées en 2014 et de présenter les premiers éléments issus de l'évaluation de la mise en œuvre des deux documents d'objectif. Ces deux sites n'ont pas bénéficié d'animation en 2014 comme suite au départ de l'animatrice en début d'année.

Sites Natura 2000 en vallée de Luz Saint Sauveur

En vallée de Luz Saint Sauveur, les sites situés le long de la crête frontière, soit « *Ossoue Aspé Cestrède* », « *Gavarnie Estaubé Troumouse* », « *Pic Long Campbielh* » et la zone de protection spéciale « *cirque de Gavarnie* », sont animés par la commune de Gèdre, avec un appui fort du parc national. L'animation se poursuit sur ces sites, avec deux comités de pilotage dans l'année. En 2014, un travail a été engagé sur un projet agri-environnemental et climatique concernant la lutte contre la berce des Pyrénées, espèce qui tend à dominer les prairies de fauche, ce qui remet en question leur pérennité.

Sites Natura 2000 en vallée d'Aure

La vallée d'Aure compte deux sites Natura 2000 : « *Rioumajou et Moudang* » et « *Néouvielle* ». L'animation du site Rioumajou et Moudang est assurée par la commune de Saint-Lary Soulan. En 2014, le parc national a participé au comité de pilotage annuel.

L'animation du site « *Néouvielle* » est assurée par le Parc national des Pyrénées. Conformément à la réglementation en vigueur (*article R. 414-8-5-I du code de l'environnement*) le document d'objectif a fait l'objet d'une révision suite au travail d'évaluation engagé en 2010. Consécutivement au travail de concertation engagé avec les acteurs du site, de nouvelles mesures et actions ont vu le jour. Le nouveau document d'objectif est en attente de validation par le comité de pilotage du site.

Un important travail d'approfondissement des zones humides et plus particulièrement tourbeuses a été réalisé. Ce travail a été confié à un bureau d'étude spécialisé : le cabinet Pierre GOUBET. Il a permis de mieux connaître le site du point de vue de la bryoflore mais aussi du point de vue fonctionnel. Certains dysfonctionnements ont été mis en lumière (*problème d'érosion de la tourbe*) en lien avec le piétinement animal, bovin pour l'essentiel. Certaines portions de zones tourbeuses ont été proposées pour une mise en défens. Malheureusement un manque de financement a empêché la mise en place d'un suivi fin qui aurait permis de mesurer la résilience des habitats et valider la mesure de gestion proposée.

Le suivi naturaliste engagé sur la station d'androsace des Pyrénées a été poursuivi. Il sera reconduit pendant un an encore avant de pouvoir tirer les conclusions nécessaires. En complément du plan national d'action sur le desman, un travail d'approfondissement de la répartition de l'espèce sur le site a été mené par le parc national. L'ensemble des localités est aujourd'hui connu.

Concernant la gestion, le parc national est intervenu pour réaliser la pose de clôture électrique pour la conservation de zones humides ainsi que pour effectuer un suivi de l'activité de bivouac au travers de la réalisation de tournées de surveillance. En parallèle, un travail de sensibilisation du public a été engagé via l'organisation de points rencontre hebdomadaires qui renforce donc le point accueil ouvert par le parc du 1er juin au 30 septembre depuis 1994.

L'activité pastorale a été reconduite à l'identique. Aucune action particulière n'a été engagée sur ce volet.

Site Natura 2000 Gabizos

La structure porteuse et animatrice est la commune d'Arrens-Marsous, en co-animation avec le Parc National des Pyrénées. En 2014, la chargée de mission travaille à hauteur de 20% sur le site du Gabizos mais aussi pour ceux du Cabaliros et du lac bleu Léviste, dans les mêmes proportions. Un contrat Natura 2000 a été mobilisé en 2014. La structure animatrice du site a ainsi fait appel à un contrat 323A pour financer son animation.

Le suivi photo a été réalisé en juillet 2014 selon le protocole établi par le Parc national des Pyrénées. Le prochain relevé photos du Parc national des Pyrénées doit avoir lieu en 2016. Les pages relatives à cet objet sur le site Internet de Natura 2000 en vallées des gaves ont été mises à jour.

Un deuxième numéro de la lettre d'information est paru au printemps 2014. Elle a été éditée à sept cent exemplaires. Elle est distribuée aux membres du comité de pilotage et aux habitants d'Arrens-Marsous en accompagnement du bulletin municipal. Cet infosite retrace les actions de l'année, notamment l'installation de panneaux d'information, les suivis naturalistes et le bilan du document d'objectif.

Les réserves nationales naturelles gérées par le Parc national des Pyrénées

Réserve nationale naturelle du Néouvielle

En prévision du comité consultatif de gestion de la réserve du 25 novembre 2014 sous la présidence de Monsieur le Sous Préfet de Bagnères, un bilan des activités menées sur le site au titre de l'année 2014 a été réalisé. Il est établi sur la base des actions définies dans le cadre du plan de gestion 2013-2017 approuvé par le par Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées le 30 août 2013.

L'année 2014 a été marquée par les travaux de réfection du parement amont du barrage d'Aubert. Les agents du Parc national des Pyrénées ont été fortement sollicités dans ce cadre, de l'ouverture anticipée de la route des lacs à la réception finale du chantier. Toutes priorités confondues, un nombre total de trente huit actions et soixante dix sous actions ont été réalisées.

Près de 80% des actions de priorité I ont été réalisées en 2014. Les travaux relatifs au barrage d'Aubert ont fortement mobilisés les équipes du parc national. Les nombreux échanges entre équipes et les attentions apportées au dossier par EDF et le Parc national des Pyrénées ont permises de minimiser fortement l'impact des travaux sur l'environnement.

En 2015, l'effort de surveillance de l'espace protégé restera une priorité afin de limiter les atteintes au milieu. Des réflexions quant au développement d'un programme pérenne de conservation de la subulaire aquatique seront engagées. Le travail portant sur l'identité culturelle de la réserve sera initié.

Réserve nationale naturelle d'Ossau

Le Parc national des Pyrénées est gestionnaire, pour le compte de l'Etat, de la Réserve naturelle nationale d'Ossau. L'année a été marquée principalement par la poursuite de la démarche de révision du plan de gestion. Les nouveaux objectifs et une première esquisse des fiches action du nouveau plan de gestion de réserve nationale ont été rédigées. La finalisation du plan de gestion devrait être réalisée en 2015. Le comité consultatif de gestion s'est réuni pour la présentation du bilan 2013 et discuter des nouveaux objectifs et des fiches actions.

Par ailleurs, un certain nombre d'actions a été réalisé :

- bilan de la reproduction des colonies de vautour fauve de la vallée d'Ossau,
- baguage de poussins au nid,
- réalisation du bilan de la placette d'équarrissage naturel,
- captures de treize vautours pour les équiper de GPS en vue de la réalisation de l'étude sur l'analyse du comportement spatial du vautour fauve,
- contrôle et suivi par lecture sur placette d'équarrissage et observation des divers oiseaux équipés (10 000 clichés en placette).



Un territoire de vie et de développement durable

Un territoire de vie et de développement durable

Un nombre important de projets de développement durable ont été accompagnés techniquement ou financièrement par le Parc national au cours de l'année 2014.

Dans le simple cadre de la mesure 2.2. de la convention inter régionale de massif des Pyrénées (CIMP), le Parc national a soutenu la réalisation de cinquante deux projets. Il a été octroyé un montant total de plus de 550 000,00 € de subventions sur le territoire du parc national pour l'aide à la conservation et à la valorisation des patrimoines, la gestion durable du territoire, le développement durable et patrimonial des communes, les économies d'énergies :

trente neuf dossiers en Midi-Pyrénées

- Parc national des Pyrénées 273 742,31 €,
- Région 106 664,04 €,

treize dossiers en Aquitaine

- Parc national des Pyrénées 126 553,87 €,
- Région 45 065,00 €.

Le comité paritaire de la convention interrégionale de massif et le bureau du Parc national des Pyrénées, dans leurs séances respectives des 4 juin 2014, 9 et 15 juillet 2014 et 28 octobre 2014, ont arrêté la programmation annuelle au titre de cette mesure 2.2. de la convention interrégionale de massif Pyrénées.

Dans le cadre de la mise en place du fond de soutien au territoire du Parc national des Pyrénées affecté par les crues des 18 et 19 juin 2013, le parc national a soutenu la réalisation de douze projets pour un montant total de projets de plus de 3 800 000,00 €. Il a été octroyé un montant de subvention de 347 000,00 € pour l'aide à la reconstruction des équipements et au développement des conditions permettant un retour à une vie normale.

Le bureau du Parc national des Pyrénées, dans ses séances respectives des 3 décembre 2013, 18 février 2014, 20 juin 2014 et 15 juillet 2014, a arrêté la programmation 2013/2014 au titre de ce fonds de soutien.

Améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturel et paysager du territoire

L'aménagement patrimonial

Pour l'aménagement patrimonial des villages, dix neuf dossiers d'aides qui correspondent à :

dix dossiers dans les Hautes-Pyrénées pour 222 172,62 € d'aide dont

- 145 364,20 € de l'Etat – Parc national des Pyrénées,
- 76 808,42 € de la région Midi-Pyrénées,

huit dossiers en Béarn pour 85 450,37 € d'aide dont

- 40 950,37 € de l'Etat – Parc national des Pyrénées,
- 44 500,00 € de la région Aquitaine.

Les dossiers d'aides concernent divers projets et travaux : aménagement d'espaces et d'équipements publics, réhabilitation du patrimoine (*église, cabane, moulin, lavoir*) et embellissement des villages (*enfouissement des réseaux, espace public, cimetière*).

Le parc national apporte également un soutien technique aux communes en partenariat avec les centres d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques 65 et 64. Les contrats de partenariat ont été signés respectivement en mars 2014 pour les centres d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement compétents.

Le parc national et les centres d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ont rencontré plusieurs communes en amont pour les conseiller sur des projets d'aménagement ou pour des actions ponctuelles (*communes d'Accous et Cette-Eygun en Béarn et communes de Beaucens, Guchen en Bigorre*).

Le parc national a participé pour la deuxième fois au jury du concours des villes et villages fleuries organisé par le conseil général des Hautes-Pyrénées en septembre 2014.

Chantier éducatifs pour la restauration de la cabane de Peyranère

Le parc national et la fondation du patrimoine ont signé un contrat de partenariat pour la période 2014-2017 lors de l'inauguration de la cabane de Peyranère située en vallée d'Aspe. La cabane a été restaurée dans le cadre d'un chantier éducatif organisé par l'association d'insertion APASP et l'association Gadgé Voyageurs qui a duré trois mois. La cabane a été mise hors d'eau et hors d'air. Il fera l'objet, en 2015, d'un aménageur intérieur pour recevoir des randonneurs.



▲ Cabane de Peyranère



▲ Cabane de Peyranère - signature contrat de partenariat

L'urbanisme durable

Dans le cadre de la valorisation des villages et des bourgs, le Parc national des Pyrénées apporte également un soutien financier et technique sur les documents d'urbanisme aux collectivités locales.

Le Parc national des Pyrénées a accompagné en 2014, deux communes en vallée d'Aspe pour la réalisation de leurs plans locaux d'urbanisme : Etsaut et Cette-Eygun pour un montant d'aide de 22 542,00 €.

Le parc national a participé à plusieurs projets d'urbanisme afin de conseiller les communes dans le développement de leur village et dans la préservation des patrimoines bâtis et naturels, notamment pour les communes de Saint-Lary Soulan en Hautes-Pyrénées et pour les communes d'Etsaut et Cette-Eygun en Béarn.

Publicité et signalétique

Suite à la demande de plusieurs collectivités, le Parc national des Pyrénées a organisé une journée d'information sur la signalétique en partenariat avec le syndicat mixte du Haut-Lavedan, le vendredi 5 décembre 2014, à Argelès-Gazost. Une quinzaine de personnes était présente.

Le programme était le suivant :

- présentation de la charte technique et qualitative de signalisation touristique et événementielle du syndicat mixte du Haut-Lavedan,
- rappel des éléments réglementaires concernant la signalétique et la publicité,
- visite sur le terrain de la signalétique mise en place par le syndicat mixte du Haut-Lavedan.

La culture

L'année 2014 a été marquée par un riche programme d'activité et d'animation culturelle. Au titre des acquis, on notera la reconduction du partenariat avec les pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron et des Pyrénées béarnaises.

Un programme spécifique a été élaboré avec chaque structure pour un total de six sorties sur l'ensemble de la saison. L'idée est de mêler une approche naturaliste et une approche sensible. De ces regards croisés, naissent des moments de partage qui offrent aux participants l'occasion de saison le patrimoine dans sa totalité.

De belles propositions ont été offertes durant l'été 2014, autour notamment de la découverte photographique du paysage et des balades contées sur des sites pastoraux.



▲ Journée d'information sur la signalétique

Le Parc national a poursuivi sa collaboration fructueuse avec la ville de Cauterets. Depuis deux saisons, des formes artistiques autour des arts du cirque sont proposées en cœur de Parc national des Pyrénées. La force de cette animation réside dans le travail de fonds qui est réalisé en amont et qui permet une expression de très grande qualité, respectueuse des lieux et de la réglementation en vigueur en zone cœur. Cette journée est précédée d'un ensemble de médiations dans les villages qui permettent d'y associer le plus grand nombre. Le thème retenu pour la manifestation de 2014 a permis de mettre en valeur le riche patrimoine de Cauterets en matière de pyrénéisme.

Un partenariat nouveau a été engagé en 2014 avec la maison du Parc national et de la vallée de Luz Saint Sauveur, le pays de Lourdes et de la vallée des gaves et Radio Fréquence Luz. Un programme original a été établi autour de la mémoire et du patrimoine. A partir d'un recueil de témoignages familiaux, une compagnie propose une déambulation au cours de laquelle elle ré-interprète le témoignage pour le donner à entendre et à voir de manière contemporaine. Cette expérience a été menée avec un large succès dans trois villages du pays Toy, Esquièze-Serre, Betpouey et Grust.

Les journées européennes du patrimoine se sont déroulées, les 19 et 20 septembre 2014, autour du thème très porteur des liens entre patrimoines naturels culturels. En collaboration avec l'architecte des bâtiments de France et le musée pyrénéen de Lourdes, une belle rétrospective a été organisée à Gavarnie sur le thème de la représentation du cirque par les peintres. Des œuvres exceptionnelles ont été présentées et sorties des réserves du musée pour l'occasion.

La commémoration du cinquantenaire de la disparition de Raymond RITTER a été l'occasion de rebaptiser le refuge d'Illhéou en « *refuge Raymond RITTER* ». Une importante manifestation a été organisée le 14 septembre 2014 pour célébrer la mémoire de ce pyrénéiste illustre. Un partenariat entre le Parc national des Pyrénées, l'association des amis du Parc et la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin a permis la réussite de cette journée au cours de laquelle le Parc national a proposé la lecture *in situ* par de comédiennes d'extraits de correspondances de RITTER.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Pirèna immateria, le Parc national a contribué à l'édition d'un disque de chants pyrénéens collectés dans les Pyrénées centrales par Xavier RAVIER entre 1956 et 1962. La sortie de livre a donné lieu à deux importantes manifestations au siège du Parc national à Tarbes et à Bedous.

La journée de l'herbe et du près organisée, comme chaque année, avec l'association MCA à Héas a donné lieu le 27 juillet dernier à un rassemblement autour du patrimoine de la fauche. Au cours du printemps une animation a eu lieu à Tarbes, au siège du Parc national, à l'occasion de la présentation de l'exposition de Philippe DUMOULIN. Une journée d'échange a été organisée sur le thème de la photographie et du paysage le 26 avril 2014.

Un travail de fonds est mené depuis trois ans avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne sur le thème de la transhumance. Une exposition a été proposée en 2014 à Marquèze.

Le catalogue de cette exposition, édité avec le concours du parc national a été présenté au public à l'occasion d'une manifestation organisée avec la commune d'Arudy et très largement suivie le 7 juillet 2014.

Les paysages

Par ailleurs le Parc national a apporté son concours à l'organisation de la pastorale de Bedous et à l'exposition consacrée, également à Bedous, au centenaire de l'arrivée du chemin de fer en vallée d'Aspe.

Au titre du patrimoine culturel, l'année 2014, au-delà des contacts déjà établis localement, a été particulièrement favorable du point de vue des relations entre parcs nationaux. Le Parc national des Pyrénées a ainsi participé au premier forum organisé par Parcs nationaux de France sur le thème du patrimoine culturel. Cette réunion a permis de très larges avancées sur le partage de la notion de culture au sein des Parcs nationaux.

Le Parc national a suivi en 2014 les travaux des groupes de travail suivants :

- comité de pilotage du pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises (*charte architecturale et fréquentation – centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine*),
- groupe patrimoine du conseil départemental des Hautes-Pyrénées,
- Hautes-Pyrénées patrimoine : participation et intervention aux rencontres des acteurs du patrimoine le 25 avril 2014 à Luz-Saint-Sauveur sur le thème du patrimoine immatériel.

L'année 2014 a été marquée par la participation à l'élaboration de l'atlas des paysages des Hautes-Pyrénées, la poursuite des actions engagées dans le cadre du plan d'action quadriennal de la charte et la valorisation et la diffusion des travaux engagés.

Le Parc national des Pyrénées est membre du comité de pilotage de l'atlas des paysages des Hautes-Pyrénées. Les données produites par le Parc national des Pyrénées et ses partenaires ont été mises à disposition du bureau d'études en charge de la réalisation de l'atlas. Des traitements spécifiques ont aussi été réalisés et valorisés dans l'analyse des unités de paysage de montagne (*vues trois dimensions des photographies aériennes anciennes et actuelles sur des zones choisies par le bureau d'études*).

Le plan d'action quadriennal de la charte prévoit la mise en œuvre de deux actions relatives à l'amélioration de la connaissance des paysages et de leurs évolutions et au maintien ou la restauration de la qualité de ces paysages.

La première action consiste à réaliser un inventaire des points noirs paysagers en zone cœur du Parc national des Pyrénées. Les agents de terrain du Parc national des Pyrénées ont terminé, en 2014, l'inventaire de ces points noirs sur quatre secteurs. Il doit être finalisé dans deux secteurs. Un bilan et une typologie seront réalisés à l'issue de cette première phase afin de mettre en œuvre des actions de résorption des points noirs identifiés.

La seconde action prévoit la mise en œuvre d'un plan de paysage sur une zone définie comme «*paysage remarquable*» dans le cadre de la charte du Parc national des Pyrénées. Une convention a été signée avec l'école du paysage de Bordeaux (CEPAGE) en 2014. Dans le cadre de cette convention, une étude préliminaire à la réalisation d'un plan de paysage sur la vallée d'Aure a été produite.

Elle constitue un élément important pour compléter le dossier de réponse à l'appel à projet 2015 du Ministère en charge de l'écologie sur les plans de paysage.

Dans le cadre de la réalisation des atlas de la biodiversité communale, un volet paysage est envisagé. Sur la base des travaux réalisés sur les premières communes engagées dans le programme, une méthodologie a été définie avec les membres du conseil scientifique travaillant sur ces questions. La publication du premier atlas en 2015 devrait permettre de valoriser les différents travaux réalisés (*carte des unités élémentaires de paysage, analyse des photographies aériennes, reconduction de photographies anciennes...*) et de proposer une méthode d'analyse des paysages et de leurs évolutions dans le cadre de ce programme.

En réponse à une sollicitation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Midi-Pyrénées qui souhaite mettre en place un observatoire régional des paysages, le Parc national des Pyrénées a sélectionné quarante trois points de vue sur lesquels il est envisagé de reconduire régulièrement des photographies. Ils ont été choisis du fait de leur intérêt pour la mise en évidence des évolutions des paysages sur le territoire. Ce sont des points de vue sur lesquels existent des photographies anciennes. Ils ont été identifiés dans le cadre des travaux réalisés pour le Parc national des Pyrénées, par le bureau d'études GEODE et le CEPA l'école du paysage de Bordeaux GE, des travaux menés par Messieurs Jean-Pierre TIHAY et Jean-Jacques LAGASQUIE et de reconductions photographiques effectuées par des agents de terrain.

Un article destiné à être publié dans la revue Sud-Ouest Européen avait été rédigé en 2013 avec le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises et le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

Il visait à analyser la mise en œuvre d'un observatoire des paysages commun aux trois parcs et plus particulièrement de l'action sur les entrées de bourgs. Il a été repris. Un autre article visant à présenter le rôle des réflexions sur le thème du paysage dans l'élaboration de la charte du Parc national des Pyrénées a été rédigé. Il va être publié dans un ouvrage de l'union régionale des centres d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement Midi-Pyrénées.

Enfin, les différents travaux réalisés par le Parc national des Pyrénées et ses partenaires dans le but de mieux connaître les paysages et leurs évolutions afin de maintenir la qualité des paysages ont été présentés lors d'une réunion de l'union internationale pour la conservation de la nature sur le thème du critère VII de l'UNESCO «*représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles*»



▲ Journées du patrimoine – maison du Parc national à Gavarnie, rétrospective de peinture sur le thème « Gavarnie et les peintres ».

Encourager l'excellence environnementale

L'opération zéro pesticide

La troisième phase d'accompagnement des communes dans la réduction des produits phytosanitaires, lancée mi 2013, s'est achevée en décembre 2014. Durant l'année, sept communes supplémentaires ont bénéficié de ce programme : Arbéost, Ayros-Arbouix, Beaucens, Esterre, Saint Savin, Tramezaygues et Vignec dans les Hautes-Pyrénées.

Dans le cadre de l'opération « zéro pesticide », trois sessions de formation ont été organisées à destination des agents communaux :

- le 17 juin 2014 : la flore locale, un outil de fleurissement pour les communes,
- le 3 juillet et le 20 novembre 2014 : entretenir le végétal en préservant la biodiversité et la ressource en eau dans une démarche de gestion environnementale,
- le 23 octobre 2014 : utiliser le végétal pour diminuer les surfaces à désherber.

Six animations grand public ont été proposées pour diffuser les pratiques de jardinage sans pesticides aux particuliers. Elles ont touché une centaine de personnes.

- le 15 juillet 2014 : Viella,
- le 9 août 2014 : Aulon,
- le 7 septembre 2014 : Pierrefites,
- le 16 septembre 2014 : Arrens-Marsous,
- le 28 septembre 2014 : Ayros-Arbouix,
- le 21 novembre 2014 : Bedous.

A la demande du comité de pilotage du projet, une journée d'échange entre techniciens a eu lieu le 9 octobre 2014 sur la commune de Pierrefite pour permettre un transfert d'expériences. Elle a rassemblé une trentaine d'agents communaux.

Enfin, trois cent panneaux ont été édités pour les communes afin de signaler les espaces où une gestion alternative est pratiquée.



▲ Animation grand public le 21 novembre 2014 à Bedous



▲ Journée d'échanges techniciens

Les opérations en faveur des économies d'énergie et de l'utilisation des énergies renouvelables

Le 23 mai 2014, les résultats du premier défi « familles à énergie positive » ont été annoncés. Les vingt familles participantes ont réalisé 20% d'économie d'énergie soit 200,00 € de moins sur leur facture s'ils conservent les gestes du défi durant toute l'année.

Le 1er décembre 2014, la seconde édition du défi a été lancée grâce au partenariat financier de l'ADEME Midi-Pyrénées et d'EDF. Cinq équipes ont été constituées dont deux concernant des publics en précarité énergétique dans le val d'Azun et à Bagnères de Bigorre et une du collège de Luz Saint Sauveur. Les deux autres équipes sont composées de familles des Véziaux d'Aure et de Cauterets. Le défi s'achèvera le 30 avril 2015.



Deux nuits de la thermographie ont été organisées en lien avec une équipe d'étudiants de la licence « sciences et technologies des énergies renouvelables » de l'institut universitaire de technologie de Tarbes :

- le 16 janvier 2014 à Arrens-Marsous,
- le 30 janvier 2014 à Ayros-Arbouix.

Après une présentation des travaux d'économie d'énergie et une explication sur le fonctionnement de la thermographie, les habitants étaient invités à assister à des prises de vue de plusieurs maisons du village avec la caméra thermique. L'objectif était de localiser les pertes de chaleur des maisons.

Le Parc national des Pyrénées a soutenu, avec la convention interrégionale de massif Pyrénées, les projets de logement communal BBC+ de la commune de Gaillagos - Hautes-Pyrénées - et la rénovation thermique de la maison NOUQUÉ en logements pour personnes âgées à Bedous - Pyrénées-Atlantiques.



Le projet de réserve internationale de ciel étoilé (R.I.C.E.)

Suite à l'obtention du label de réserve internationale de ciel étoilé, le Parc national des Pyrénées a participé à différentes animations sur le thème de la pollution lumineuse.

- le 24 mai 2014 : exposition pollution lumineuse pour la journée de la nature à Ayros-Arbouix,
- le 20 septembre 2014 : animation « *jour de la nuit* » à Saint-Lary Soulan,
- le 9 octobre 2014 : participation au forum de l'éclairage au parc des expositions de Tarbes.

Le Parc national des Pyrénées a également participé à la réalisation d'un panneau sur l'impact de la pollution lumineuse pour l'exposition itinérante dédiée à la réserve de ciel étoilé.

Enfin, le parc national a aidé dix communes dans la conversion de leur éclairage avec les crédits de la convention interrégionale de massif.



▲ Exposition à Ayros-Arbouix

Le plan climat

Deux ateliers de travail ont eu lieu le 10 janvier et le 07 février 2014. Ils ont rassemblé une cinquantaine d'acteurs de terrain afin d'élaborer le plan d'actions du plan climat. Après une synthèse et une analyse de ces échanges en interne, des rendez-vous ont été organisés avec les principaux partenaires pour finaliser les fiches action. Au final, ce sont sept axes de travail qui ont émergé et qui ont été détaillé en vingt quatre actions opérationnelles.

Développer, valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines

L'activité agropastorale

2014 a été une année particulière pour les soutiens à l'activité agro-pastorale. Une nouvelle programmation de la politique agricole commune devait être élaborée pour la période 2014 - 2020. Cette programmation n'étant pas achevée pour 2014, cette année a fait l'objet d'un régime transitoire, respectant le cadre d'intervention de la période précédente mais sur les nouvelles enveloppes financières. Seuls les projets les plus urgents ont pu être accompagnés, ce qui explique des programmations faibles au regard des années précédentes.

Le soutien aux exploitations agricoles et la gestion de leur territoire

Les aides à la mécanisation des exploitations ont concernées six éleveurs en 2014, tous situés en Hautes-Pyrénées.

Le Parc national des Pyrénées a également accompagné la rénovation de deux granges traditionnelles en Hautes-Pyrénées, pour un montant d'aide de 11 000,00 € environ. La prise en compte de la qualité paysagère dans la restauration a été aidée.

Concernant les mesures agro environnementales, les contrats précédents se poursuivent sans modification. Afin de préparer la nouvelle politique agricole commune, le Parc national des Pyrénées a activement avec les partenaires départementaux, régionaux et nationaux sur le contenu des futurs contrats et leurs déclinaisons locales. L'établissement est partenaire des chambres d'agriculture dans le dépôt des projets agri environnementaux et climatiques pour la période 2015 - 2020.

Le concours national des prairies fleuries a eu lieu en Béarn pour sa cinquième édition locale. Il s'agissait de la première édition organisée intégralement par le parc national. Dix exploitants ont présenté des parcelles au jury local. Cela a permis d'identifier les enjeux de l'agriculture béarnaise, et de mettre en valeur le travail de ces exploitations, principalement fromagère. Le grand prix du jury a été remis à M. LARROUY, exploitant à Etsaut - Pyrénées-Atlantiques, à l'occasion de la traditionnelle foire au fromage.

Une opération de débroussaillage, en zone intermédiaire, a également été élaborée, avec la communauté de communes d'Arreau pour les prairies situées sur Aspin-Aure. Elle a permis d'étendre un dispositif, précédemment mis en œuvre sur la vallée des gaves, à un nouveau territoire.

Le Parc national des Pyrénées a travaillé activement en 2014 à la rédaction du règlement d'usage collective « *viande de ruminants et d'équins* » dans le cadre de la mise en place de la marque « *Esprit Parc national* ». Ce travail a fait l'objet de nombreuses discussions entre parcs nationaux ainsi que d'une phase de test sur des exploitations. Les premiers contacts avec l'ADELPHY, association de commercialisation de la viande en Hautes-Pyrénées, ont été pris, et ont permis de clarifier l'attente des professionnels par rapport à la marque. Le règlement d'usage devait initialement être validé en fin d'année par le comité de gestion de la marque.

Connaissance et gestion des estives

Au cours de l'année 2014, un important travail de réflexion autour de l'assainissement écologique des cabanes pastorales a été mené en Hautes Pyrénées (*cabane pastorale non fromagère*) et Pyrénées Atlantiques (*cabane pastorale fromagère*). Ce travail a été réalisé grâce à l'appui de l'éco centre PIERRE & TERRE et en partenariat avec les services pastoraux et les gestionnaires d'estive. Si des solutions techniques correctes ont été élaborées pour des cabanes non fromagères, le traitement des effluents de l'atelier de transformation reste une question à approfondir en 2015.

Le Parc national des Pyrénées a poursuivi sa réflexion sur les diagnostics éco-pastoraux en estive, avec l'appui de stagiaires en Béarn et une réflexion avec le groupement d'intérêt public CRPGE en Hautes-Pyrénées. Plusieurs estives ont bénéficiées de diagnostics simplifiés, permettant de comprendre le fonctionnement de l'estive et d'en identifier les principaux enjeux de gestion. Ce travail, réalisé généralement en lien avec les écobuages.

Il pourrait se traduire à court terme en des contrats de gestion de type mesures agri environnementales et climatiques. Sur ce sujet, le parc national est un partenaire des services pastoraux dans le cadre des projets agri environnementaux et climatiques déposés en fin d'année 2014 et relatifs à leur mise en place sur la période 2015 - 2020.



▲ Descente de fromages, héliportage en vallée d'Aspe - Borce

Héliportages

Dans le cadre du plan de soutien à l'économie agro-sylvo-pastorale pyrénéenne, un groupe de bergers transhumant sur neuf cabanes en vallée d'Aspe ont sollicité le Parc national des Pyrénées afin de leur apporter un appui au bon déroulement des héliportages. Ils se sont déroulés les 14 mai, 16 juin et 14 septembre 2014. Pour ces trois journées, vingt sept rotations de matériel ont été effectuées pour un poids total de dix huit tonnes quatre cent kilogrammes.

Les écobuages

Vingt-et-une estives ont fait l'objet de demandes de mises à feu, en 2014, soit un chiffre sensiblement stable au regard des années précédentes. Une réponse a été apportée à chacune de ces demandes. Etant donné la saison particulière qu'a connue la montagne, les écobuages de printemps n'ont pas eu lieu. La neige était encore trop présente pour permettre d'accéder aux estives ou à la végétation. Plusieurs visites d'estives ont également permis de clarifier les demandes et de préparer les années à venir. Ce fut le cas pour les estives d'Hortassy et de Peyrelue en Béarn.

Le diagnostic de vulnérabilité de l'estive de Bachebirou

Initié en 2013, le travail sur la vulnérabilité des estives de Bachebirou, Abié, Maucapéras et Barrada, en vallée de Luz Saint Sauveur, à la prédation d'ours s'est poursuivi. Le groupement d'intérêt public CRPGE, opérateur de l'étude pour le compte de la commission syndicale de la vallée du Barège, a réuni plusieurs fois les partenaires du projet, à savoir la direction départementale des territoires des Hautes-Pyrénées, l'office national de la chasse et de la faune sauvage et le Parc national des Pyrénées.

Afin de valider les réflexions, plusieurs réunions ont été réalisées avec les éleveurs sous la présidence de Madame la Sous-préfète d'Argelès-Gazost. Elles ont permis d'identifier la saisonnalité des attaques d'ours, plutôt en début et en fin de saison, avec une période plus creuse de mi-juillet à septembre environ. Le groupe s'est également arrêté sur trois pistes de travail :

- un renforcement de la présence humaine en estive, avec le recrutement de deux gardes valléens dédiés au secteur,
- la mise en place d'un transfert des informations relatives à la présence d'ours à l'ensemble des éleveurs de la zone,
- l'expérimentation de l'indemnisation des brebis disparues, liées aux attaques récurrentes d'ours.

La réflexion sur la supplémentation alimentaire de l'ours, au printemps, évoquée dans un premier temps, a été abandonnée par le groupe de travail. Le diagnostic de vulnérabilité s'est terminé fin 2014. Le projet devrait se poursuivre, sous la forme d'une étude action, pour les années 2015 à 2016.

Le bilan des dégâts d'ours

La commission d'indemnisation des dégâts d'ours (CIDO) s'est réunie deux fois : le 28 octobre 2014 pour examiner onze dossiers indéterminés et le 1^{er} décembre 2014 pour un dossier indéterminé réalisé tard dans la saison ainsi qu'un recours.

Bilan des dégâts d'ours : quarante huit constats sur les deux départements :

Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, neuf dossiers dont huit en vallée d'Aspe et un dossier en vallée d'Ossau :

- sept dossiers imputables et deux dossiers non imputables.
- onze ovins et un chien de protection ont été payés pour un montant total de 4 348,00 €.

Dans le département des Hautes-Pyrénées, trente dossiers dont trente et un en vallée de Luz Saint Sauveur - Gavarnie, cinq en val d'Azun, un en vallée de Cauterets et deux en vallée d'Aure :

- dix neuf dossiers imputables, huit dossiers non imputables, six dossiers indéterminés payés au bénéfice du doute et six dossiers indéterminés rejetés.
- trente ovins, quatre bovins et une ruche ont été payés pour un montant total de 17 539,04 €.

Le montant total des indemnisations sur le territoire du parc national s'élève à 21 887,04 €.

La forêt et la valorisation du bois

Réglementation en zone cœur du Parc national des Pyrénées en matière de forêt

En 2014, le Parc national des Pyrénées a instruit quatre demandes d'autorisation pour des travaux de coupes forestières en cœur de parc sur des forêts relevant du régime forestier (*Borce, Cette-Eygun*). Une demande concernait la régularisation d'un dossier antérieur (*martelage réalisé antérieurement à la charte*). Une concertation entre le Parc national des Pyrénées, l'office national des forêts, PNP, la commission syndicale de la vallée de Saint Savin et la société d'économie mixte a permis l'abattage d'arbres représentant un risque pour le public sur le site de Pont d'Espagne. Elle a fait suite à la chute d'un arbre sur le téléporté du Puntas fin 2013. Soixante douze arbres ont ainsi été identifiés et marqués par l'office national des forêts en vue de sécuriser pistes et sentiers qui font l'objet d'une fréquentation importante. Aucune révision d'aménagement forestier n'a été instruite en 2014.

Partenariat avec l'ONF

Le Parc national des Pyrénées travaille en étroite collaboration avec l'office National des forêts, principal gestionnaire des forêts relevant du régime forestier sur le territoire du parc. Les relations entre les deux établissements sont formalisées par une convention. Elle a été actualisée le 1^{er} juillet 2014. Il s'agissait, notamment, d'intégrer les éléments apportés par la charte approuvée (*MarCoeurs notamment*) et de formaliser la concertation entre les deux structures par l'élaboration d'un plan d'action commun annuel.

En 2014, les actions suivantes ont été engagées au titre de cette convention :

- concertation pour l'affouage sur le territoire de la commune de Gavarnie,
- concertation pour la mise en sécurité des sentiers et pistes du pont d'Espagne – commune de Cauterets,
- travail en commun pour la réalisation de sentiers pédagogiques sur le territoire de la commune de Cauterets,
- inventaire des verrues paysagères intra forestières sur l'unité territoriale des gaves de l'office national des forêts,
- participation du Parc national des Pyrénées au suivi de la chouette Tengmalm sur les vallées béarnaises,
- organisation d'une journée de retours d'expérience sur l'exploitation par câble dans la vallée d'Aspe. Cette journée a été l'occasion d'associer l'office national des forêts, la direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques, le Parc national des Pyrénées et les membres de son conseil scientifique et les maires. Cette expérience a été jugée comme très enrichissante.



▲ Mise en sécurité des sentiers du Pont d'Espagne - Cauterets

Le Parc national des Pyrénées a développé un volet de conseil scientifique auprès de l'office national des forêts. Il a porté, en 2014, sur les concertations et porter à connaissance du patrimoine et des enjeux identifiés par le Parc national des Pyrénées sur les massifs forestiers, préalablement à leur aménagement. En 2014, sept avis ont été fournis à l'office national des forêts sur les sites d'Arbeost, de Saux la Gela, de FCI Beost - Louvie Soubiron, de Gourette, de Bielle, de Bruges et d'Etsaut.

Connaissance de la biodiversité forestière

Un travail de connaissance sur une dizaine d'espèces de coléoptères saproxyliques a été lancé en partenariat avec l'école d'ingénieurs de Purpan en 2012. Ces espèces sont identifiées dans la charte du parc comme des espèces forestières remarquables. Dans la continuité des inventaires, quatre journées d'inventaires ont ainsi été réalisées, en 2014, sur les massifs forestiers des vallées d'Aspe, d'Ossau et de Cauterets. L'office national des forêts a été associé à ces prospections.

Actions de soutien aux partenaires et projets

Le Parc national des Pyrénées participe à la commission « forêt » de l'institution patrimoniale du Haut Béarn et délivre, à cette occasion, ses éléments d'analyse pour les coupes en zone cœur et en aire d'adhésion.

Avec le soutien financier du Parc national des Pyrénées, le pays de la vallée des gaves a lancé un schéma de mobilisation des bois. Cette étude vise à quantifier la ressource en bois du territoire afin de mettre en œuvre une meilleure valorisation locale tout en prenant en compte la multifonctionnalité de ces milieux. Le parc national y participe comme membre du comité de pilotage de l'étude.

Le Parc national des Pyrénées a participé aux réunions du groupe informel constitué par l'ensemble des animateurs de territoire de la chaîne pyrénéenne en vue de valoriser la ressource bois locale. Il soutient le plan d'action élaboré par l'association Ostau deu Mobles Bearnés qui a pour objectif la valorisation des bois locaux par l'artisanat local. En tant que financeur du projet, il participe au comité de pilotage du dit plan.

L'eau et les milieux aquatiques

Partenariat avec l'Agence de l'eau Adour – Garonne

Comme suite au partenariat établi en 2012 avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne, un programme d'action identifie différentes thématiques ainsi déclinées en 2014 :

- poursuite de la caractérisation et suivi des lacs et cours d'eau de montagne : Elle comprend notamment une étude portée par le centre national de la recherche scientifique en vue de caractériser l'état écologique des lacs étudiés et les évolutions climatiques et pressions anthropiques sur le bassin versant à partir de l'étude des sédiments lacustres. Ce travail sur les lacs d'altitude a permis de nous rapprocher du groupement d'intérêt scientifique en cours de formation sur l'arc alpin « réseau lacs sentinelles ». Le Parc national des Pyrénées a ainsi participé au séminaire qui s'est tenue à Aix en Provence en novembre 2014. Des lacs ont par ailleurs été équipés de sondes afin de suivre leur évolution (*Barroude, Port Bielh, Gentau*).

Comme suite à la synthèse des pratiques en matière de gestion piscicole, une doctrine partagée entre les instances de la pêche et le conseil scientifique a été élaborée et un arrêté fixant les lacs et tronçons de cours d'eau alevinables, en cœur de Parc national des Pyrénées, a été pris par Monsieur le Directeur. Des inventaires piscicoles ont par ailleurs été réalisés sur des cours d'eau d'altitude (*cf. gestion piscicole*).

Le parc national suit également des sondes thermiques réparties sur le bassin versant du Marcadau – commune de Cauterets.

- amélioration des pratiques d'utilisation non agricole des produits phytosanitaires dans les collectivités (*opération zéro pesticide*),

- inventier, restaurer et valoriser les zones humides :

Une étude sur l'élaboration d'une cartographie des zones potentielles de milieux humides des Hautes-Pyrénées portées par l'association action – recherche – environnement Midi-Pyrénées (*AREMIP*) a été rendue. Un partenariat avec cette association, le P... arc national des Pyrénées et la commune d'Aucun a été mis en place pour valoriser la zone humide d'Aucun. Des travaux de débroussaillage ont ainsi été menés en 2014,

- gestion de l'assainissement et de l'eau potable dans les refuges :

Comme suite à la convention qui a été signée entre l'agence de l'eau Adour - Garonne et les quatre principaux propriétaires de refuge (*club alpin français, Parc national des Pyrénées, commission syndicale de la vallée de Saint-Savin*), des prises de contact ont été réalisées avec des structures travaillant déjà sur ces thématiques afin d'identifier les pistes de travail à initier.

Suite à la journée de formation à l'écocentre PIERRE & TERRE sur les toilettes sèches et l'assainissement écologique, un partenariat a été défini avec cette structure pour diagnostiquer des dispositifs existants ou proposer des solutions alternatives à des maîtres d'ouvrage dans le cadre de création ou de mises aux normes d'installation.

Différents sites avec des problématiques différentes ont ainsi fait l'objet d'un diagnostic en 2014 :

- parking fréquenté : Frédancon, Artiguesse,
- cabane pastorale : La Plagne (*cabane non fromagère*), Salistre (*cabane fromagère*),
- refuge : Campana de Cloutou (*refuge gardé*), Larry (*refuge non gardé*).

Une réunion a également eu lieu avec le club alpin français, l'agence de l'eau Adour – Garonne, le bureau d'études CETIA et le Parc national des Pyrénées pour évoquer des pistes d'action sur la formation des gardiens de refuge. Une présentation de ce type de dispositif a été réalisée dans le cadre du réseau « *grands sites Midi-Pyrénées* » lors d'une journée technique sur le thème des déchets et de la propreté.

Gestion piscicole

Réglementation

Le Parc national des Pyrénées a pris un arrêté pour fixer les modalités d'exercice de la pêche en zone cœur du parc. Une concertation a été menée avec les fédérations de pêche et services de l'Etat, au deuxième semestre 2014, pour l'arrêté de 2015.

Par ailleurs, les alevinages en zone cœur sont soumis à autorisation. Trois demandes ont été traitées en 2014 (*lacs des Hautes-Pyrénées, lacs d'Ossau, cours d'eau de Cauterets*).

Dans la continuité du travail mené en 2013, une doctrine a été élaborée et partagée entre les fédérations départementales de pêche, les associations agréées, les membres du conseil scientifique et le Parc national des Pyrénées. Elle a abouti à un arrêté de Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées fixant la liste des lacs et tronçons de cours d'eau alevinables en zone cœur. En parallèle, des études afin d'améliorer la connaissance sur les populations piscicoles de certains cours d'eau d'altitude ont été menées.

Partenariats avec les instances de la pêche

Dans les cadres des échanges avec les fédérations de pêche sur les alevinages en zone cœur, des inventaires piscicoles par pêche électrique ont été réalisés sur certains cours d'eau méconnus. Ainsi le bassin versant du gave d'Arrens (*Larribet*), du gave de Brousset (*Anéou*), du Magnabaigt et du gave de Bioux ont été inventoriés en 2014. Ces études ont vocation à caractériser la fonctionnalité des milieux vis-à-vis des populations piscicoles présentes. Il s'agit d'orienter au mieux la gestion piscicole menée (*gestion patrimoniale*).

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la fédération de pêche des Pyrénées-Atlantiques et les associations agréées de Laruns, de Bielle-Bilhères et d'Arudy, une signalétique a été posée aux abords du refuge d'Ayous. Il s'agit d'un panneau présentant le cycle de vie de la truite et quelques espèces remarquables associées aux milieux aquatiques.

Actions de soutien aux partenaires et projets

En 2014, le Parc national des Pyrénées a participé à différentes instances concernant l'eau et les milieux aquatiques :

- commission eau de l'institution patrimoniale du Haut-Béarn,
- comité de pilotage du contrat de rivière gave de Pau et du contrat de bassin des Nestes,
- comité de suivi des transparences EDF en vallée d'Aspe,
- assemblées générales des fédérations de pêche.



▲ Pêche électrique sur le Larribet en Val d'Azun

Le tourisme durable

L'observatoire des fréquentations touristiques

Comme suite à une nouvelle consultation, le bureau d'étude TRACE TPI a été retenu pour réaliser les rapports de fréquentation pour les années 2013 et 2014. Il s'agit d'une analyse détaillée de la fréquentation de six grands sites d'accueil pour le territoire : le Somport, Bious-Artigues, la route du Pourtalet, le Pont d'Espagne, Gavarnie, le Néouvielle. Pour la fréquentation hivernale, un test de protocole de suivi de cette dernière a été réalisé sur trois sites : le Somport, Gavarnie (*bois de Bédérou et de Bourlic*), le Néouvielle. La présentation de résultats a fait l'objet d'un rapport intégrant les améliorations à apporter au niveau du protocole de suivi afin de fiabiliser les résultats.

Vol libre

Participation à la concertation avec le comité départemental de vol libre des Hautes-Pyrénées et à la définition de l'arrêté pour le survol en zone cœur pris par Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées.

Manifestations sportives et culturelles dans le Parc national

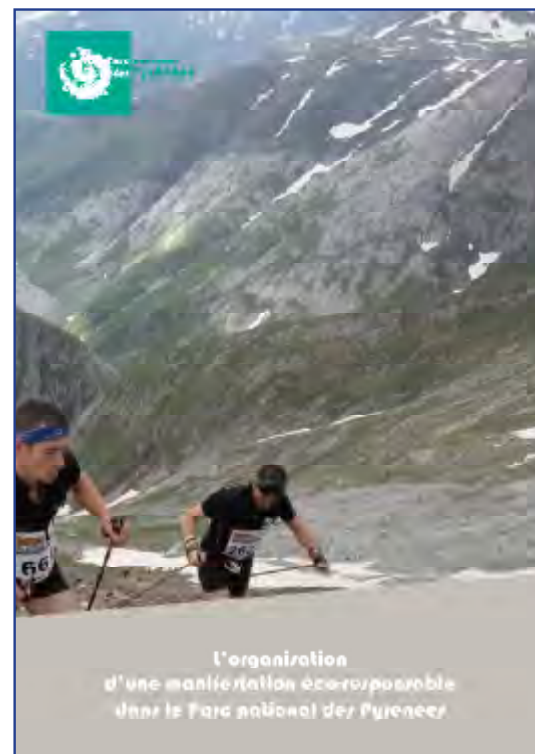
Un guide pour des manifestations éco responsables dans le parc national des Pyrénées a été rédigé et édité.

Le pôle d'excellence rural « tour du massif du Néouvielle »

En 2014, les travaux sur le refuge d'Orédon se sont achevés. L'enquête publique autour de la création du refuge d'Aygues-Cluses a été menée. Des dossiers de demande de financement ont été déposés. Aucun aménagement sur les portes d'entrée n'a été engagé.

La gestion environnementale des refuges

La démarche de gestion environnementale pour les refuges est terminée. Un partenariat avec l'assemblée pyrénéenne d'économie montagnarde (APEM) concernant l'hébergement (*site internet*) et l'actualisation de la base de données refuge et la création d'un référentiel refuge a été mis en œuvre.



L'organisation d'une manifestation éco-responsable dans le Parc national des Pyrénées

Partenariat avec les accompagnateurs en montagne

Le parc national a organisé les formations suivantes pour les accompagnateurs en moyenne montagne :

- fréquentation et dérangement hivernal dans la Réserve du Néouvielle : du 31 mars au 1^{er} avril 2014,
- impact sur le dérangement hivernal, Gavarnie, le 18 mars 2014,
- sensibilisation sur le thème des vieilles forêts. Rôle du bois mort, espèces saproxyliques, cycle forestier à Cauterets.

Dix neuf accompagnateurs en montagne ont participé à ces formations

Le partenariat avec les accompagnateurs a fait l'objet de la création d'un programme des sorties partenaires du Parc national. Il a été édité à 5 000 exemplaires.



L'accompagnement de projets

Le sentier des mines de Baburet : la pose des panneaux d'interprétation et du panneau de départ a été réalisée. Une documentation pour la présentation du sentier a été éditée. L'inauguration aura lieu en juin 2015.

Les sentiers raquettes sur le domaine nordique du Somport : les panneaux de départ pour deux sentiers raquettes ont été rédigés et fabriqués.

Le parc national a suivi plusieurs études sur le territoire :

- lancement de l'étude de requalification du bâtiment et du site du Somport,
- requalification du site d'Artigues,
- création de l'office de la montagne à Cauterets,
- la station sports de nature en vallée d'Aspe,
- l'amélioration des sites d'accueil en vallée d'Ossau,
- le plan local de randonnée en vallée d'Aspe,
- le schéma directeur de développement du territoire de Gèdre-Gavarnie,
- les comités de pilotage relatifs aux grands sites Midi-Pyrénées de Cauterets et de Gavarnie,
- la charte forestière du pays des Nestes,
- la création d'un observatoire (*ciel étoilé et rapaces*) à Lurgues sur la commune d'Aulon,
- la création du parc Ludopia à Accous.

Le parc national a rédigé le cahier des charges pour une consultation en vue d'une étude sur l'amélioration de l'accueil sur les sites de Troumouse et du Maillet – commune de Gèdre - dans le cadre de la mise en place de navettes. L'étude a débuté en novembre 2014, des travaux sur le site de Troumouse (*abri d'accueil et toilettes sèches*) pourraient avoir lieu à l'été 2015.

Cinq projets, dans les Hautes-Pyrénées, relatifs au tourisme ont été présentés et soutenus dans le cadre de la convention inter régionale de massif Pyrénées.

Préserver le patrimoine naturel et renforcer les solidarités écologiques

La marque « *Esprit Parc national des Pyrénées* »

Le règlement d'usage collectif « *sortie découverte et hébergement* » a été définitivement validé dans le cadre de la collaboration entre parcs nationaux. Le Parc national des Pyrénées a travaillé activement à la rédaction du règlement d'usage collectif « *viande de ruminants et d'équins* », dans le cadre de la mise en place de la marque « *Esprit Parc national* ». Ce travail a fait l'objet de nombreuses discussions et d'une phase de test sur des exploitations.

L'accueil d'un stagiaire pendant six mois a permis la réalisation :

- d'un état des lieux de la filière hébergement,
- d'un zoom sur la filière hôtellerie de plein air, à partir d'un critère sélectif du cahier des charges sur la répartition des emplacements nus ou établissements éco construits et des mobil homes,
- de plusieurs documents administratifs (*grille d'audit, contrats,*)

Le document de mise en œuvre de la marque du parc national a été finalisé et présenté au conseil économique, social et culturel et validé en conseil d'administration. Des rendez-vous préparatoires à l'élaboration de contrats de partenariat avec les réseaux ont été pris. Le Parc national a participé à l'élaboration d'un projet dans le cadre de la coopération inter parcs pyrénéens.

Conservation et gestion des habitats

En 2013, une réflexion a été engagée avec la commune d'Aucun pour définir les objectifs et les actions de gestion d'une zone humide. Cette réflexion est accompagnée par l'association Action recherche environnement Midi-Pyrénées dans le cadre de la démarche de la cellule d'assistance technique à la gestion des zones humides du département des Hautes Pyrénées.

Les actions engagées sur le site sont les suivantes :

- suivi des habitats, des espèces végétales et des méthodes de gestion,
- approfondissement des connaissances sur les insectes (*papillons, libellules*) du site,
- communication sur la gestion du site et les zones humides,
- travaux de débroussaillage.

Plusieurs réunions avec les élus de la commune dans le courant de l'année 2013 ont permis de statuer sur les attendus du travail de communication. Un panneau sous forme de triptyque est à l'étude pour sensibiliser les habitants et les visiteurs du travail de restauration en cours sur la commune. Il est prévu une pose du panneau sur le site fin 2015.

En 2015, un travail similaire devrait s'engager avec la commune d'Arrens-Marsous au sujet de la zone humide dite « *du lac de Soum* ».

Conservation et gestion de la faune et de la flore

Préservation des populations d'espèces animales (*rapaces, chauves souris, galliformes, etc...*)

Programme de réintroduction du bouquetin

Suite à la signature des accords transfrontaliers conclus par les ministres de l'environnement espagnol, andorran et français le 23 avril 2014, le Parc national a réalisé trois opérations de lâchers de bouquetins. Seize bouquetins ibériques (*Capra pyrenaica*), onze mâles et cinq femelles, ont été libérés au total : neuf le 10 juillet, trois le 19 juillet, quatre le 10 octobre. Le lieu du lâcher était le site du Clot, sur la commune de Cauterets, dans la zone cœur du Parc national des Pyrénées. La présence de Madame la Ministre en charge de l'écologie, Ségolène ROYAL, lors du lâcher du 19 juillet 2014 soulignait l'importance de l'évènement.

Prélevés en Espagne, dans le Parc national de la sierra de Guadarrama, sur le territoire de la communauté autonome de Madrid, les seize bouquetins transférés ont préalablement satisfaits aux analyses sanitaires exigées par les services vétérinaires. L'objectif est d'éviter impérativement d'introduire de nouvelles maladies susceptibles de se propager aux ongulés domestiques et sauvages. Des déplacements relativement importants ont été observés chez certains individus quand d'autres ont manifesté une forte sédentarité dès leur libération. La plupart des déplacements se sont inscrits dans un rayon de dix kilomètres autour du site de lâcher. Le suivi aura permis de noter l'installation intéressante d'un groupe d'animaux dans le secteur très proche du site de lâcher où ils ont notamment choisi d'établir leurs quartiers d'hivernage conformément à ce qui était attendu par l'étude du site.

Autre résultat rassurant de première importance, la constatation de la survie des individus lâchés et leur très bon état corporel. Ce travail s'intègre dans la stratégie nationale de restauration des bouquetins.

Des actions pédagogiques ont été réalisées par les agents du Parc national des Pyrénées auprès des écoles des vallées concernées. Elles font suite à celle déjà engagée en 2013 qui avait permis d'amorcer le développement de la thématique : « *réintroduction du bouquetin* ». Au cours de l'année scolaire 2014-2015, une dizaine de projets pédagogiques destinés aux scolaires ont été engagés dans les écoles de Cauterets, Villelongue, Argeles, Luz Saint Sauveur et Soulom. Ils ont pour objet de présenter l'espèce dans le domaine biologique, mais également sous les aspects historiques qui ont mené à sa disparition des Pyrénées. Pour permettre l'efficacité de cette action de nombreux documents audio-visuels ont été produits et des actions sont engagées pour la réalisation d'outils pédagogiques sous forme de maquettes ou d'expositions itinérantes.

Plusieurs actions se sont attachées à développer une communication destinée au grand public. Elles se sont déclinées sous forme d'interviews pour les journalistes, d'animations particulières répondant aux demandes de groupes. Un effort éditorial a permis la production d'articles spécifiques dans le journal « *Empreintes* » du Parc national des Pyrénées. Des travaux sont engagés dans l'élaboration d'un site Internet spécialisé sur l'information autour du développement du projet de réintroduction.

Une communication plus ciblée a permis d'informer en continu le personnel directement concerné par les résultats du suivi sous forme de bulletins diffusés par courriers électronique.

Enfin il faut noter que les deux derniers lâchers ont fait l'objet de très nombreux articles dans les médias nationaux européens et locaux. FRANCE 3 a réalisé un reportage lors du deuxième lâcher réalisé en présence de la Ministre de l'environnement Madame Ségolène ROYAL.

Outre les aspects de suivi, plusieurs actions scientifiques sont engagées en collaboration avec le monde universitaire et de la recherche. Sont notamment en cours d'élaboration :

- une étude visant à connaître le pool génétique fondateur et ses évolutions au cours du temps dans une préoccupation de gestion de la variabilité génétique garante du succès de la population à long terme,
- une étude comparative des régimes alimentaires du bouquetin et de l'isard,
- une étude sérologique de l'isard, espèce sentinelle du fait de sa proximité spécifique, basée sur des captures en continu doit assurer une veille sanitaire indirecte du bouquetin,
- un projet de thèse visant à étudier et approfondir les connaissances découlant du déroulement du projet de réintroduction et de l'installation de la population de bouquetins est à l'étude en collaboration avec l'institut national de recherche agronomique de Toulouse. Il devrait permettre la mise à disposition d'un étudiant.

Veille sanitaire

La veille sanitaire mise en place en 2008 s'est poursuivie en 2014. Les objectifs définis au départ sont restés les mêmes et visent à pouvoir répondre aux questions des usagers (*chasseurs, éleveurs ...*) et du grand public sur la santé des populations animales ainsi que sur les risques et conséquences tant sur la santé publique des biens et des personnes, que sur le devenir de la biodiversité du parc, en :

- améliorant la connaissance du statut sanitaire des espèces ciblées, son évolution dans le temps et dans l'espace et son implication éventuelle dans la régulation de ces espèces,
- identifiant et évaluant les impacts des activités humaines sur la pathologie de la faune sauvage (*traumatologie, écotoxicologie...*) et les interrelations possibles faune sauvage – faune domestique,
- détectant rapidement l'apparition d'un phénomène de mortalité inhabituel et/ou autres phénomènes anormaux (*sentinelle*),
- surveillant le rôle potentiel joué par la faune sauvage dans la circulation des maladies réglementées et pouvant jouer un rôle dans la sécurité des biens et des personnes.

Ce suivi repose sur l'observation des mortalités des différentes espèces de la

faune sauvage de part la vigilance des agents mais également sur tout signalement de phénomène anormal de la part des usagers du Parc. Chaque mortalité découverte et exploitable fait l'objet d'analyses (*autopsie, recherches bactériennes, virales et/ou toxicologiques*).

Le bilan des analyses 2014 ainsi que la rétrospective sur les données cumulées depuis 2008 ont été présentées aux membres du comité de pilotage de cette veille fin novembre 2014. Ce comité de pilotage, constitué d'experts sur les pathologies de la faune sauvage, mais également de représentants des mondes cynégétique, agricole, professionnels de la santé animale pour les départements des Hautes Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques, a pour mission d'orienter et valider le travail réalisé en fonction des données et connaissances acquises ainsi que des préoccupations sanitaires du moment.

Sur une moyenne d'une cinquantaine de cadavres analysés par an, aucune suspicion de maladie réglementée n'a été faite. Pour la plupart des espèces étudiées les animaux sont en bon état physiologique et les principales causes de la mort sont d'origines traumatiques. Ces causes traumatiques peuvent cependant être favorisées par d'autres causes pouvant être responsable de la baisse de vigilance de l'animal. Cette année encore la présence d'anticoagulants et de molécules utilisées comme pesticides (*dont des molécules pour lesquels l'usage est, aujourd'hui, interdit en France*) a été mise en évidence sur les différentes espèces étudiées et ce dans une proportion non négligeable. L'usage de ces produits, en dehors de quelques empoisonnements, n'est donc pas sans conséquence sur la faune prédatrice ou charognarde et peut, à terme avoir des conséquences dramatiques sur certaines populations à faible effectif.

Des causes infectieuses, d'ordre différent pour les mustélidés et les isards, ont également pu être mises en évidence sur ces deux espèces. Pour les mustélidés la présence du virus de la maladie de Carré sur plusieurs prélèvements est suspecté comme pouvant être responsable du pic de mortalité des mustélidés observé sur les années 2010-2011. Pour les isards, la pestivirose mise en évidence en 2012 persiste sur la vallée d'Aure et la vallée de Luz Saint Sauveur et pourrait être responsable de certaines baisses de populations.

Les partenariats

Participation du Parc national des Pyrénées à des événements

Le Parc national des Pyrénées a participé aux événements suivants :

- inauguration de la nouvelle Maison du Parc national de Saint-Lary Soulan,
- exposition sur les paysages géologiques du massif de Gavarnie Mont Perdu,
- édition d'un ouvrage sur la transhumance en collaboration avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne,
- réalisation d'un film sur les paysages géologiques du massif de Gavarnie Mont Perdu,
- réalisation de douze clips de promotion ou de connaissance.

Les maisons du Parc national

La maison du Parc national de Saint-Lary-Soulan

La maison du Parc national des Pyrénées est aménagée au cœur du village de Saint-Lary, sur la place principale, à côté de la mairie. La commune de Saint Lary Soulan et le Parc national des Pyrénées ont réhabilité cette maison en l'inscrivant dans les nouveaux enjeux d'aujourd'hui :

- accueillir tous les publics et disposer du label « tourisme & handicap »,
- mettre les enjeux environnementaux au cœur du nouveau projet,
- conduire un projet éco responsable.

Plusieurs espaces ont ainsi été conçus. Un espace, accueil est dédié à la présentation du Parc national des Pyrénées, de son travail et des différentes missions qui lui sont assignées. L'hôtesse y accueille et informe le public. On y trouve une banque d'accueil, des présentoirs, des cartes, une borne tactile avec les randonnées de la vallée et la boutique.

Deux espaces muséographiques distincts ont été créés. Une exposition intérieure sur le thème de la forêt en vallée d'Aure a été déclinée. Les trois étages de forêt présents en vallée d'Aure sont exposés : la ripisylve de bord de Neste, la hêtraie-sapinière et la forêt de pins à crochets de la réserve naturelle nationale du Néouvielle, plus haute forêt d'Europe. Pour chacun de ces habitats, la faune et la flore y sont présentés tout comme les arbres. Animations tactiles, sonores et odoramas permettent la découverte sensorielle des différentes espèces animales et végétales. L'utilisation de la forêt par l'homme est également abordée. Un espace extérieur sur le thème d'une utilisation éco responsable du bois permet de découvrir toutes les utilisations du bois sous forme d'animations tactiles. Une salle de projection et de conférence complète l'aménagement.

Le premier et le deuxième étage du volume sont réservés à un usage privatif et réaménagés afin d'y installer les bureaux administratifs du secteur de la vallée d'Aure.

La maison du Parc national des Pyrénées de Saint Lary Soulan a ouvert le 8 avril 2014 et a été inaugurée le 13 juin 2014.

Réaménagement de la maison du parc national et de la vallée de Luz Saint-Sauveur

A Luz Saint-Sauveur, la commune et le Parc national des Pyrénées ont construit, en 1982, la maison du Parc national et de la vallée.

Cette maison, gérée par un syndicat mixte, est un lieu de vie essentiel en matière d'accueil, d'animation et de sensibilisation pour des publics très différents. Des travaux devenaient indispensables pour renforcer la multifonctionnalité du lieu et l'adapter aux attentes de tous les publics. Le réaménagement de la partie réservée au parc national s'inscrit dans cette rénovation intérieure de l'ensemble du bâtiment.

Avec la banque d'accueil, plus fonctionnelle, le parc national a participé à la modernisation de nouveaux panneaux de présentation des services de la maison. Il a privilégié la mise en place de grandes photos représentatives des thèmes retenus : le parc national et la vallée de Luz Saint Sauveur - Gavarnie, la faune et la flore, les paysages, l'eau, le pastoralisme, le tourisme, la réserve internationale de ciel étoilé. Des textes de présentation accompagnent les photos.

Espace d'Information au col du Pourtalet en vallée d'Ossau

Le Parc national des Pyrénées est devenu propriétaire du bâtiment de l'ancienne douane du col du Pourtalet. Ce bâtiment, situé à l'entrée de la zone cœur du Parc national, occupe une situation stratégique en bordure de route, juste après le passage de la frontière espagnole et avant le parking frontalier français.

Le bâtiment sera divisé en trois modules :

- un point d'information et de sensibilisation : cet espace sera ouvert au public du printemps à l'automne, la visite y est libre et il fonctionne sans personnel,
- Y sont présentés, sous forme de textes et de photos, le parc national, la faune et la flore, la géologie, l'archéologie et le bornage, le pastoralisme,
- un point de vente du fromage : cet espace sera ouvert pendant la saison estivale. Il sera géré par les bergers de la vallée d'Ossau,
- un hébergement pour le personnel du parc national : cet espace sera privatif.

Pour compléter l'information dispensée dans le bâtiment, des panneaux seront également mis en place sur le parvis extérieur au sud du bâtiment. Ils présenteront la réglementation du Parc national, la vallée d'Ossau, les possibilités de randonnée et des informations pratiques.

Le bâtiment a été réceptionné à la fin du mois de novembre 2014. Il sera mis en fonctionnement et inauguré le 7 juillet 2015



**Les outils
au service du territoire**

Les outils au service du territoire

L'information et la communication de tous les publics

Editions

Editions nouvelles

Le Parc national a coédité un ouvrage intitulé « *itinéraires de bergers* ». Il a été publié en coédition avec les Editions Cairn et en partenariat avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

Jeux

Un jeu « *tête à queue* » a été réalisé avec la collaboration de tous les parcs nationaux. Un jeu, appelé « *Pyrénix* », a été conçu et édité par le lycée de Lannemezan, les Editions Cairn et le Parc national des Pyrénées.

Agenda 2015

Comme chaque année, le Parc national des Pyrénées a travaillé, avec les autres parcs nationaux, à la réalisation de l'agenda 2015 en partenariat avec l'éditeur Terre Sauvage. Des photos et des textes ont été transmis.

Carte de vœux 2015

La carte de vœux électronique du Parc national 2015 avait pour objet la réintroduction du bouquetin ibérique.

Mosaïque

Dans l'esprit de mutualisation des connaissances, les parcs nationaux éditent, conjointement, des ouvrages appelés « *Mosaïque* » aux éditions GLÉNAT. Il s'agit de petits guides pédagogiques faisant appel aux connaissances scientifiques.

Salon du livre pyrénéen de Bagnères de Bigorre

Le Parc national des Pyrénées a participé au salon du livre pyrénéen de Bagnères de Bigorre en octobre 2014.

Audiovisuels

L'audiovisuel dans les Maisons du Parc national

Un contrat de maintenance a été mis en place pour l'ensemble des installations audiovisuelles des maisons du Parc national.



Les films

En 2014, le Parc national des Pyrénées a réalisé plusieurs films.

Parcs nationaux de France a engagé une démarche de production avec la société PARACHUTE PRODUCTIONS, société de production audiovisuelle en charge de la réalisation de « *World on board* », programme de télévision bilingue français - anglais proposé au voyageurs des vols longs courriers d'Air France. Ces films font la promotion de l'image de la France à travers la présentation de son offre touristique, culturelle et économique. Un film de quatre minutes présentant les parcs nationaux de France a été diffusé en deux parties successivement pendant trois mois du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014 soit six mois de diffusion au total.

Pour présenter le Parc national des Pyrénées à Sydney - Australie, lors du congrès mondial des parcs, un film sur le Parc national des Pyrénées, d'une durée de trois minutes, été réalisé.

Dans la continuité de cette production, un film sur le Parc national des Pyrénées quinze minutes a également été édité avec le concours des comités départementaux du tourisme des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Il présente les multiples facettes du cœur du parc national.

La réintroduction du bouquetin dans les Pyrénées françaises est intervenue en juillet 2014. Des bouquetins ont été lâchés dans le Parc national des Pyrénées et dans le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. Les deux parcs ont souhaité couvrir ces événements en réalisant un film sur cette opération. Un film de cinq minutes de a été édité par le Parc national des Pyrénées et le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises avec le concours de la société WHITE FOX.

Dans le cadre du programme communautaire de coopération territoriale entre l'Espagne et la France (POCTEFA) autour du site « *Pyrénées - Mont Perdu* » classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Parc national des Pyrénées a réalisé une production sur la formation géologique du site Pyrénées Mont Perdu. Ce film de quinze minutes, produit par le Parc national des Pyrénées et réalisé par la société WHITE FOX, raconte la fabuleuse histoire géologique du site Pyrénées-Mont Perdu.

Les clips

En 2014, le Parc national des Pyrénées a réalisé, avec ses équipes spécialisées, douze clips vidéo :

- à la recherche des lagopèdes alpins,
- capture d'isards en vallée d'Aspe,
- échanges franco espagnols,
- la subulaire aquatique, histoire d'une régression,
- le ballet des rapaces du massif du Pibeste,
- le jardin pédagogique du collège de Bedous,
- les élèves de l'école d'Arras à la découverte du Parc national,
- les vautours s'équipent de GPS,
- la réintroduction du bouquetin ibérique 10 juillet 2014,
- Madame Ségolène ROYAL, ministère en charge de l'écologie, réintroduit le bouquetin ibérique à Cauterets,
- tournée hivernale dans le Réserve naturelle nationale du Néouvielle,
- tournage d'un film sur la formation géologique du massif de Gavarnie Mont Perdu.

Ces films sont en ligne sur le site internet du Parc national – www.parc-pyrenees.com -

Les interventions pédagogiques pour le milieu scolaire

L'établissement public du Parc national des Pyrénées porte une attention toute particulière aux scolaires et aux jeunes. Des contacts sont développés entre établissements scolaires et le Parc national dans chaque vallée. Chaque année, les agents du Parc national interviennent dans les écoles de l'aire d'adhésion dans le cadre d'un projet pédagogique défini avec les équipes enseignantes.

Les agents interviennent alors dans les écoles de l'aire d'adhésion. Plusieurs interventions dans la classe au cours de l'année (*trois au minimum*) sont organisées. Une ou plusieurs sorties sur le terrain à proximité de l'école et/ou dans le cœur du Parc national sont également réalisées. Toutes ces interventions sont gratuites.

Le Parc national des Pyrénées et les écoles primaires de l'aire d'adhésion

Le bilan quantitatif pour l'année scolaire 2013 - 2014 est le suivant : 1 185 élèves de vingt trois établissements scolaires de l'aire d'adhésion ont bénéficié d'une intervention d'un garde-moniteur.

Le Parc national des Pyrénées et les scolaires d'autres régions

Vingt deux établissements scolaires hors aire d'adhésion ont également bénéficié d'une intervention d'un garde-moniteur soit 916 élèves hors de l'aire d'adhésion.

Le Parc national des Pyrénées et les scolaires de l'agglomération tarbaise

La mairie de Tarbes a mis en place un programme de sensibilisation au développement durable pour l'ensemble des écoles de Tarbes et de l'agglomération.

Plusieurs partenaires de la commune interviennent et les élèves partent ensuite au centre d'hébergement de Payolle pendant plusieurs jours pour découvrir la montagne.

262 élèves venus de neuf écoles différentes et de onze classes sont venus visiter l'espace muséographique à la maison du Parc national à Tarbes.

En dehors de ce programme, de septembre 2013 à juin 2014, **la maison du Parc national des Pyrénées à Tarbes** a reçu la visite de dix sept classes pour un total de 445 élèves (*primaires, collégiens et lycéens*). On observe une forte diversité : du cours élémentaire 2 à la classe d'insertion préparation au bac pour des élèves chinois en stage au Lycée Marie CURIE. On note aussi une présence de classes venant de l'extérieur (*voyage scolaire de Seine Saint Denis*) et classes de Vic-en-Bigorre et Pouyastruc. La demande d'intervention porte tant sur les métiers liés au Parc (*classe de 3ème transition*) que sur les Pyrénées (*classe de chinois, ukrainiens*) que sur une éducation au sens large, ou bien le lien entre conservation de la nature et activités agricoles (*classes de lycée agricole*).

Au total, le Parc national des Pyrénées a accueilli 2 808 élèves de soixante et onze établissements scolaires.

Des journées d'échanges avec les enseignants

Dans le cadre de la convention de partenariat qui lie le Parc national des Pyrénées et la direction des services académiques des Hautes-Pyrénées, des journées d'information et de formation sont proposées aux enseignants en poste et en cours de formation à l'IUFM. Une journée d'information sur la flore a été mise en place en 2014.

Une convention de partenariat lie également le Parc national des Pyrénées et la direction des services académiques des Pyrénées-Atlantiques. Cette convention, conclue pour une durée de trois années scolaires, permet d'organiser au moins deux journées par an sur des thématiques liées à notre espace naturel.

Le Parc national des Pyrénées et les collégiens

Le Parc national collabore avec plusieurs collèges de l'aire d'adhésion : les collèges de Bedous et Laruns en Pyrénées-Atlantiques et ceux de Luz Saint-Sauveur et de Pierrefitte en Hautes-Pyrénées. Il intervient également dans deux lycées hors aire d'adhésion : les lycées d'Oloron Sainte-Marie et de Lannemezan. Des conventions de partenariat sont signées avec ces établissements.

Le collège de Bedous - Pyrénées-Atlantiques

Une convention de partenariat entre le collège et le Parc national des Pyrénées a été signée pour les années scolaires 2011 - 2014. Le projet a été décliné dans un travail pluridisciplinaire autour de la thématique globale « *l'approche naturaliste des Pyrénées* ». Il a été ouvert aux trois écoles de la vallée (*regroupement pédagogique intercommunal d'Accous, écoles de Bedous et d'Etsaut*). Les gardes-moniteurs interviennent environ quinze jours auprès du collège (*classe et terrain*).

Le collège de Laruns - Pyrénées-Atlantiques

Une convention de partenariat entre le collège et le Parc national des Pyrénées, le Club alpin français, la mairie de Laruns, l'association Education à l'environnement et le conseil général des Pyrénées-Atlantiques a été passée en 2012 pour une durée de quatre ans. Le projet pédagogique mis en œuvre sur le collège de Laruns s'intitule « *dispositif montagne* ». Il vise à permettre aux élèves participants de découvrir et s'approprier le patrimoine naturel et culturel à savoir celui de la vallée d'Ossau.

Les élèves qui y participent n'appartiennent pas à une classe ou un niveau spécifique : tout élève scolarisé en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}, souhaitant s'inscrire au projet peut être candidat. Le programme des quatre années de formation proposées aux élèves est établi en étroite collaboration avec des partenaires du « *dispositif montagne* ».

Il se décline en quatre thèmes :

- le pastoralisme,
- l'eau : son parcours et ses usages,
- le pyrénéisme,
- l'influence du milieu sur l'homme et de l'homme sur le milieu.

Chaque thématique est composée d'un versant naturel et d'un versant culturel, permettant aux élèves de créer des liens entre les faits observés, les notions abordées. Ce « *dispositif montagne* » s'inscrit plus largement dans le cadre du « *parcours de découverte des métiers et des formations* » (PDMF). Chaque thématique annuelle représente pour les collégiens une occasion supplémentaire de découvrir un métier en relation avec l'étude menée.

En entrant dans ce dispositif, l'élève complète un porte-vue qui le suit tout au long de sa participation au projet. Ce dossier documentaire constitue la trace physique des activités auxquelles il a participé durant l'année, mais également un objet d'évaluation, ainsi qu'un support pour produire un résultat final : article de journal, exposition photographique à la fin de l'année, diaporama exploitable à l'extérieur du collège (*Parc national des Pyrénées, commune de Laruns, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, etc.*), prospectus de présentation des atouts naturels et culturels de la vallée d'Ossau, films, etc. Les gardes-moniteurs interviennent sept jours sur le terrain ou en classe par an.

Le collège de Luz Saint Sauveur - Hautes-Pyrénées

Une convention de partenariat entre le collège et le Parc national des Pyrénées a été passée pour les années scolaires 2012 - 2014. Le projet s'inscrit dans les objectifs du deuxième levier du contrat d'objectif du collège : « *action civique et citoyenne, ouverture internationale* ». Sa vocation première est de sensibiliser les élèves aux différentes thématiques du développement durable et d'expérimenter la mise en pratique d'actions concrètes et citoyennes au sein du collège. Le principe est également d'ancrer ce projet dans le contexte local et d'utiliser la dynamique qui existe sur la vallée de Luz Saint-Sauveur Gavarnie en termes de développement durable : opération zéro pesticide à Luz Saint-Sauveur, projet de la régie d'électricité sur l'éclairage, projet de réserve internationale de ciel étoilé, démarche éco-responsable de l'intercommunalité du pays Toy. Le projet porte sur le développement durable et les économies d'énergie.

Il a pour périmètre d'études le bâtiment du collège, les espaces « *verts* » alentours ainsi que la vallée de Luz Saint Sauveur - Gavarnie. Il concernera tous les niveaux : 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}. Le travail engagé avec la classe de 3^{ème} est réduit afin de permettre aux élèves de préparer le brevet des collèges.

Il est mené en partenariat avec la communauté de communes du pays Toy et le Parc national des Pyrénées et ses partenaires.

Chaque niveau traite une thématique spécifique :

- en classe de 6^{ème} sera abordée la connaissance de la biodiversité végétale locale,
- en classe de 5^{ème} seront abordés l'architecture traditionnelle, les matériaux d'isolation, le chauffage,
- en classe de 4^{ème} sera abordée la valorisation des déchets,
- en classe de 3^{ème} seront abordées la production et la consommation d'électricité.

Pour chaque thématique, un binôme enseignant du collège et garde-moniteur du Parc national des Pyrénées est constitué. Dès la rentrée, les deux référents fixent le programme pédagogique, le type d'interventions, calendrier et l'organisation des animations.

Les gardes-moniteurs interviennent seize jours sur le terrain ou en classe par an.

Le collège de Pierrefitte – Nestalas - Hautes-Pyrénées

Les gardes-moniteurs interviennent de façon ponctuelle sur le collège à la demande d'enseignants notamment sur le projet de réintroduction du bouquetin

Le Parc national des Pyrénées et les centres de vacances

Parallèlement au travail avec les établissements scolaires, le Parc national travaille avec les centres de loisirs. Une convention le lie avec le centre de loisirs Les Eterlous en vallée d'Aspe et le site de Peyranère.

Echanges scolaires avec l'Espagne – patrimoine mondial « Pyrénées – Mont Perdu »

Dans le cadre du programme de coopération territoriale entre l'Espagne et la France (POCTEFA) autour du site « *Pyrénées - Mont Perdu* » classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Parc national des Pyrénées a mis en œuvre des échanges scolaires entre élèves des collèges d'Ainsa, de Broto (*Espagne*) et de Luz Saint-Sauveur. L'objectif était de connaître les deux parcs nationaux, leurs villages, l'architecture et les cultures françaises et espagnoles. A travers son patrimoine naturel (*faune, flore, géologie, paysage*) et son patrimoine culturel (architecture, pastoralisme, paysage), les élèves ont découverts le patrimoine mondial.

Supports pédagogiques

Les achats de matériels pédagogiques se poursuivent. Chaque secteur du Parc national a été doté d'une mallette pédagogique avec des empreintes et du matériel de moulage. Dans le cadre du programme LIFE + Desman, le Parc national des Pyrénées a également été doté de trois malles pédagogiques.

Le passeport éducatif

Lors de l'élaboration de la charte du Parc national des Pyrénées, le rôle prépondérant du Parc national en matière d'éducation à l'environnement sur son territoire a été réaffirmé. Il a été émis le souhait de créer un passeport éducatif proposant, à l'ensemble des élèves des vallées, une découverte du Parc national et une approche des patrimoines naturel, culturel et paysager et du développement durable.

Le Parc national a souhaité diversifier l'offre éducative en proposant d'aborder de nouvelles thématiques telles que la culture, le patrimoine bâti, le réchauffement climatique, la gestion des déchets...

Afin de proposer aux enseignants des regards croisés sur ces différentes thématiques et d'aborder ces nouveaux sujets, le Parc national s'associe à différents partenaires : associations d'éducation à l'environnement, personnes ressources ou encore structures mobilisables.

Le passeport éducatif du Parc national des Pyrénées présente une offre pédagogique autour des thématiques des patrimoines naturel, culturel, paysager et du développement durable.

Ainsi, il propose aux enseignants de pouvoir aborder les thématiques du Parc national des Pyrénées, et une approche sensible. Le terrain est une composante essentielle de l'éducation à l'environnement. Il doit être mis en avant. Il incite à intervenir à l'extérieur et à découvrir l'environnement proche de l'école.

L'objectif du Parc national des Pyrénées est que chaque enfant scolarisé sur son territoire participe à un projet pédagogique mené dans le cadre du passeport éducatif du Parc national. Le parcours éducatif s'adresse à toutes les écoles de l'aire optimale d'adhésion. Les communes qui n'ont pas adhéré à la charte du Parc national pourront bénéficier du parcours éducatif. L'objectif est que chaque enfant du territoire puisse être sensibilisé.

L'objectif du parcours éducatif est que toute intervention dans les classes de l'aire optimale d'adhésion, quelque soit l'intervenant, se fasse à titre gracieux. Pour cela, le Parc national des Pyrénées prend en charge les interventions des partenaires qui sont rémunérés pour leurs interventions dans le cadre du parcours éducatif.

Pour accompagner les enseignants dans la définition de leur projet pédagogique, le Parc national remet à chaque professeur le « *livret de l'enseignant* ». Les élèves, quant à eux, reçoivent au début de leur scolarité un « *passeport éducatif* », le livret de l'élève, qui les suivra tout au long de celle-ci. Ces deux livrets ont été respectivement édités, en 2014, à 2 700 exemplaires pour le livret élève et à 250 exemplaires pour le livret enseignant.

Le contenu pédagogique répond aux programmes de l'éducation nationale et a été validé par les directions des services académiques des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques.



Le site www.parc-pyrenees.com

Le site internet est régulièrement consulté (174 000 connexions). On note une fréquentation accrue en 2014 par rapport 2013 (146 000 connexions). La rubrique « actualités » est alimentée chaque jour (programme animations dans les vallées, signature de convention de partenariat, activités du parc national, réunion dans les vallées avec des partenaires...). Les appels d'offres sont mis en ligne à la rubrique « commande publique » dès le début de la consultation. La rubrique « diffusion de données » est également très régulièrement fournie : journal Empreintes, lettre de la charte, ... L'ensemble des études scientifiques et des résumés sont mis en ligne. Une nouvelle rubrique a été créée : clips. Douze films vidéos sont à disposition.

Facebook

Le Parc national des Pyrénées a créé sa page Facebook en 2014. Elle réunit déjà plus de 2 600 abonnés et est de plus en plus lue. Elle est mise à jour quotidiennement.

La presse

Le Parc national a choisi de mettre en valeur le travail qu'il réalise au quotidien sur le territoire seul ou avec des partenaires. Il propose à la presse des sujets pour présenter ses études, ses suivis, ses partenariats avec les acteurs du territoire et son travail. Une large communication est également menée sur les animations. Enfin, une communication suivie a été faite tout au long de l'année autour de la charte.

La revue de presse est effectuée quotidiennement. Au-delà des articles dans la presse locale et nationale qui sont parus à partir des communiqués de presse envoyés par l'établissement, le Parc national des Pyrénées est régulièrement cité. Ainsi, 1 020 coupures de presse ont été collectées faisant apparaître le nom du Parc national.

La photothèque

Photothèque numérique

La photothèque numérique est régulièrement alimentée par de nouvelles photos des agents du Parc national.

Photothèque argentique

Le classement des diapositives anciennes datant du début du Parc national et « mémoire » de l'établissement : agents, administrateurs, signalétique, bâtiments, expositions, inaugurations... a été achevé. Quatre mille cinq cent diapositives et négatifs ont été numérisés et sont en cours d'indexation ainsi que le travail d'indexation des autres photos argentiques.

Cession de photos

Des contrats sont établis pour un prêt gratuit.

Quelques exemples de mise à disposition :

- partenaires : Festival de Gavarnie, centre d'interprétation de l'architecture et du Patrimoine du Piémont Oloronais,
- presse : presse quotidienne régionale,
- Parcs Nationaux de France : agenda 2015, exposition sur les grilles du jardin du Luxembourg à Paris, film Air France,
- Atelier technique des espaces naturels : calendrier 2014,
- Parc national des Pyrénées : publications pour la charte du territoire, Empreintes, carte de vœux, rapport d'activités, dépliants, fiches information, panneaux... et iconographie complète de la nouvelle maison du Parc national de Saint-Lary Soulan et Luz Saint Sauveur.

Connaître, informer et éduquer pour mieux préserver

Les publications

Sensibiliser la population locale, des scolaires et les visiteurs demeure une priorité pour le Parc national. Ainsi, divers supports de communication adaptés aux différents publics et aux messages à transmettre : lettre, journal, ouvrages ... sont édités chaque année.

Empreintes

Le Parc national des Pyrénées édite deux numéros de son journal destiné aux habitants de l'aire d'adhésion aux élus locaux, administrations et socioprofessionnels. Il explique les missions du Parc national des Pyrénées au travers d'articles de proximité, de reportages, d'interviews, d'actualités et d'illustrations (photos et dessins).

Un premier numéro est paru en juin 2014 et a traité des sujets suivants :

- une rubrique « actualités par vallée » : point d'information du Pourtalet, la subulaire, signature des conventions de la charte, nuit de la thermographie, concours prairies fleuries en Béarn.
- une rubrique « un territoire à connaître » : des vautours équipés de GPS, réintroduction d'isards au Pays basque, la cartographie des vieilles forêts.
- une rubrique « un territoire à vivre » : réhabilitation des sentiers du Parc national suite aux crues, le fonds crues du Parc national. Quelles aides pour quelles communes ? Défi famille énergie positive, la gestion pastorale en vallée d'Aspe.
- une rubrique « un territoire à partager » : itinéraires de bergers entre les Landes et le Béarn - un partenariat avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne : une exposition, un ouvrage, un film, des animations - collaboration avec les pays d'art et d'histoire du Béarn et d'Aure et du Louron, sorties avec les détenus de la maison d'arrêt de Pau, la maison du Parc national de Saint-Lary Soulan, le programme d'animations 2014, la commémoration des quarante ans de la mort de RITTER, les nouveautés de la boutique.
- la page enfants a été consacrée aux brebis.

Un second numéro est paru à l'automne 2014 et a traité des sujets suivants :

- une rubrique « actualités par vallée » : aigle, faucon crécerellette, vautour.
- une rubrique « un territoire à connaître » : la réintroduction des bouquetins ibériques, le desman, les lacs sentinelles, la subulaire, les isards et les grands rapaces.
- une rubrique « un territoire à vivre » : les aides accordés par le Parc national, programme zéro pesticide, défi famille énergie positive, la cabane de Peyranère, l'assainissement écologie des cabanes et des refuges, la Berce du Caucase, le refuge de Barroude.
- une rubrique « un territoire à partager » : Le passeport éducatif, le collège de Bedous, édition d'un CD, liste verte de l'union internationale pour la conservation de la nature, les nouveautés de la boutique, les animations culturelles.
- la page enfants a été consacrée au bouquetin.

Le journal a été tiré à 25 000 exemplaires en juin 2014 et 20 000 exemplaires à l'automne 2014. Il a été diffusé dans les boîtes aux lettres des habitants de l'aire d'adhésion (17 000 foyers) et a été envoyé aux partenaires de l'établissement (1 000 exemplaires).

Il a également été mis à disposition du public dans les maisons du parc national. Enfin, il est consultable sur le site Internet – www.parc-pyrenees.com -.



Fiches d'information gratuites

Le Parc national des Pyrénées a édité en 2014 plusieurs nouveaux dépliants.

Dans le cadre du projet de réintroduction du bouquetin ibérique, un dépliant, une fiche d'observation et un autocollant ont été créés et diffusés.

Dans le cadre du programme de coopération territoriale entre l'Espagne et la France (POCTEFA) autour du site « Pyrénées - Mont Perdu » classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, un plan d'actions de communication a été élaboré avec différents partenaires (Parc national d'Ordesa, Comarca du Sobrarbe, coopération territoriale, Union Européenne, Conseil général des Hautes-Pyrénées, Gavarnie-Gèdre). Un nouveau dépliant de présentation « Pyrénées Mont Perdu, Cirques et Canyons, Patrimoine Mondial » a ainsi été édité. S'adressant au grand public, il a été tiré à 15 000 exemplaires en version française, et à 5 000 exemplaires en version espagnole et anglaise.

Parallèlement, le Parc national des Pyrénées a édité, comme chaque année, une série de fiches d'information sur son territoire, les modes et conseils d'accès, ainsi que des fiches thématiques.

En 2014, les fiches suivantes ont été éditées :

- « Parc national des Pyrénées » en français, en anglais et en espagnol,
- « randonner et s'héberger dans le Parc national des Pyrénées » en français, en anglais et en espagnol,
- « à la découverte des oiseaux »,
- « à la découverte des mammifères »,
- « à la découverte de la flore »,
- « à la découverte des chauve-souris »,
- « une vallée accessible à tous - la vallée du Tech ».

Une fiche sur « les animations du Parc national des Pyrénées » a été éditée afin de présenter les animations à venir dans les vallées pour la saison d'été.

La commercialisation

Ces dépliants sont diffusés dans les maisons du Parc national des Pyrénées, dans les offices de tourisme des différentes vallées, à l'occasion de salons ou lors de visites de délégations au siège à Tarbes. Le Parc national des Pyrénées a participé au forum d'échanges des dépliants d'information lors des deux journées organisées respectivement en juin et en novembre 2014.

Ces documents sont aussi mis à disposition des scolaires et des visiteurs qui recherchent des informations sur le Parc national des Pyrénées. Ils permettent également de répondre aux nombreuses demandes d'information formulées par courrier, courriel ou téléphone.

Expositions

A la demande de Madame la ministre en charge de l'écologie, une exposition présentant l'ensemble des parcs nationaux a été réalisée par Parcs nationaux de France. Elle a été présentée au ministère de l'écologie puis dupliquée pour être exposée sur le territoire de chaque parc national.

Dans le cadre du programme de coopération territoriale entre l'Espagne et la France, POCTEFA, une exposition « paysages géologiques » a été réalisée par le Parc national des Pyrénées et la Comarca de Sobrarbe. Elle présente des photographies du massif du Mont Perdu, classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre du patrimoine naturel et culturel.

Des tee-shirts ont été fabriqués en coton biologique provenant du commerce équitable et ont été mis en vente durant l'été 2014.

L'ouvrage « Pyrénées - Montagnes sauvages » aux Editions HESSE, a été mis en vente dans les maisons du Parc national.

Le topoguide de randonnées sur la vallée d'Aure, édité par le Comité départemental de randonnée pédestre des Hautes-Pyrénées, a été mis en vente à la maison du Parc national de Saint-Lary Soulan.

Diffusion des ouvrages du Parc national des Pyrénées

Afin que les ouvrages du Parc national soient vendus en librairies sur l'ensemble des vallées et plus largement sur les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, une convention de diffusion est passée avec les Editions CAIRN (Pau).

Vente sur la boutique du site www.parc-pyrenees.com

Les ventes via la boutique en ligne du site Internet du Parc national des Pyrénées sont de plus en plus importantes.

Les animations

En 2014, quelques deux cent cinquante cinq animations estivales ont été proposées et sept mille deux cent personnes ont participé aux manifestations hors comptabilisation des visiteurs dans les maisons du Parc national. Les maisons du parc national continuent à s'ouvrir vers l'extérieur et tout particulièrement aux valléens.

Quarante quatre conférences y ont été organisées sur différents thèmes historiques, naturels et culturels. Elles ont été animées par des érudits locaux et régionaux qui souhaitent partager leurs recherches, leurs travaux, leur passion. Au cours de l'année, des trente neuf expositions ont été présentées dans les maisons du parc national.

Des animations diverses ont également été proposées directement par le Parc national des Pyrénées : nuit de la chauve-souris, de la chouette, fête de la nature, soirées contes et astronomie dans les refuges...

Le Parc national des Pyrénées est un partenaire privilégié de nombreux événements festifs liés au milieu naturel et de manifestations culturelles valléennes : fêtes de la montagne, du fromage, des estives. Un programme de sorties thématiques sur le terrain encadrées par les gardes-moniteurs a été mis en place. Quatre vingt six points rencontre ont été organisés et soixante deux sorties thématiques ont été proposées.

Le Parc national des Pyrénées a aussi proposé des animations de sensibilisation hors de la période estivale.

Des verres éco responsables avec le logotype du Parc national ont été fabriqués pour les différentes animations.

Les sorties en montagne avec les gardes-moniteurs

En 2014, quatre conventions ont été renouvelées avec des associations ou établissements spécialisés accueillant des personnes en situation de handicap : Castel de Navarre à Jurançon, hôpital de jour pour enfants de Nay, association des paralysés de France à Arrens Marsous, institut médico éducatif du Martouré à Arudy.

Les « *journées Tourisme & Handicap* » des 28 et 29 mars 2014 ont été l'occasion d'organiser des journées « *portes ouvertes* » dans quatre de nos maisons : Etsaut, Arrens-Marsous, Cauterets et Saint-Lary Soulan.

Ainsi, au total, trente cinq sorties ont été réalisées en 2014, tous secteurs et siège confondus, concernant environ deux cent trente personnes handicapées différentes identifiables.

Les opérations au titre de l'insertion

En 2014, la convention avec le service départemental de l'éducation nationale concernant « *l'atelier relais* » a été renouvelée. L'objectif de ce partenariat est d'aider des enfants en rupture scolaire, en les engageant dans un processus de resocialisation et de réinvestissement dans les apprentissages. Au total, huit sorties ont été réalisées, quatre en décembre et janvier sur les vallées de Luz Saint-Sauveur - Gavarnie, et quatre de mars à juin 2014 sur la vallée de Cauterets.

La convention avec la maison d'arrêt de Pau a été renouvelée. Deux expositions y ont été présentées. Deux demi-journées d'animation ont été réalisées. Des sorties sur le terrain ont eu lieu, à raquettes à neige, dans le cirque d'Anéou en vallée d'Ossau, en février 2014 pour le personnel et les cadres, puis en mars 2014 pour trois détenues femmes et pour trois détenus hommes.

Le 11 octobre 2014, l'opération « *montagne pour tous* », organisée en partenariat avec la maison de la montagne de Pau s'est déroulée au Pont d'Espagne, commune de Cauterets, en présence d'une centaine de participants.



▲ Sortie raquettes -maison d'arrêt de Pau

La signalétique

Le renouvellement et le remplacement des panneaux de signalétique de randonnée pédestre ont été assurés pour la saison estivale 2014. La signalétique qui avait été endommagée par l'hiver 2012/2013 et les crues de 2013 a été remplacée.

Les signalétiques routières et d'information / accueil ont été complétées aux entrées du Parc national des Pyrénées notamment en val d'Azun (Migouélou, Plan d'Aste) et en vallée d'Ossau (Bious-Artigues).

Une signalétique spécifique pour la protection du grand tétras avait été mise en place dans la réserve naturelle nationale du Néouvielle, à Gavarnie et sur le site du Somport. L'objectif est de canaliser la fréquentation hivernale croissante et par là même préserver les populations de galliformes.

Elle a été modifiée de façon à ce que les grands panneaux puissent coulisser sur leurs supports et être ainsi rehaussés en fonction du manteau neigeux. Celle en place à Gavarnie a été complétée par quatre panneaux d'information pédagogique.

Comme suite à la modification de la réglementation du Parc national des Pyrénées sur le survol d'engins non motorisés, des autocollants ont été réalisés (textes et pictogrammes) pour indiquer que le survol est réglementé. Ils seront apposés sur les panneaux. Les nouveaux panneaux de réglementation intégreront les modifications.

Les panneaux présentant le refuge de Barroude ont été déposés en vallée d'Aure. Ils seront modifiés et installés à nouveau en indiquant que le refuge n'existe plus comme suite à l'incendie dont il a été victime.

Le refuge de Larry en vallée d'Aspe a fait l'objet d'un aménagement signalétique complet, intérieur et extérieur, dans un souci d'homogénéité avec les autres refuges du parc national.

Des signalétiques particulières diverses ont été réalisées :

- un panneau sur les écosystèmes des lacs d'altitude aux lacs d'Ayous, près du refuge,
- un panneau pour la protection de la grassette sur le chemin des Espugues à Gavarnie,
- un panneau sur les toues du val d'Azun et sur la toue de Doumbas en particulier.

En 2014, au total, cent soixante panneaux ont été fabriqués (soixante neuf directionnels, vingt huit routiers, quatre panneaux d'information généralistes, quatre panneaux concernant les limites, vingt huit balises, neuf panneaux d'interprétation, dix huit divers) ainsi que leurs supports. Quatre vingt six poteaux en bois naturel non traité de provenance locale ont été utilisés et installés.

Le Parc national des Pyrénées soutient les partenaires locaux dans la conception de sentiers d'interprétation. Dans le cadre du programme communautaire POCTEFA, le Conseil Général des Hautes-Pyrénées a souhaité valoriser le site du col des tentes - Bouchard et mettre en place des tables d'interprétation et de lecture sur des thèmes propres au site : géologie, relations transfrontalières, hommes et montagnes...

Le Parc national des Pyrénées a apporté son aide technique et graphique à cette réalisation. Les tables seront installées à l'été 2015.

Le Parc national des Pyrénées a œuvré à la mise en forme graphique (mise en page, relectures) des panneaux réalisés pour l'aménagement des mines de Baburet.

Sur le parvis de la maison du parc national de Saint-Lary-Soulan, la commune a souhaité mettre en place des panneaux de présentation des frères RAVIER, célèbres pyrénéistes, et une plaque. Cette signalétique a été conçue par le parc national et a été inaugurée lors d'une manifestation en hommage des frères RAVIER organisée par la mairie de Saint-Lary-Soulan en juin 2014.

La vie de l'établissement public

La vie de l'établissement public

Les instances du Parc national des Pyrénées

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration du Parc national des Pyrénées s'est réuni à trois reprises en 2014.

Le 4 mars 2014, il a traité des questions suivantes :

- compte financier 2013 – budget de l'établissement public du Parc national des Pyrénées,
- budget rectificatif numéro 1 - 2014 – budget de l'établissement public du Parc national des Pyrénées,
- bilan, pour l'année 2013, du contrat d'objectifs du Parc national des Pyrénées,
- adoption de différentes délibérations,
- questions diverses.

Le 1^{er} juillet, à l'occasion d'une réunion qui s'est tenue à Luz Saint Sauveur, son ordre du jour était le suivant :

- installation du nouveau conseil d'administration du Parc national des Pyrénées comme suite à son renouvellement à l'issue des élections municipales et communautaires,
- composition du bureau du Parc national des Pyrénées comme suite à son renouvellement à l'issue des élections municipales et communautaires,
- composition de la commission d'indemnisation des dégâts d'ours du Parc national des Pyrénées comme suite à son renouvellement à l'issue des élections municipales et communautaires,
- budget rectificatif numéro 2 - 2014 – budget de l'établissement public du Parc national des Pyrénées,
- délibérations,
- état des conventions passées avec les collectivités territoriales dans le cadre de la déclinaison de la charte du territoire du Parc national des Pyrénées,
- audit des services du Parc national des Pyrénées,
- questions diverses.

Enfin, le 7 novembre 2014, les questions suivantes figuraient à l'ordre du jour de sa réunion :

- budget rectificatif numéro 3 - 2014 – budget de l'établissement public du Parc national des Pyrénées,
- budget initial 2015 de l'établissement public du Parc national des Pyrénées,
- délibérations,
- information sur le processus de réorganisation des services de l'établissement public du Parc national des Pyrénées.



▲ Conseil d'administration du 7 novembre 2014

Chaque conseil d'administration a été précédé d'un bureau du Parc national des Pyrénées. Il s'est réuni les :

- 14 janvier 2014,
- 18 février 2014,
- 20 juin 2014,
- 15 juillet 2014,
- 28 octobre 2014,
- 19 décembre 2014.

Conformément aux délégations de compétence dont bénéficie le bureau du Parc national des Pyrénées, de la part du conseil d'administration, cette instance a délivré les avis sur les plans locaux d'urbanisme, préparé la réorganisation du Parc national des Pyrénées ou encore fixé l'attribution des crédits d'intervention du Parc national des Pyrénées sur son territoire de référence.

Le conseil économique, social et culturel

Le conseil économique, social et culturel (CESC), comme l'ensemble des instances du Parc national des Pyrénées, contribue à la mise en œuvre de la charte sur le territoire.

Il se prononce également sur les orientations en matière de partenariat, de politique contractuelle et d'animation de la vie locale.

Le conseil économique, social et culturel s'est réuni, une fois au cours de l'année, le 27 juin 2014 à Oloron Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques).

Trois sujets principaux ont été abordés lors de cette séance de travail :

- l'état d'avancement des signatures des conventions d'application avec les communes :
- La présentation de l'état d'avancement n'a pas suscité de débat particulier si ce n'est de la part des représentants des propriétaires forestiers et du monde agricole. Ils s'interrogent sur la pertinence du périmètre communal pour aborder leurs thématiques.

Pour répondre à cette inquiétude, il est envisagé de travailler à l'élaboration de conventions d'application de la charte avec les structures intercommunales comme par exemple les établissements publics de coopération intercommunale ou les commissions syndicales qui sont munies de ce type de compétences particulières,

- la marque « *Esprit parc national* » :
- Concernant la marque « *Esprit parc national* », la séance de travail a permis le débat autour de la gouvernance de la marque et de la composition du comité technique.

Le document de mise en œuvre de la marque a également été présenté.

Le comité technique de la marque est une instance de synergie et d'échanges entre les filières. Il a pour rôles :

- l'instruction des dossiers de marquage afin de délivrer un avis au conseil économique, social et culturel du Parc national des Pyrénées,
- l'expertise sur demande du conseil économique, social et culturel du Parc national des Pyrénées.

Le conseil économique, social et culturel du Parc national des Pyrénées joue un rôle important dans l'attribution de la marque. Pour les membres du conseil, la marque ne doit pas être un label de plus mais elle doit valoriser des productions locales spécifiques et mettre en relation les différents porteurs de l'appellation.

Cette marque doit permettre de développer des produits et des prestations durables. Le conseil économique, social et culturel a insisté sur la mise en réseau des prestataires. Une dynamique doit être trouvée pour pallier les pratiques très individuelles des opérateurs touristiques.

Le conseil économique, social et culturel du Parc national des Pyrénées devra se réunir, dans le cadre du lancement de la marque, pour statuer sur chacune des demandes des prestataires.

- le plan climat énergie territoire (PCET) :

Cette réunion a également été l'occasion de représenter le plan climat énergie territoire. De nombreux membres du conseil économique, social et culturel ont été impliqués dans son élaboration. Cette présentation a permis de partager collectivement les enjeux et les objectifs de sa mise en place sur le territoire.

Le conseil scientifique

L'activité du conseil scientifique du Parc national des Pyrénées, en 2014, s'est caractérisée par une réflexion de fond sur les critères d'adhésion des candidatures de nouvelles communes au Parc national des Pyrénées et la poursuite du travail sur l'élaboration de la stratégie scientifique. Il a engagé une réflexion sur les priorités et le fonctionnement du conseil scientifique.

Un certain nombre de présentations ont permis par ailleurs de présenter des travaux de recherche réalisés sur le territoire et de traiter du programme de recherche ROCEPAL (*lacs sentinelles*), de l'évaluation patrimoniale de la faune, de la gestion forestière ou encore du programme de veille sanitaire du Parc national.

Le nombre d'avis émis par le conseil scientifique a augmenté. Les membres du conseil ont par ailleurs été associés dans des projets scientifiques ou de valorisation de la connaissance via des groupes de travail ou l'organisation de manifestations scientifiques. Ce fut le cas pour la stratégie scientifique, le travail sur l'évaluation patrimoniale de la faune, l'organisation des journées scientifiques et le démarrage de la réflexion sur l'édition d'un ouvrage pour l'anniversaire des cinquante ans du Parc national des Pyrénées.

Les séances plénières, un moment de réflexion sur les grands sujets scientifiques ou les orientations de la politique du Parc national des Pyrénées

Le conseil scientifique s'est réuni en séance plénière à trois reprises.

La réunion du 26 février 2014 a permis de faire un bilan et de discuter du fonctionnement du conseil scientifique. La réactivité du conseil concernant les avis à donner, la prise en charge de dossiers au fil de l'eau par le bureau permettent au conseil, en séance plénière, de prendre un peu plus de recul et de consacrer plus de temps à la réflexion. Tout en continuant à se donner les moyens et le temps pour l'expertise de certains dossiers complexes, le conseil souhaite arriver à travailler davantage sur des questions scientifiques. Cette réunion a permis d'engager un débat de fond sur les critères d'adhésion des nouvelles communes candidates au Parc national des Pyrénées. Une note a été validée.

Le conseil scientifique a discuté des projets d'organisation des journées scientifiques et d'ouvrage pour les cinquante ans du Parc national. Lors de cette séance, deux groupes de travail ont été constitués pour piloter ces deux projets.

Enfin un point d'étape sur deux programmes scientifiques (*programme lac sentinelle et programme de veille sanitaire du Parc national*) a été présenté et a fait l'objet de débats.

La séance du 21 mai 2014 a eu lieu à la maison du Parc national des Pyrénées de Saint Lary Soulan. Elle était centrée sur la validation d'une proposition de liste des lacs et cours d'eau alevins et la présentation de la méthode d'évaluation patrimoniale des enjeux faunistiques de conservation sur le territoire du Parc national des Pyrénées.

L'après midi a été consacrée à un échange direct entre les membres du conseil et les agents de terrain du secteur de la vallée d'Aure sur le travail réalisé par les agents. Une visite de terrain sur la réserve naturelle nationale de Néouvielle a par ailleurs été organisée.

Enfin la séance du 2 décembre 2014 a permis de faire un bilan synthétique des travaux réalisés après les crues. Le débat de fond a porté sur la stratégie scientifique et notamment les enjeux de connaissance et les orientations envisageables pour la politique scientifique du Parc national des Pyrénées. Elles ont été validées. Un bilan des journées scientifiques et du work shop sur la sublaire aquatique, organisés par le Parc national des Pyrénées, a été partagé. Plusieurs membres du conseil scientifique y participèrent.

Les avis, une activité en augmentation

Le conseil scientifique a traité dix huit dossiers, en 2014, soit six de plus que l'année précédente. Le bureau du conseil scientifique a traité, au fil de l'eau, la majorité des dossiers d'avis afin de diminuer les temps de traitement et libérer du temps en séance plénière. Cette méthode permet d'organiser des réflexions et des discussions sur les questions scientifiques. Des membres du conseil se sont déplacés, à plusieurs reprises, sur des sites concernés par des avis. Cela leur a permis d'apprécier les conditions de travaux projetés et de débattre avec les pétitionnaires.

La poursuite de la réflexion sur la stratégie scientifique du Parc national des Pyrénées

Quatre membres du conseil ont participé aux travaux de réflexion concernant l'élaboration de la stratégie scientifique et notamment à un séminaire de deux jours. Ce moment a permis de dégager les enjeux de connaissance et de définir les grandes orientations de la stratégie scientifique.

Il ressort des discussions qu'il est nécessaire de mettre en œuvre un observatoire qui structurerait la politique de connaissance. Cette proposition est en phase avec l'objectif 1 et l'orientation 32 de la charte qui préconisent de travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre d'observatoire des patrimoines et du territoire. Il aurait pour objectif de mieux connaître et suivre l'évolution des patrimoines au regard des activités humaines et des changements globaux. Cette démarche devrait favoriser une approche plus transversale et permettre de partager et diffuser la connaissance. Le constat de l'évolution de la connaissance, des sciences et des contextes locaux nécessite d'adapter et d'optimiser les actions de l'établissement public. Il est nécessaire de dégager du temps pour travailler sur des volets nouveaux de connaissance (*prospective*) ou à conforter (*impact des changements globaux, trames écologiques et paysagères*). Une approche fonctionnelle de la compréhension des écosystèmes et des trames écologique et paysagère doit être développée. L'ensemble a été validé par le conseil scientifique du Parc national des Pyrénées le 2 décembre 2014. Il reste à préciser les orientations et à rédiger le document de stratégie. Il est prévu de valider la stratégie durant l'été 2015.

La participation au pilotage du travail sur l'évaluation patrimoniale de la faune

Trois membres du conseil scientifique ont participé à l'élaboration de la méthodologie de l'évaluation. Le groupe de travail s'est réuni deux fois. La méthode a ainsi pu être précisée et validée.

Le projet d'ouvrage pour les cinquante ans du Parc national des Pyrénées

Un groupe de travail rassemblant trois membres du conseil et un agent du parc national a été constitué afin de définir les bases du projet d'ouvrage qui sera édité à l'occasion des cinquante ans du Parc national. Le travail a permis de définir le contenu de l'ouvrage et d'en préfigurer le calendrier de réalisation. Un comité de rédaction est en cours de constitution.

La gestion du personnel

Elle s'organise autour d'une gestion dynamique des ressources humaines appuyée sur le pro logiciel de gestion VIRTUALIA. Des chantiers conséquents ont été conduits en 2014 dans les domaines suivants :

- **Evaluation des personnels**

Les fiches de poste de l'ensemble des personnels sont en cours d'actualisation. Nombre de fiches ont été reprises à l'occasion d'un dialogue entre les supérieurs hiérarchiques avec chaque agent,

- **Concours de dé précarisation des personnels contractuels**

Un arrêté, en date du 6 février 2014, a autorisé, au titre de l'année 2014, l'ouverture d'un concours réservé aux agents non titulaires pour l'accès au corps des ingénieurs des travaux publics de l'Etat et a fixé les épreuves ainsi que le nombre de postes offerts. Cinq agents contractuels du Parc national des Pyrénées remplissaient les conditions afin de présenter ce concours. Une préparation intensive a été mise en place pour ces personnels. Le centre de valorisation des ressources humaines du ministère en charge de l'écologie – centre de Toulouse – a contribué à cette formation.

Les cinq candidats du Parc national des Pyrénées ont été reçus à ce concours. Ils seront titularisés, à la date d'effet du 13 septembre 2014 – date de proclamation des résultats – dans le corps des ingénieurs des travaux publics de l'Etat.

- **Adaptation du suivi d'activité des personnels du Parc national des Pyrénées**

Depuis plus de six ans, les personnels du Parc national des Pyrénées assurent un suivi de leur activité sur le pro logiciel de gestion VIRTUALIA. La grille de ce suivi d'activités a été adaptée, au 1^{er} janvier 2014, aux cadres utilisés pour programmer – en début d'année – les activités des services et des secteurs. Le compte rendu des agents sera ainsi en adéquation avec le dispositif de suivi de l'activité.

Le dialogue social

Six **comités techniques paritaires** ont été organisés en 2014. Les questions suivantes figuraient à l'ordre du jour de ces réunions :

- projet de réorganisation des services du Parc national des Pyrénées,
- débat sur le document relatif à la mutualisation nationale des missions – rattachement à l'agence française pour la biodiversité,
- point sur le statut des personnels contractuels,
- contrat de location longue durée des véhicules de service,
- organisation des élections professionnelles du 4 décembre 2014 – concertation préalable,
- modification de l'organigramme : cellule informatique,
- implantation physique de l'antenne d'Oloron Sainte Marie.
- avis sur le galonage des agents du corps de l'environnement,
- bilan social 2013.

Le comité technique local a centré, en 2014, ses débats autour de la réorganisation des services du Parc national des Pyrénées à présenter au conseil d'administration du 3 mars 2015.

Le nouveau projet intègre les éléments de la note « *éléments stratégiques en terme de pilotage de l'établissement public et d'action sur le territoire du parc national* » de la direction de l'eau et de la biodiversité du 5 mars 2014 et tient compte du projet de création de la future agence française pour la biodiversité, en suggérant les pistes de travail en matière de mutualisation, ou transfert de missions. Elle intègre le cadre, en matière de moyens des établissements publics, adressé par la direction de l'eau et de la biodiversité, le 18 août 2014. Cette note, fixe les termes de la préparation du budget 2015. Elle fournit des éléments relativement précis sur les effectifs attendus dans les parcs nationaux au titre du contrat d'objectif triennal 2015 - 2017.

En 2014, un travail d'analyse des missions a été conduit suivant la chronologie et la méthodologie suivante :

- proposition d'une méthode d'analyse des missions par la direction,
- examen de la méthode d'analyse des missions en comité de direction élargi puis en comité technique,
- établissement d'une liste et d'une analyse des missions, par les services, et synthèse par la direction
- examen, en comité de direction, comité de direction élargi, à l'occasion de deux comités techniques locaux et en bureau du Parc national des Pyrénées, du tableau d'analyse des missions
- mise en place d'un groupe de travail entre octobre et décembre 2014 pour tenter d'améliorer les propositions qui avaient reçu un avis défavorable lors du comité technique local du 30 septembre. Ce report a été décidé, suite à la présentation du projet lors de l'assemblée générale du 6 octobre 2014,
- consultation permanente du bureau du Parc national des Pyrénées.

La loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique prévoyait l'organisation des élections professionnelles, dans toutes les fonctions publiques, le 4 décembre 2015.

Les personnels du Parc national des Pyrénées, à cette date, ont voté pour le comité technique national, le comité technique local, les commissions administratives paritaires et la commission consultative des personnels contractuels.

Toutes ces instances ont été renouvelées comme suite à ces élections.

La **commission consultative des personnels contractuels** du Parc national des Pyrénées s'est réunie deux fois, en 2014, et a traité des questions suivantes :

- avis sur le renouvellement de contrat,
- état de l'application, au Parc national des Pyrénées, de la note de gestion du 4 mai 2012 relative aux agents contractuels des établissements publics des parcs nationaux, de Parcs Nationaux de France et de l'agence des aires marines protégées,
- validation de l'accord relatif à l'application, au Parc national des Pyrénées, de la note de gestion du 4 mai 2012 relative aux agents contractuels des établissements publics des parcs nationaux, de Parcs Nationaux de France et de l'agence des aires marines protégées.

Le **comité hygiène, sécurité et conditions de travail** du Parc national des Pyrénées s'est réuni une fois, en 2014, et a traité des questions suivantes :

- bilan des registres de sécurité et des accidents du travail au titre de l'année 2013,
- bilan de la mise en œuvre du document unique du Parc national des Pyrénées,
- révision du document unique du Parc national des Pyrénées – méthode & calendrier (*unités de travail – métiers – conduite de la révision*),
- présentation du logiciel de gestion du document unique,
- application du plan d'action des parcs nationaux sur les risques psycho sociaux.

La réforme du document unique a été engagée par le conseil de prévention du Parc national des Pyrénées.

L'ensemble des membres du comité hygiène, sécurité et conditions de travail ont participé à une formation organisée avec le concours de Parcs nationaux de France.



▲ Formation cordiste



▲ Formation archives

La formation

Le bilan de la formation continue de l'atelier technique des espaces naturels en 2014

Le bilan est positif pour les stages organisés par l'atelier technique des espaces naturels (ATEN). Les demandes de stage formulées auprès de l'atelier technique des espaces naturels ont été satisfaites. Il a été constaté :

- quatre désistements d'agents au stage auquel ils étaient inscrits.
- quatre stages ont été annulés par l'atelier technique des espaces naturels faute de candidatures,
- deux stages ont fait l'objet de refus de convocation en raison du nombre trop important de stagiaires inscrits.

L'année de formation atelier technique des espaces naturels 2014 intègre également le premier trimestre de 2015 pour un certain nombre de stages spécialisés. Cela concerne notamment les inscriptions aux stages de sécurité hivernale.

Ce stage, qui se déroule à Briançon, est recommandé aux agents même si des formations sécurité en montagne sont organisées sur le plan local. Deux stagiaires ont vu leur inscription au stage recyclage sécurité hivernale refusée. Un des agents avait déjà réalisé ce type de stage en 2013. L'autre stagiaire était par ailleurs inscrit au stage de « *technicien cordiste et sauveteur* » d'une durée de vingt et un jours. Ce stagiaire a conclu son stage positivement et peut ainsi rejoindre l'équipe interne de cordistes.

Concernant les déplacements en montagne en période estivale, une formation en local a eu lieu pour tous les agents de terrain en 2012. Elle a été assurée par un guide de haute montagne. Le stage « *formation spécifique agents de terrain* » a été mise en place à la demande des directeurs des parcs nationaux en vue de l'évolution des métiers des agents de terrain. Deux

techniciens de l'environnement ont été désignés par l'établissement pour assister à ce stage.

L'ensemble des stages de l'atelier technique des espaces naturels, effectués par les agents du Parc national des Pyrénées, totalise 285 jours de formation pour l'année 2014.

Le bilan de la formation continue en local en 2014

Il s'agit de stages de proximité, organisés localement, et conduits par des formateurs internes ou locaux.

La formation « **sécurité et déplacement en montagne** » :

Tous les agents de terrain ont été formés au début de l'année 2014 aux techniques de l'ARVA par un guide de haute montagne - Monsieur David MARRET. Monsieur Frank MABRUT assure le recyclage cordiste en interne pour deux agents afin de garder des compétences techniques et de continuer à baguer les vautours. L'équipe des cordistes se compose désormais de trois agents.

La formation « **sécurité routière** » est terminée depuis mars 2014. C'était une formation lourde sur le plan financier à destination de l'ensemble des agents. Les retours de formation ont été très positifs.

La formation « **secourisme** » a été suivie par les agents qui n'avaient pas fait la formation initiale ou de recyclage.

Une formation « **archives** » a été organisée, à l'attention des assistantes de service et des agents du secrétariat général, par un archiviste professionnel. Une note sur les modalités de consultation des archives départementales sera diffusée.

Nombre d'agents ont suivis, cette année, une formation préparation aux concours (PEC) dans différents centre de valorisation des ressources humaines.

Les formations dispensées en local, au cours de l'année 2014, ont permis la participation des agents à hauteur de 238 jours de stage.

le droit individuel à la formation (DIF)

Au titre du droit individuel à la formation (DIF), l'établissement prend en charge uniquement les coûts pédagogiques des demandes de formation, accordées au titre du droit individuel à la formation. Les frais de déplacement et repas sont normalement exclus.

Les compteurs individuels sont abondés, chaque année, à hauteur de vingt heures avec un plafond fixé à cent vingt heures.

Les demandes de droit individuel à la formation relèvent de domaines très variés. Plusieurs agents en ont bénéficié dans le cadre de la préparation aux concours et examens professionnels et pour l'enseignement des langues. En 2014, 323 heures de droit individuel à la formation ont été utilisées.

L'enveloppe budgétaire consacrée à la formation a été de 35 000,00 €.



▲ Renouvellement du parc automobile

La logistique de l'établissement public

Le schéma immobilier du Parc national des Pyrénées a été mis en œuvre en 2012 comme suite à son adoption par le conseil d'administration. Il dicte l'action de l'établissement public dans le domaine immobilier. En 2014, le Parc national des Pyrénées a engagé des opérations préalables à la mise en vente de certains biens, conformément au schéma de gestion immobilier.

Dans le même temps, les conditions logistiques de gestion de l'établissement public ont été améliorées. Dans le cadre du groupement national environnement habillement, qui fédère les établissements publics du ministère en charge de l'écologie dans le domaine de l'habillement professionnel, un logiciel de commande en ligne a été mis en œuvre. La livraison des commandes de vêtements 2014 a été réalisée grâce à la base logistique OPTILOG.

Le 29 août 2014, le Parc national des Pyrénées a renouvelé l'ensemble de son parc automobile autour de véhicules loués de marque RENAULT – DACIA. La société AGL services d'Aix en Provence a été désignée, comme suite à un appel

d'offre, pour équiper les services du Parc national des Pyrénées.

Conformément aux dispositions du marché, le Parc national des Pyrénées a engagé le renouvellement de la totalité de son parc automobile en louant :

- treize véhicules RENAULT Clio V Business 5 portes 90 chevaux, pour cinq ans ou 100 000 kilomètres,
- un véhicule RENAULT Mégane 110 chevaux, pour cinq ans ou 100 000 kilomètres,
- deux véhicules DACIA 110 chevaux Lauréate 4 x 4 pour cinq ans ou 100 000 kilomètres,
- seize véhicules DACIA Sandero Steepway 90 chevaux pour cinq ans ou 100 000 kilomètres.

Le Parc national des Pyrénées a engagé un vaste programme de rationalisation de ses coûts de fonctionnement. La révision de l'ensemble des contrats a été poursuivie conformément aux consignes de Monsieur le Premier Ministre en matière de réduction des dépenses de fonctionnement des opérateurs publics.

Les services du secrétariat général du Parc national des Pyrénées ont traités, en 2014, 2030 mandats, contre 2 179 en 2013, et 301 titres de recettes contre 183 en 2013.

Le délai de paiement moyen annuel, pour 2014, s'établit à 6,00 jours contre 7,00 jours en 2013 et 9,25 jours en 2012, c'est-à-dire bien en deçà du délai réglementaire de 30 jours.

L'exécution budgétaire de l'établissement public

L'exercice 2014 s'est soldé par des résultats comptables négatifs.

Le budget 2014 du Parc national des Pyrénées s'établit à 7 634 316,00 € avec un taux d'exécution de 99,72 %. L'exercice est déficitaire de 493 495,00 €. Le Parc national des Pyrénées connaît là son troisième exercice déficitaire consécutif.

Le fond de roulement au 31 décembre 2014 était de 334 437,00 € soit 17 jours de charges courantes. Corrigé des crédits de paiement et des créances en attente, il est de 586 347,00 € soit 30 jours de charges courantes. Au 31 décembre 2013, le fond de roulement était d'environ 1 250 000,00 €.

La trésorerie du Parc national des Pyrénées s'établit à 21 000,00 € au 31 décembre 2014. Il s'agit d'un point extrêmement critique.

On peut mettre en exergue sept points importants au titre des explications :

1. on observe une baisse des dotations du ministère en charge de l'écologie de 500 000,00 € depuis trois ans,
2. les recettes propres augmentent mais pas suffisamment – il était prévu au budget primitif la somme de 481 020,00 € et le Parc national des Pyrénées a acquis 738 770, 00 € de recettes propres soit une progression de 53%. Elle ne compense pas la baisse des dotations,

3. les dépenses de personnel augmentent de 0,17 % nonobstant la suppression de trois emplois. Les mouvements sur cette enveloppe budgétaire sont cruciaux. Elle représente 65% du budget de l'établissement public. L'objectif de réduction de l'enveloppe du personnel n'a pas été tenu alors même que le Parc national des Pyrénées a respecté ses objectifs en termes d'emplois.

4. le rythme des investissements reste soutenu avec :

- la livraison, en mars 2014, de la maison de Saint Lary Soulan – elle a été imputée sur le budget 2014,
- la livraison, en décembre 2014, de la porte d'entrée du Pourtalet – commune de Laruns. Elle a été imputée en 2014 mais les recettes attendues – subventions - seront disponibles en 2015,
- les opérations de rétablissement des sentiers comme suite aux crues sont imputées en 2014,
- la réintroduction du bouquetin ibérique a généré, en 2014, des dépenses avec des recettes décalées en 2015,

5. les dépenses d'intervention se situent à un niveau conséquent car nous sommes en fin de programme de la convention interrégionale de massif – dernière année du programme et terme de nombreux arrêtés attributifs de subvention,

Participations aux groupes de travail de Parcs Nationaux de France

6. les dépenses de fonctionnement ne diminuent plus fortement – 2,11 % en 2014. Des dépenses nouvelles ont été réalisées afin de permettre la réintroduction du bouquetin ibérique. Une action vigoureuse sur l'immobilier doit être engagée dans les meilleurs délais,
7. de nombreuses créances restent, au 31 décembre 2014, en attente – 280 000,00 € dont 220 000,00 € du ministère en charge de l'écologie.

Le Parc national des Pyrénées se situe dans l'épure souhaitée par les administrations de tutelle c'est-à-dire environ trente jours de fond de roulement, quasiment pas de trésorerie et des dotations pour charges de service public servant à couvrir les dépenses de personnel et de fonctionnement courant.

Le taux d'exécution des dépenses, par rapport aux prévisions, s'est amélioré. Il était de 91,07 %, en 2012 et il passe de 94,00 % en 2013 à 99,72 % en 2014. Les marges budgétaires diminuent d'autant.

Groupe des secrétaires généraux des parcs nationaux :

Deux réunions des secrétaires généraux ont été organisées les 23 et 24 juin 2014 et les 10 et 11 décembre 2014

Groupe charte du territoire :

Groupe de travail charte du territoire, entre parcs nationaux, organisé les 16 et 17 janvier 2014 à Montpellier.

Groupe de travail évaluation de la charte du territoire, entre parcs nationaux, organisé le 26 juin 2014, en visioconférence.

Groupe de travail évaluation de la charte du territoire, entre parcs nationaux, organisé le 2 décembre, à Montpellier.

Groupe police de l'environnement :

Groupe de travail police de l'environnement, entre parcs nationaux, organisé les 19 et 20 mars 2014.

Groupe marque :

Le groupe marque de Parcs nationaux de France s'est réuni à plusieurs reprises soit physiquement soit téléphoniquement, notamment dans le cadre d'une formation action. Il a examiné plusieurs règlements d'usage et piloté le travail d'élaboration de la stratégie de lancement de la marque.

Groupe tourisme fréquentation :

Le groupe tourisme s'est réuni à plusieurs reprises soit physiquement soit téléphoniquement. Il a traité essentiellement les dossiers liés à la marque mais aussi ceux liés au suivi de la fréquentation touristique.

Groupe agriculture :

Le groupe agriculture de Parc national des Pyrénées s'est réuni une fois, à Cassis, au Parc national des Calanques. De nombreuses réunions téléphoniques ont eu lieu au sein du groupe, traitant en particulier de :

- la réforme de la politique agricole commune : nouvelles mesures agri environnementales climatiques, contenu des mesures, prises en compte des parcs nationaux par les Régions, articulation des premier et deuxième piliers...
- la marque parc, et notamment le règlement d'usage « viande de ruminants et équins » et apiculture, qui sont en cours de validation.

Groupe forêt :

Le groupe forêt de Parc national des Pyrénées s'est réuni une fois physiquement en 2014 au groupement d'intérêt public entre Champagne et Bourgogne. Des réunions téléphoniques ont également eu lieu. Le groupe a ainsi lors de ces échanges pu aborder différents sujets.

Lors de la rencontre physique, les thématiques suivantes ont été abordées :

- la sylviculture proche de la nature (AFI, ProSylva),
- les forêts anciennes avec la présence de Jean-Luc DUPOUEY de l'institut de recherche agronomique de Nancy et les réflexions sur l'opportunité d'un stage inter-parc en 2015
- la nouvelle loi avenir pour l'agriculture et la forêt.

Pour la première fois au sein de ce groupe, une journée a été consacrée à la thématique eau. La plupart des chargés de mission forêt des parcs portent également cette thématique.

Cela a permis d'échanger sur les dossiers en cours dans chaque parc (*gestion piscicole, observatoire/qualité de l'eau, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux...*). Une visite terrain sur l'effacement d'étangs a été organisée.

Groupe questions scientifiques

Le groupe des responsables scientifiques s'est réuni à Montpellier du 17 au 19 février 2014. Les thématiques suivantes ont été abordées :

- feuille de route du groupe des scientifiques,
- échanges sur les stratégies scientifiques des parcs nationaux,
- point sur les programmes communs en cours,
- réflexion sur les perspectives de travaux communs pour préparer l'agence française de la biodiversité.

Le comité de suivi de la démarche d'harmonisation des protocoles chamois/isard s'est réuni deux fois à Valence et à plusieurs reprises lors de réunion téléphoniques en vue de finaliser le projet inter parcs nationaux et engager son démarrage à l'automne 2014.

Le Parc national a aussi participé à une réunion à Parcs nationaux de France rassemblant les partenaires actuels et futurs du réseau de suivi des oiseaux des milieux alpins sur le territoire français. Figuraient au programme de cette réunion, les points suivants :

- restitutions et retour d'expériences par ceux qui ont réalisé le protocole cette année (Parc national des Pyrénées, Parc national des Ecrins, CREA...),
- échanges divers sur le protocole et perspectives pour les années à venir.

Groupe ACMO - assistant de prévention hygiène et sécurité :

Groupe de travail police de l'environnement, entre parcs nationaux, organisé les 18 et 19 mars 2014.

Collaboration avec les parcs naturels régionaux des Pyrénées françaises

Le Parc national des Pyrénées, le Parc régional des Pyrénées ariégeoises et le Parc régional des Pyrénées catalanes ont souhaité unir leurs efforts en commun pour réaliser des actions sur leurs territoires respectifs.

On retiendra l'action significative suivante :

Réintroduction du bouquetin ibérique :

Le Parc national a collaboré avec le parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises pour élaborer des outils de communication communs à l'opération de réintroduction.

La réunion annuelle, qui s'est tenue en octobre 2014, a permis de renforcer les liens qui unissent les trois parcs et d'envisager de nouvelles pistes de travail comme le fait de travailler ensemble à la mise en place du réseau des espaces naturels pyrénéens.



Coopération internationale et transfrontalière

Coopération internationale et transfrontalière

Relations avec le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu

La convention de partenariat entre le Parc national Ordesa Mont-Perdu et le Parc national des Pyrénées renouvelée en 2010, pour une durée de dix ans, a toujours du mal à vivre.

Depuis quelques années les échanges entre les deux établissements se bornent au travail mené en commun autour de la thématique du patrimoine mondial. Ce malgré la présence d'agent du

Parc national des Pyrénées au sein du « *patronato* », instance de gouvernance du Parc national d'Ordesa, et d'un agent du Parc national espagnol au sein du conseil scientifique du Parc national des Pyrénées.

Patrimoine Mondial Gavarnie Mont Perdu - Cirques et Canyons

2014 a été l'année du développement du programme transfrontalier (POCTEFA). Ce programme, basé sur la préservation et la promotion du site inscrit au patrimoine mondial, permet de conduire des actions dans les domaines suivants :

- valorisation du site par l'aménagement de sentiers,
- programme d'échanges entre le collège de Luz Saint Sauveur et celui de Torla,
- animation d'ateliers transfrontaliers,
- production d'un film sur la géologie du site.

Le Parc national des Pyrénées a mis en place les programmes d'échanges entre scolaires et le film sur la géologie exceptionnelle du site. Il a été diffusé dans plusieurs salles françaises et espagnoles. Des conférences ont été organisées à cette occasion.



▲ Echange franco-espagnol-programme POCTEFA-CLG de Luz à Ordesa-juin 2014

Argentine – Conseil général des Pyrénées atlantiques

Dans le cadre de sa politique de coopération décentralisée, le Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques mène une coopération avec la province de Misiones en Argentine. Cette province, du nord est d'une richesse particulière en termes de biodiversité. Le Parc national des Pyrénées accompagne la collectivité dans son action.

Trois axes de travail ont été identifiés :

- transfert de connaissance en matière de méthodologie d'élaboration d'un projet de territoire,
- échange de connaissances en matière de système d'information géographique et de paysage adapté à la préservation des milieux et aux politiques d'aménagement,
- échanges de gardes moniteurs.

Des agents du Parc national des Pyrénées ont effectuées des missions sur ces trois thématiques. Les deux premières nécessitent du temps afin que les partenaires argentins puissent s'approprier la méthodologie et travaillent à son adaptation au contexte. Les échanges de gardes ont fait l'unanimité.



▲ Echanges de gardes moniteurs - animations avec écoles de la province de Misiones

Vietnam - Conseil régional Aquitaine

Dans la cadre de sa politique de coopération décentralisée, le Conseil régional d'Aquitaine mène depuis de nombreuses années une coopération avec la province de Lao-Cai au Vietnam. La région Aquitaine a fait appel au Parc national des Pyrénées pour l'aider dans le développement de cette coopération. L'agence française de développement apporte également un appui au Parc national de Hoang Lien. Les deux structures se sont associées pour financer l'appui que le Parc national des Pyrénées va apporter à son partenaire.

Trois grands axes de travail ont été identifiés :

- appui au développement d'itinéraires touristiques,
- aide à l'élaboration du plan de gestion du Parc national de Hoang Lien,
- formation des agents du Parc national de Hoang Lien.

Aucune mission n'a été réalisée, au titre de cette coopération, en 2014.

Les travaux et observations réalisées en 2013 ont été capitalisés en 2014 et formalisés. Ils ont été communiqués aux partenaires vietnamiens. La coopération a été relancée au début de l'année 2015 qui est la dernière année du dit programme.



Annexes

Annexe 1 / Etat des autorisations de Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées

Annexe n° 1 :	Etat des autorisations de Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées
Annexe n° 2 :	Convention signées en 2014 par l'établissement public du Parc national des Pyrénées
Annexe n° 3 :	Convention signées antérieurement et actives en 2014 pour l'établissement public du Parc national des Pyrénées
Annexe n° 4 :	Liste des avis du conseil scientifiques émis en 2014

Autorisation	Objet	Nom	Pétitionnaire	Date événement
2014 - 1	Survol	Approvisionnement du refuge Wallon - Cauterets	Gérants du refuge Wallon	31 janvier 2014
2014 - 2	Circulation	Circulation des engins à moteur utiles à la station de ski	Régie exploitation espace nordique du Somport	Saison hivernale 2013 - 2014
2014 - 3	Travaux	Coupe forestière - parcelles 57 & 58 - territoire commune Urdos	Commune de Cette Eygun	6 janvier 2014 - 31 décembre 2016
2014 - 4	Survol	Examen de la falaise au droit de la route départementale 934	Conseil général des Pyrénées Atlantiques	7 janvier 2014
2014 - 5	Prélèvement scientifique	Orthoptère (<i>Chorthippus parallelus</i>)	J.L. BELLA (Université de Madrid)	1er juillet au 30 septembre 2014
2014 - 6	Prélèvement scientifique	Chênes	J.M LOUVET (INRA Bordeaux)	1er avril au 30 septembre 2014
2014 - 7	Prélèvement scientifique	Prospections archéologiques	A. BEYRIE (IKER archéologie)	15 janvier au 31 décembre 2014
2014 - 8	Travaux	Purge, en urgence, de la falaise de Chêrue - route départementale 934	Conseil général des Pyrénées Atlantiques	9 janvier 2014
2014 - 9	Exercice militaire	Entraînement aux secours en haute montagne	Peloton de gendarmerie de haute montagne d'Oloron Sainte Marie	13 janvier 2014
2014 - 10	Manifestation sportive	Fête de la montagne	Club alpin français - comité départemental des Hautes Pyrénées	28 & 29 juin 2014
2014 - 11	Prélèvement scientifique	Lézard (<i>Lacerta vivipara</i>)	B. HEULIN (Université de Rennes)	1 avril au 30 septembre 2014
2014 - 12	Prélèvement scientifique	Capture de dix isards	Fédération de chasse des Pyrénées Atlantiques	20 janvier au 31 mars 2014
2014 - 13	Prélèvement scientifique	Lépidoptères et Odonates	J.A. GUILLOTON (GIRAZ)	1er juillet au 31 août 2014
2014 - 14	Manifestation culturelle	Experimentation musicale sur glace	Syndicat mixte du pays de Lourdes et des vallées des gaves	23 & 24 janvier 2014
2014 - 15	Prélèvement scientifique	Etude sols - géologie	L. RIGOU (bureau études ASUP)	1er mars au 31 novembre 2014
2014 - 16	Survol	Réalisation sondages sur stations nivométriques	EDF DTG	5 & 6 février 2014
2014 - 17	Survol	Tirs préventifs déclenchement avalanches - PIDA Gavarnie	PGI France - station de ski Gèdre Gavarnie	12 février 2014
2014 - 18	Prélèvement scientifique	Sols - végétaux	L. POURCELOT	1er juin au 31 octobre 2014
2014 - 19	Activité commerciale	Randonnée à cheval	Madame Sylvie PETIT	Année 2014
2014 - 20	Manifestation sportive	Course populaire de ski de fond	Ski Club Aspois	2 mars 2014
2014 - 21	Activité de pleine nature	Activité dans les arbres de la forêt de Peyranère	Association «les tas de nature»	Année 2014
2014 - 22	Travaux	Travaux forestiers sur la parcelle 41 - forêt communale	Commune de Cette Eygun	Année 2014
2014 - 23	Survol	Réalisation sondages sur stations nivométriques	EDF DTG	24 & 25 février 2014
2014 - 24	Survol	Intervention sur les installations techniques	Société hydro électrique du Midi	3 mars 2014
2014 - 25	Survol	Approvisionnement du refuge Brèche de Roland - Gavarnie	Club alpin français - Tarbes	4 avril 2014
2014 - 26	Survol	Déclenchement avalanches route départementale 934	Conseil général des Pyrénées Atlantiques	5 mars 2014
2014 - 27	Survol	Tirs préventifs déclenchement avalanches - PIDA Gavarnie	PGI France - station de ski Gèdre Gavarnie	6 mars 2014
2014 - 28	Tournage	Tournage sur la viabilité de la route départementale 934	France 3 Paiu Sud Aquitaine	6 mars 2014
2014 - 29	Tournage	Tournage sur le patrimoine mondial UNESCO	Société de production PER SCHNELL - Allemagne	4 avril 2014
2014 - 30	Prélèvement scientifique	Prélèvements eau & micro-organismes	Dirk S. SCHMELLER	1er juillet - 30 septembre 2014
2014 - 31	Prélèvement scientifique	Prélèvements amphibiens	Dirk S. SCHMELLER	2e juillet - 30 septembre 2014
2014 - 32	Prélèvement scientifique	Prélèvements amphibiens	Dirk S. SCHMELLER	3e juillet - 30 septembre 2014
2014 - 33	Survol	Entretien barrage de Migouélou	EDF GEH Adour & Gaves	1er avril 2014
2014 - 34	Tournage	Reportage sur le patrimoine mondial Gavarnie	Société de production PIKPEAK	16 - 20 mars 2014
2014 - 35	Survol	Déclenchement avalanches route départementale 934	Conseil général des Pyrénées Atlantiques	27 mars 2014

2014 - 36	Survol	Intervention sur les installations techniques	Société hydro électrique du Midi	1er avril 2014
2014 - 37	Survol	Réalisation sondages sur stations nivométriques	EDF DTG	2 & 3 avril 2014
2014 - 38	Tournage	Journée de sensibilisation dérangement hivernal	France 3 Pau Sud Aquitaine	1er avril 2014
2014 - 39	Prélèvement scientifique	Prélèvement invertébrés	Conservatoire des espaces naturels Midi-Pyrénées	Année 2014
2014 - 40	Manifestation sportive	Bloc Ossau Contest 2014	Association «Guetafan»	14 juin 2014
2014 - 41	Survol	Intervention sur les installations techniques	Société hydro électrique du Midi	10 avril 2014
2014 - 42	Survol	Approvisionnement du refuge d'Estom	Madame Patricia PABLO VIALA - gardienne délégaire	28 avril 2014
2014 - 43	Survol	Entretien courant du refuge d'Eston	Commission syndicale vallée de Saint Savin	8 avril 2014
2014 - 44	Survol	Entretien courant du refuge de Baysellance	Club alpin français de Bordeaux	10 avril 2014
2014 - 45	Travaux	Construction d'un abri de traite	Commune d'Accous	8 avril - 31 décembre 2014
2014 - 46	Prélèvement scientifique	Prélèvements invertébrés	Conservatoire des espaces naturels Aquitaine	Année 2014
2014 - 47	Destruction flore	Opération écobuage unités pastorales de Gouetsoule et du Larry	Commune d'Urdos	16 avril - 30 novembre 2014
2014 - 48	Destruction flore	Opération écobuage unité pastorale de Baigt de Lhers	Commune d'Accous	16 avril - 30 novembre 2014
2014 - 49	Travaux	Installation provisoire de chantier - centre de denneigement Pourtalet	Construcciones MLN S.A.U.	24 avril - 31 décembre 2014
2014 - 50	Manifestation sportive	Randonnée cyclotouriste Quebrantahuesos 2014	Association «Pena ciclista Edelweis» - Sabinanigo - Espagne	21 juin 2014
2014 - 51	Survol	EDF GEH Adour & Gaves	Maintenance des installations barrage de Gassieodat	29 avril 2014
2014 - 52	Survol	Club Alpin Français Lourdes - Cauterets	Approvisionnement du refuge du Larribet	6 mai 2014
2014 - 53	Tournage	Plan national d'action desman	Conservatoire des espaces naturels Midi-Pyrénées	24 avril - 31 décembre 2014
2014 - 54	Manifestation sportive	Epreuve sportive «tour de l'Ossau»	UFOLEP des Pyrénées Atlantiques	6 septembre 2014
2014 - 55	Survol	Réalisation sondages sur stations nivométriques	EDF DTG	5 & 6 mai 2014
2014 - 56	Survol	Observatoire pyrénéen du changement climatique	BRGM - délégation régionale Aquitaine	29 avril 2014
2014 - 57	Survol	EDF GEH Adour & Gaves - GU vallée d'Aspe	Travaux entretien du barrage de Peilhou	5 & 6 mai 2014
2014 - 58	Tournage	Trafic sur route départementale 934	France 3 Pau Sud Aquitaine	30 avril 2014
2014 - 59	Activité pastorale	Transhumance apicole cabane d'Arnousse - Cette Eygun	Monsieur SAUGE Alain - Apiculteur	1er juin au 30 septembre 2014
2014 - 60	Survol	Maintenance des installations vanne de tête de Migouélou	EDF GEH Adour & Gaves	3 mai 2014
2014 - 61	Circulation	La pastorale pyrénéenne	Mise en place et suivi des chiens de protection	Saison estivale 2014
2014 - 62	Survol	Intervention sur les installations techniques	Société hydro électrique du Midi	12 mai 2014
2014 - 63	Survol	Maintenance des installations station de pompage de Gassieodat	EDF GEH Adour & Gaves	27 mai 2014
2014 - 64	Survol	Fin du repli et nettoyage du chantier de Migouélou	EDF GEH Adour & Gaves	3 mai 2014
2014 - 65	Circulation	Circulation dans le cœur du parc - vallée Cauterets	Divers pétitionnaires et ayant droits	Saison estivale 2014
2014 - 66	Survol	Entretien courant du refuge de Baysellance	Club alpin français de Bordeaux	19 & 23 mai 2014
2014 - 67	Tournage	Trafic sur route départementale 934	France 3 Pau Sud Aquitaine	8 mai 2014
2014 - 68	Survol	Intervention sur les installations techniques	Société hydro électrique du Midi	13 mai 2014
2014 - 69	Survol	Approvisionnement du refuge de Barroude	Gérants du refuge de Barroude	28 mai 2014
2014 - 70	Survol	Reconstruction de la passerelle des Bouchouses	Société COPLAND	21 mai 2014
2014 - 71	Manifestation sportive	Epreuve sportive de kayak - Pyrénées Buddies	Association Pyrénées Buddies Association	24 & 25 mai 2014
2014 - 72	Survol	Approvisionnement refuge des Oulètes de Gaube	Club alpin français de Lourdes - Cauterets	3 juin 2014
2014 - 73	Survol	Travaux assainissement refuge d'Estom	Commission syndicale vallée de Saint Savin	4 & 5 juin 2014
2014 - 74	Circulation	Circulation dans le cœur du parc - vallée d'Aspe	Divers pétitionnaires et ayant droits	Saison estivale 2014
2014 - 75	Survol	Intervention sur les installations techniques	Société hydro électrique du Midi	2 juin 2014

2014 - 76	Survol	Approvisionnement du refuge Wallon - Cauterets	Gérants du refuge Wallon	12 juin 2014
2014 - 77	Manifestation sportive	Evénement «l'odyssée du flocon à la vague»	Société EVOLUTION 2	19 juin 2014
2014 - 78	Survol	Approvisionnement du refuge du Larribet	Club Alpin Français Lourdes - Cauterets	30 mai 2014
2014 - 79	Survol	Approvisionnement du refuge d'Arlet	Gérants du refuge d'Arlet	4 juin 2014
2014 - 80	Survol	Randonnée cyclotouriste Quebrantahuesos 2014 - gestion secours	Association «Pena ciclista Edelweis» - Sabinanigo - Espagne	21 juin 2014
2014 - 81	Manifestation sportive	Randonnée cyclotouriste Quebrantahuesos 2014 - gestion secours	Association «Pena ciclista Edelweis» - Sabinanigo - Espagne	22 juin 2014
2014 - 82	Survol	Montée en estives des berges transhumants	Syndicat mixte du Haut Béarn	4 juin 2014
2014 - 83	Tournage	Photographies de la mise en place passerelles du Brousset	Conseil général des Pyrénées Atlantiques	21 mai 2014
2014 - 84	Survol	Entretien des installations de Gassieodat	EDF GEH Adour & Gaves	3 & 4 juin 2014
2014 - 85	Survol	Fin de chantier du refuge du Larribet	Club Alpin Français Lourdes - Cauterets	2 juin 2014
2014 - 86	Survol	Travaux au refuge du Marcadau - transport de matériel	Commission syndicale vallée de Saint Savin	5 juin 2014
2014 - 87	Survol	Travaux au refuge de la Breche de Roland - transport de matériel	Club Alpin Français de Tarbes	26 juin 2014
2014 - 88	Circulation	Circulation dans le cœur du parc - vallée de Luz Saint Sauveur - Gavarnie	Divers pétitionnaires et ayant droits	Saison estivale 2014
2014 - 89	Survol	Approvisionnement du refuge des Espuguettes	Gérants du refuge des Espuguettes	10 juin 2014
2014 - 90	Survol	Travaux de sécurisation de la route départementale 934	Conseil général des Pyrénées Atlantiques	5 & 6 juin 2014
2014 - 91	Survol	Approvisionnement du refuge de Migouélou	Gérante du refuge de Migouélou	11 juin 2014
2014 - 92	Manifestation culturelle	Evenement culturel sur la grande guerre 1914 - 1918	Association des amis de l'orgue, des arts et des lettres Cauterets	25 juillet 2014
2014 - 93	Survol	Reconnaissance des installations par les personnels	EDF GEH Adour & Gaves	11 juin 2014
2014 - 94	Tournage	Reportage sur le refuge des Espuguettes et réserve Néouvielle	Société de production BO TRAVAIL	13, 14 & 16 juin 2014
2014 - 95	Tournage	Reportage sur patrimoine naturel et culturel de Gavarnie	Société de production BO TRAVAIL	11 & 12 juin 2914
2014 - 96	Tournage	Reportage sur le refuge des Espuguettes et Gavarnie	Société de production PHARE OUEST PRODUCTION	16, 17 & 18 juin 2014
2014 - 97	Tournage	Reportage sur la réserve naturelle nationale d'Ossau et cœur parc	Monsieur Jean Luc DIQUELOU - Réalisateur	10 juin 2014
2014 - 98	Activité commerciale	Randonnée à cheval	Monsieur Bernard CUELLO	Saison estivale 2014
2014 - 99	Survol	Approvisionnement du refuge d'Arlet	Gérante du refuge d'Arlet	16 juin 2014
2014 - 100	Survol	Approvisionnement des estives - pastoralisme - bergers transhumants	Divers bergers transhumants	16 juin 2014
2014 - 101	Survol	Réalisation sondages sur stations nivométriques	EDF DTG	17 & 18 juin 2014
2014 - 102	Survol	Montée en estives des berges transhumants	Syndicat mixte du Haut Béarn	17 & 18 juin 2014
2014 - 103	Circulation	Montée en estives des berges transhumants	Syndicat mixte du Haut Béarn	17, 18 & 19 juin 2014
2014 - 104	Travaux	Exploitation forestière en forêt communale de Borce	Commune de Borce	11 juin 2014 - 31 décembre 2015
2014 - 105	Survol	Approvisionnement des estives - pastoralisme - bergers transhumants	Commission syndicale vallée de Saint Savin	12 juin 2014
2014 - 106	Survol	Inspection des installations	EDF GEH Adour & Gaves	17 juin 2014
2014 - 107	Tournage	Reportage sur les héliportages liés au pastoralisme	France 2	17 juin 2014
2014 - 108	Survol	Travaux au refuge d'Estom - transport de matériel	Commission syndicale vallée de Saint Savin	18 juin 2014
2014 - 109	Prélèvement scientifique	Insectes	M. Christian PANTACCHINI	1er juillet au 31 octobre 2014
2014 - 110	Prélèvement scientifique	Insectes	M. Christian PANTACCHINI	1er juillet au 31 octobre 2014
2014 - 111	Manifestation culturelle	Arrivée des troupeaux sur l'estive de Bioux	Commission syndicale du haut Ossau	11 - 13 juillet 2014
2014 - 112	Travaux	Installation provisoire - pastoralisme - site d'estive d'Anès - Lescun	M. Hubert WURTH - berger	1er juin - 30 septembre 2014
2014 - 113	Prélèvement scientifique	Coléoptères saproxyliques	M. Cyrille van MEER	1er juillet au 30 novembre 2014
2014 - 114	Tournage	Projet de livre sur les refuges de la vallée d'Ossau	M. Jean Marc COTTA	2e juillet au 30 novembre 2014
2014 - 115	Survol	Approvisionnement des refuges d'Arrémoult et Pombie	Club alpin français de Pau	25 & 26 juin 2014

2014 - 116	Tournage	Manifestation «du flocon à la vague»	Longue Vie Productions	19 juin 2014
2014 - 117	Survol	Repli des installations de maintenance barrage d'Artouste	Société hydro électrique du Midi	20 juin 2014
2014 - 118	Survol	Alevinage des lacs de montagne	Association agréée AAPPMA de Laruns	28 juin 2014
2014 - 119	Survol	Approvisionnement du refuge de Baysellance	Club alpin français de Bordeaux	26 juin 2014
2014 - 120	Circulation	Circulation dans le cœur du parc - vallée d'Ossau	Divers pétitionnaires et ayant droits	Saison estivale 2014
2014 - 121	Tournage	Emission Cap Sud Ouest sur gardes moniteurs et refuges	France Télévisions	3 - 6 juillet 2014
2014 - 122	Tournage	Reportage sur la montée en estives en vallée d'Aspe	France 3 Sud Aquitaine	18 juin 204
2014 - 123	Tournage & survol	Tournage d'un film pour centre information du public Oloron	EDG GEH Adour & Gaves	30 juin - 4 juillet 2014
2014 - 124	Tournage	Tournage pour festival Equestria	Compagnie URBAN TAP	1er - 21 juillet 2014
2014 - 125	Randonnée équestre	Randonnée équestre dans le cœur du parc national	Les chevaux du lac	Saison estivale 2014
2014 - 126	Survol	Travaux au refuge d'Estom - transport de matériel	Commission syndicale vallée de Saint Savin	3 juillet 2014
2014 - 127	Survol	Remise en état de la ligne téléphonique du refuge de Migouélou	EDF GEH Adour & Gaves	23 juin 2014
2014 - 128	Tournage	Prise de vue pour l'office du tourisme	Espace Cauterets	25 juin - 30 octobre 2014
2014 - 129	Alevinage	Alevinage des lacs de montagne	Association agréée AAPPMA de Laruns	Année 2014
2014 - 130	Circulation	Circulation des véhicules de ONEMA et fédération de pêche	Fédération départementale de pêche des Hautes-Pyrénées	25 juin - 30 novembre 2014
2014 - 131	Circulation	Circulation dans la réserve naturelle nationale du Néouvielle	Divers pétitionnaires et ayant droits	Saison estivale 2014
2014 - 132	Survol	Travaux sur prise d'eau du Rabiet	EDF GEH Adour & Gaves	15 juillet 2014
2014 - 133	Survol	Audit des radio communications installation	EDF GEH Adour & Gaves	1er juillet 2014
2014 - 134	Survol	Réunion expertise avant travaux au refuge de Turquerouye	Club alpin français de Lourdes - Cauterets	11 juillet 2014
2014 - 135	Prélèvement scientifique	Insectes	Monsieur Sylvain DELMAS	1er - 31 juillet 2014
2014 - 136	Prélèvement scientifique	Insectes	Monsieur Sylvain DELMAS	1er - 31 juillet 2014
2014 - 137	Circulation	Circualtion pour travaux commission syndicale vallée Saint Savin	Entreprise LBTP	30 juin - 1er aout 2014
2014 - 138	Circulation	Travaux du refuge d'Estom - commission syndicale vallée Saint Savin	Entreprise SNS COLAS	30 juin 2014
2014 - 139	Survol	Contrôles et entretien des barrages	EDF GEH Adour & Gaves	2 - 8 & 16 juillet 2014
2014 - 140	Alevinage	Alevinage des lacs de montagne	Fédération départementale de pêche des Hautes-Pyrénées	Année 2014
2014 - 141	Tournage	Emission Cap Sud Ouest sur les installations EDF	France Télévisions	2 & 3 juillet 2014
2014 - 142	Tournage	Images pour centre d'interprétation architecture et patrimoine Oloron	Studio OPIXIDO STUKION K	6 - 9 juillet 2014
2014 - 143	Travaux	Exploitation forestière en forêt communale de Cette Eygun	Commune de Cette Eygun	1er juillet 2014 - 31 décembre 2015
2014 - 144	Prélèvement scientifique	Eau	M. Frédéric LABAT	5 juillet - 30 novembre 2014
2014 - 145	Prélèvement scientifique	Prélèvements et recherches spéléologiques	CAF de Pau	2 juillet - 31 octobre 2014
2014 - 146	Tournage	Prise de vue à l'occasion de la course du Vignemale	Office du tourisme de Cauterets	5 juillet 2014
2014 - 147	Survol	Campagne de prélèvements eau cabanes fromagères	Syndicat mixte du Haut Béarn	9 ou 10 juillet 2014
2014 - 148	Survol	Approvisionnement du refuge du Larribet	Club Alpin Français Lourdes - Cauterets	9 juillet 2014
2014 - 149	Prélèvement scientifique	Eau, sédiments, sol, végétaux	M. Didier GALOP (GEODE Toulouse)	5 au 31 juillet 2014
2014 - 150	Survol	Transport de matériel scientifique	M. Didier GALOP (GEODE Toulouse)	11 juillet 2014
2014 - 151	Survol	Réhabilitation du sentier des Oulettes de Gaube	Parc national des Pyrénées	7 & 10 juillet 2014
2014 - 152	Travaux	Réhabilitation du sentier des Oulettes de Gaube	Parc national des Pyrénées	7 juillet - 31 décembre 2014
2014 - 153	Randonnée équestre	Randonnée équestre dans le cœur du parc national	Association «Petit Pas»	Saison estivale 2014
2014 - 154	Survol	Ravutaillement refuge d'Ayous	Gérant du refuge d'Ayous	10 juillet 2014
2014 - 155	Survol	Fédération départementale de pêche des Hautes-Pyrénées	Alevinage des lacs de montagne	30 & 31 juillet 2014
2014 - 156	Survol	Entretien de la forêt domaniale du Pégùère - commune de Cauterets	Office national des forêts - RTM	16 juillet 2014

2014 - 157	Survol	Maintenance de la station de pompage de Gassieodat	EDF GEH Adour & Gaves	16 - 28 juillet 2014
2014 - 158	Prélèvement scientifique	Eau	M. Dominique POIRIER - laboratoire EPOC	15 juillet - 31 décembre 2014
2014 - 159	Prélèvement scientifique	Flore (<i>primula ssp</i>)	M. Florian BOUCHER - unibersités Zurich & Grenoble	1er au 31 août 2014
2014 - 160	Manifestation culturelle	Manifestation culturelle au Clot	Mairie de Cauterets	1er au 8 août 2014
2014 - 161	Survol	Approvisionnement du refuge de la brèche de Roland	CAF de Tarbes	30 juillet 2014
2014 - 162	Tournage	Film «le plus beau pays du monde»	Société de production BOREALES	20 - 29 août 2014
2014 - 163	Prélèvement scientifique	Réintroduction de bouquetins ibériques	Parc national des Pyrénées	10 juillet - 31 décembre 2015
2014 - 164	Survol	Approvisionnement des estives - pastoralisme - bergers transhumants	Commission syndicale de la vallée de Saint Savin	11 & 17 juillet 2014
2014 - 165	Tournage	Tournage opération scientifique	Société de production WHITE FOX PICTURES	10 juillet 2014
2014 - 166	Survol	Réhabilitation de la passerelle du fond du plateau d'Ossoue	Parc national des Pyrénées	22 & 28 juillet 2014
2014 - 167	Survol	Réhabilitation du sentier des Cascades	Parc national des Pyrénées	22 & 25 juillet 2014
2014 - 168	Survol	Travaux du refuge d'Estom - commission syndicale vallée Saint Savin	Entreprise SNS COLAS	30 juin 2014
2014 - 169	Survol	Réhabilitation de la passerelle d'Ossoue	Parc national des Pyrénées	22 juillet 2014
2014 - 170	Tournage	Montée des troupeaux en estives - Bious Artigues	France 3 Sud Aquitaine	12 juillet 2014
2014 - 171	Survol	Maintenance de la station de pompage de Gassieodat	EDF GEH Adour & Gaves	28 juillet 2014
2014 - 172	Survol	Réalisation sondages sur stations nivométriques	EDF DTG	16 juillet 2014
2014 - 173	Survol	Approvisionnement du refuge de Baysellance	Club alpin français de Bordeaux	23 juillet 2014
2014 - 174	Prélèvement scientifique	Prélèvement scientifique diptères	M. Christophe DAUGERON - Muséum histoire naturelle	15 juillet - 31 juillet 2014
2014 - 175	Prélèvement scientifique	Prélèvement scientifique diptères	M. Christophe DAUGERON - Muséum histoire naturelle	15 juillet - 31 juillet 2014
2014 - 176	Survol	Maintenance des installations	Société hydro électrique du Midi	16 juillet 2014
2014 - 177	Tournage	Reportage sur les alevinages des lacs de montagne	Fédération départementale de pêche des Hautes-Pyrénées	30 juillet 2014
2014 - 178	Survol	Entretien d'équipements pastoraux	Mairie de Buzy en Béarn	18 juillet 2014
2014 - 179	Survol	Travaux de réhabilitation de la route nationale 134 suite à éboulements	Direction interdépartementale des routes Aquitaine	18 juillet 2014
2014 - 180	Tournage	Réintroduction de bouquetins ibériques	Parc national des Pyrénées	19 juillet 2014
2014 - 181	Sonorisation	Mise en place et utilisation d'une sonorisation - bouquetins ibériques	Société de sonorisation LARCEBAL Pierre	19 juillet 2014
2014 - 182	Survol	Entretien de la forêt domaniale du Pégùère - commune de Cauterets	Office national des forêts - RTM	23 juillet 2014
2014 - 183	Prélèvement scientifique	Eau et sédiments	M. Gaël LE ROUX - EcoLab	1er août au 30 septembre 2014
2014 - 184	Tournage	Film «Femmes de berger - femmes bergères»	Ecomusée de la vallée d'Aspe	21 juillet - 25 septembre 2014
2014 - 185	Survol	Approvisionnement du refuge de Baysellance - groupe électrogène	Club alpin français de Bordeaux	23 juillet 2014
2014 - 186	Prélèvement scientifique	Comptage grand tétras au chien d'arrêt	M. Nicolas LAFFEUILLADE - M. Antoine ALFARO	16 au 24 août 2014
2014 - 187	Randonnée équestre	Randonnée équestre dans le cœur du parc national	Mme Magali TALLIEU	Saison estivale 2014
2014 - 188	Manifestation sportive	Rassemblement des jeunes alpinistes - tour de l'Ossau	Club Alpin Français Midi Pyrénées	29 - 31 août 2014
2014 - 189	Survol	Maintenance de la station de pompage de Gassieodat	EDF GEH Adour & Gaves	30 juillet 2014
2014 - 190	Prélèvement scientifique	Inventaire et suivi des populations piscicoles	Fédération de pêche des Pyrénées Atlantiques	18 - 21 août 2014
2014 - 191	Tournage	Reportage pour la société hydro électrique du midi	M. Thierry SUIRE - Reporteur photographe	25 août 2014
2014 - 192	Survol	Ravutaillement des refuges d'Arrémoulit et de Pombie	Club alpin français de Pau	5 août 2014
2014 - 193	Tournage	Réalisation d'un film sur les plantes rares de montagne	Société de production Loomastar Prod	4 - 8 août 2014
2014 - 194	Prélèvement scientifique	Prélèvement scientifique ascomycètes	Conservatoire botanique national Pyrénées - Midi Pyrénées	1er - 31 août 2014
2014 - 195	Prélèvement scientifique	Prélèvement scientifique ascomycètes	Conservatoire botanique national Pyrénées - Midi Pyrénées	1er - 31 août 2014
2014 - 196	Epreuve sportive	Trail de Piau	Association «courrir en vallée d'Aure»	13 septembre 2014
2014 - 197	Survol	Contrôle et maintenance des stations de nivologie	EDF DTG	5 août 2014

2014 - 198	Survol	Intervention en faveur du pastoralisme	Syndicat mixte du Haut Béarn	31 juillet 2014
2014 - 199	Survol	Contrôle et maintenance des stations de nivologie	EDF DTG	26 & 27 août 2014
2014 - 200	Survol	Contrôle et maintenance des stations de nivologie	EDF DTG	2 - 5 septembre 2014
2014 - 201	Survol	Etudes en vue du rétablissement de communications téléphoniques	ORANGE SA - UPRSO	4 août 2014
2014 - 202	Survol	Entretien courant des installations - galerie de Bious	Société hydro électrique du Midi	7 août 2014
2014 - 203	Travaux	Passerelle sur le gave d'Anneou comme suite aux crues	Parc national des Pyrénées	4 août - 31 décembre 2014
2014 - 204	Travaux	Réhabilitation du sentier de Saoubiste	Parc national des Pyrénées	4 août - 31 décembre 2014
2014 - 205	Travaux	Réhabilitation du sentier du Larry / Gouetsoule	Parc national des Pyrénées	4 août - 31 décembre 2014
2014 - 206	Travaux	Passerelle sur le gave d'Aspe comme suite aux crues	Parc national des Pyrénées	4 août - 31 décembre 2014
2014 - 207	Tournage	Reportage sur les navettes - cirque de Troumouse	France 3 sud Midi-Pyrénées	7 août 2014
2014 - 208	Survol	Entretien du barrage de Migouélou	EDF GEH Adour & Gaves	18 & 21 août 2014
2014 - 209	Tournage	Activités estives autour du lac de Bious Artigues	France 3 Pau Sud Aquitaine	7 août 2014
2014 - 210	Survol	Visite subaquatique du barrage de Migouélou	EDF GEH Adour & Gaves	26 août 2014
2014 - 211	Survol	Entretien courant des installations - galerie de Bious	Société hydro électrique du Midi	11 août 2014
2014 - 212	Survol	Approvisionnement du refuge de Baysellance - groupe électrogène	Club alpin français de Bordeaux	12 août 2014
2014 - 213	Survol	Travaux de reconstruction de la passerelle du Badet	Parc national des Pyrénées	14 août 2014
2014 - 214	Survol	Visite barrage de Migouélou par assureurs	EDF GEH Adour & Gaves	27 août 2014
2014 - 215	Survol	Réhabilitation du sentier du Badet	Parc national des Pyrénées	18 août 2014
2014 - 216	Tournage	Reportage pour la société hydro électrique du midi	M. Thierry SUIRE - Reporteur photographe	19 août 2014
2014 - 217	Tournage	Reportage pour la société hydro électrique du midi	M. Thierry SUIRE - Reporteur photographe	20 août 2014
2014 - 218	Tournage	Reportage sur le site de Bious Artigues	France 3 Pau Sud Aquitaine	14 août 2014
2014 - 219	Epreuve sportive	Brevet d'Etat accompagnateur moyenne montagne	Direction jeunesse et sports Hautes Pyrénées	23 septembre 2013
2014 - 220	Survol	Entretien courant des installations	EDF GEH Adour & Gaves	26 & 27 août 2014
2014 - 221	Circulation	Activités forestières dans le cœur du Parc	Office national des forêts	Année 2014
2014 - 222	Survol	Ravitaillement du refuge des Oulettes de Gaube	Club alpin français de Lourdes - Cauterets	26 août 2014
2014 - 223	Survol	Entretien de la forêt domaniale du Péguère - commune de Cauterets	Office national des forêts - RTM	15 & 16 septembre 2014
2014 - 224	Survol	Travaux d'entretien courant de la prise d'eau du Rabiet	EDF - GEH - UPSO Gèdre	8 septembre - 26 septembre 2014
2014 - 225	Survol	Approvisionnement du refuge de Barroude	Gérants du refuge de Barroude	28 & 29 août 2014
2014 - 226	Randonnée équestre	Randonnée équestre dans le cœur du parc national	Mme D. DELABROSSE & Mme. A TETARD	25 - 29 août 2014
2014 - 227	Survol	Entretien des installations courantes siphon d'Ossoue	EDF - GEH - UPSO Gèdre	9 septembre 2014
2014 - 228	Survol	Travaux d'entretien du sentier des Cascades	Parc national des Pyrénées	22 août 2014
2014 - 229	Survol	Approvisionnement du refuge de Baysellance	Club alpin français de Bordeaux	27 août 2014
2014 - 230	Tournage	Film pour l'atlas des mamifères d'Aquitaine	Association Cistude Nature	5 août 2014
2014 - 231	Survol	Approvisionnement du refuge d'Arllet	Gérants du refuge d'Arllet	29 août 2014
2014 - 232	Travaux	Dégagement d'un ouvrage d'art - Socques - commune de Laruns	Conseil général des Pyrénées-Atlantiques	24 août 2014 - 31 décembre 2014
2014 - 233	Prélèvement scientifique	Comptage perdrix grises au chien d'arrêt	Fédération de chasse des Hautes-Pyrénées	1er au 30 septembre 2014
2014 - 234	Survol	Approvisionnement du refuge de la brèche de Roland	Club Alpin Français de Tarbes	3 septembre 2014
2014 - 235	Randonnée équestre	Randonnée équestre dans le cœur du parc national	M. Paul DE BARROS	26 août - 31 décembre 2014
2014 - 236	Survol	Entretien courant des installations de la station pompage de Gassieodat	EDF GEH Adour & Gaves	29 septembre 2014
2014 - 237	Prélèvement scientifique	Pose appareils photo automatiques (suivi ours)	Fonds d'intervention éco pastoral	1er septembre - 31 décembre 2014
2014 - 238	Prélèvement scientifique	Eau et sédiments	ECCEL Environnement	2 septembre 2014

2014 - 239	Survol	Alevinage des lacs de montagne	Fédération départementale de pêche des Hautes-Pyrénées	12 septembre 2014
2014 - 240	Survol	Entretien des parcs de contention - pastoralisme	Commune de Guchan	2 & 3 septembre 2014
2014 - 241	Tournage	Réalisation d'un film sur les plantes rares de montagne	Société de production Loomastar Prod	5 septembre 2014
2014 - 242	Destruction flore	Opération écobuage unités pastorales de Couecq	Commune de Borce	1er septembre - 31 décembre 2014
2014 - 243	Destruction flore	Opération écobuage unités pastorales du Baralet	Commune de Borce	1er septembre - 30 novembre 2014
2014 - 244	Destruction flore	Opération écobuage unités pastorales de Belonce	Commune de Borce	1er septembre - 30 novembre 2014
2014 - 245	Destruction flore	Opération écobuage unités pastorales du Thézy	Commune de Borce	1er septembre - 30 avril 2015
2014 - 246	Destruction flore	Opération écobuage unités pastorales d'Espélunguère	Commune de Borce	1er septembre - 30 novembre 2014
2014 - 247	Destruction flore	Opération écobuage unités pastorales d'Hortassy	Commune de Borce	1er septembre - 30 novembre 2014
2014 - 248	Destruction flore	Opération d'écobuage unités pastorales de Peyrelue	Commune de Laruns	1er septembre - 30 novembre 2014
2014 - 249	Destruction flore	Opération d'écobuages unités pastorales du Brousset	Commune de Laruns	1er septembre - 30 novembre 2014
2014 - 250	Destruction flore	Opération d'écobuages unités pastorales de Bious	Commune de Laruns	1er septembre - 30 novembre 2014
2014 - 251	Destruction flore	Opération d'écobuages unités pastorales de Saoubiste	Commune de Laruns	1er septembre - 30 novembre 2014
2014 - 252	Destruction flore	Opération d'écobuages unités pastorales de Peyranère	Commune d'Urdos	1er septembre - 30 avril 2015
2014 - 253	Destruction flore	Opération d'écobuages unités pastorales d'Arnousse	Commune d'Urdos	1er septembre - 30 avril 2015
2014 - 254	Destruction flore	Opérations d'écobuahes unités pastorales du Bénou	Commune d'Urdos	1er septembre - 30 avril 2015
2014 - 255	Survol	Ravitaillement des refuges d'Arrémoulit et de Pombie	Club alpin français de Pau	10 septembre 2014
2014 - 256	Tournage	Reportage pour la société hydro électrique du midi	M. Thierry SUIRE - Reporteur photographe	8 septembre 2014
2014 - 257	Tournage	Reportage pour la société hydro électrique du midi	M. Thierry SUIRE - Reporteur photographe	8 septembre 2014
2014 - 258	Tournage	Reportage sur la subulaire aquatique	France 3 sud Midi-Pyrénées	3 septembre 2014
2014 - 259	Survol	Entretien courant du refuge de Baysellance	Club alpin français de Bordeaux	3 septembre 2014
2014 - 260	Survol	Travaux de réhabilitation du val d'Aspe et de Gouetsoule	Parc national des Pyrénées	8 septembre 2014
2014 - 261	Survol	Travaux de réhabilitation du refuge d'Arllet	Parc national des Pyrénées	8 septembre 2014
2014 - 262	Survol	Travaux de réhabilitation du radier de Saoubiste	Parc national des Pyrénées	8 septembre 2014
2014 - 263	Survol	Travaux de réhabilitation du sentier du Plaa du Larribet	Parc national des Pyrénées	15 septembre 2014
2014 - 264	Survol	Travaux de réhabilitation du sentier du Barrada	Parc national des Pyrénées	8 septembre 2014
2014 - 265	Survol	Suvol non motorisé - parapente - particulier	M. Jean Pierre BARTHE	7 septembre 2014
2014 - 266	Tournage	Reportage sur un jeune alpiniste	France 3 sud Midi-Pyrénées	5 septembre 2014
2014 - 267	Destruction faune	Destruction de faune - sangliers	Parc national des Pyrénées	8 setpembre 2014 - 31 mai 2015
2014 - 268	Survol	Expertise techique sur le puit du Rabiet	EDF GEH Adour & Gaves	7 octobre 2014
2014 - 269	Tournage & survol	Tournage film sur la géologie des Pyrénées - programme POCTEFA	Société de production WHITE FOX PICTURES	8 septembre - 18 septembre 2014
2014 - 270	Survol	Travaux au refuge d'Estom - transport de matériel	Société SNS COLAS	9 septembre 2014
2014 - 271	Survol	Entretien des parcs de contention - pastoralisme	Commune de Guchan	8 & 9 septembre 2014
2014 - 272	Survol	Approvisionnement des estives - pastoralisme - bergers transhumants	Divers bergers transhumants	15 septembre 2014
2014 - 273	Survol	Entretien de la forêt domaniale du Péguère - commune de Cauterets	Office national des forêts - RTM	16 septembre 2014
2014 - 274	Survol	Approvisionnement du refuge du Larribet	Club Alpin Français Lourdes - Cauterets	15 septembre 2014
2014 - 275	Survol	Approvisionnement du refuge Wallon - Cauterets	Gérants du refuge Wallon	22 septembre 2014
2014 - 276	Survol	Fermeture des prises d'eau Babel - Aralhe - Batcrabere	Société hydro électrique du Midi	15 septembre 2014
2014 - 277	Survol	Lancement du programme RENOUVEAU - démarches préparatoires	EDF GEH Adour & Gaves	22 septembre 2014
2014 - 278	Survol	Retour des estives des berges transhumants	Syndicat mixte du Haut Béarn	16 septembre 2014
2014 - 279	Survol	Relevés topographiques - projet POTAPYR	BRGM - délégation régionale Midi Pyrénées	2 octobre 2014

2014 - 280	Survol	Visites de prise d'eau - Estibère	Société hydro électrique du Midi	18 septembre 2014
2014 - 281	Survol	Travaux au refuge d'Estom - transport de matériel	Société SNS COLAS	18 septembre 2014
2014 - 282	Survol	Travaux d'entretien courant du refuge du Marcadau	Commission syndicale de la vallée de Saint Savin	22 & 26 septembre 2014
2014 - 283	Survol	Exercice & formation	Sécurité civile - base hélicoptère de Pau	17 - 18 & 19 septembre 2014
2014 - 284	Survol	Vérification des débits réservés	Société hydro électrique du Midi	19 septembre 2014
2014 - 285	Survol	Repli du chantier du sentier - radier de Saoubiste	Parc national des Pyrénées	22 septembre 2014
2014 - 286	Survol	Retour des estives des berges transhumants	Syndicat mixte du Haut Béarn	25 septembre 2014
2014 - 287	Travaux	Travaux exploitation forestière - parcelle 9 & 10	Office national des forêts	22 septembre 2014 - 31 décembre 2015
2014 - 288	Travaux	Réhabilitation piste Arnousse - complément 2013 - 290	Commune de Cette Eygun	22 septembre 2014 - 31 décembre 2014
2014 - 289	Survol	Travaux d'entretien courant de la prise d'eau du Rabiet	EDF - GEH - UPSO Gèdre	6 octobre - 10 octobre 2014
2014 - 290	Survol	Mesures programme RENOUEAU - démarches préparatoires	EDF GEH Adour & Gaves	3 octobre 2014
2014 - 291	Survol	Travaux au refuge d'Estom - transport de matériel	Société SNS COLAS	1er octobre 2014
2014 - 292	Survol	Repli du refuge de Bayssealance	Club alpin français de Bordeaux	1er octobre 2014
2014 - 293	Tournage	Documentaire sur les enfants et la montagne	Société de production MC4 PROD	22 septembre 2014
2014 - 294	Survol	Travaux sur les sentiers comme suite aux crues	Parc national des Pyrénées	30 septembre 2014
2014 - 295	Survol	Repli du chantier du sentier - Barrada	Parc national des Pyrénées	2 octobre 2014
2014 - 296	Survol	Relevés topographiques - barrage de Migouélou	EDF GEH Adour & Gaves	14 octobre 2014
2014 - 297	Travaux	Travaux de voirie au sommet du col du Pourtalet	Groupement Européen de Coopération Territoriale	4 octobre - 31 décembre 2014
2014 - 298	Survol	Relevés topographiques - projet POTAPYR	BRGM - délégation régionale Midi Pyrénées	7 octobre - 17 octobre 2014
2014 - 299	Survol	Contrôle et maintenance des stations de nivologie	EDF DTG	9 & 10 octobre 2014
2014 - 300	Survol	Fermeture des prises d'eau	Société hydro électrique du Midi	9 octobre 2014
2014 - 301	Prélèvement scientifique	Inventaire et suivi des populations piscicoles	Fédération pêche des Hautes-Pyrénées	Année 2014
2014 - 302	Survol	Déconsignation et remise en état de la prise d'eau du Rabiet	EDF - GEH - UPSO Gèdre	9 octobre 2014
2014 - 303	Survol	Entretien courant du refuge des Oulettes de Gaube	Club alpin français de Lourdes - Cauterets	11 octobre 2014
2014 - 304	Survol	Travaux d'entretien courant du refuge du Marcadau	Commission syndicale de la vallée de Saint Savin	13 & 15 octobre 2014
2014 - 305	Survol	Contrôle et maintenance des stations de nivologie	EDF DTG	14 & 15 octobre 2014
2014 - 306	Tournage	Troisième lâcher de bouquetins dans le Parc national des Pyrénées	France 3 Midi-Pyrénées	10 octobre 2014
2014 - 307	Travaux	Installation de panneaux solaires au refuge du Larribet	Club alpin français de Lourdes - Cauterets	13 octobre - 31 décembre 2014
2014 - 308	Travaux	Installation de panneaux solaires au refuge des Oulettes de Gaube	Club alpin français de Lourdes - Cauterets	13 octobre - 31 décembre 2014
2014 - 309	Survol	Inspection du refuge de Barroude comme suite à incendie	Gendarmerie nationale	13 octobre 2014
2014 - 310	Survol	Mission d'expertise assurance	Gardiens du refuge de Barroude	17 octobre 2014
2014 - 311	Survol	Entretien courant de la conduite forcée de Bious Artigues	Société hydro électrique du Midi	20 octobre 2014
2014 - 312	Survol	Intervention sur une ligne haute tension 10 Kv	Société hydro électrique du Midi	17 octobre 2014
2014 - 313	Survol	Mise en place programme Infra - RENOUEAU	EDF GEH Adour & Gaves	28 & 29 octobre 2014
2014 - 314	Epreuve sportive	Trail blanc du pont d'Espagne	Club athlétique du Vignemale	10-janv-15
2014 - 315	Survol	Exercice & formation	Sécurité civile - base hélicoptère de Pau	21 octobre 2014
2014 - 316	Survol	Remise en place de perches à neige	EDF DTG	29 - 30 octobre 2014
2014 - 317	Tournage	Film sur les métiers du groupe GDF SUEZ	NEYRAC FLY	23 octobre 2014
2014 - 318	Tournage	Film sur les métiers du groupe GDF SUEZ	CAPA ENTREPRISES	23 octobre 2014
2014 - 319	Tournage	Film sur les métiers du groupe GDF SUEZ	OTIDEN MULTIMEDIA	23 octobre 2014
2014 - 320	Survol	Travaux sur la vanne de tête des forges d'Abel	EDF GEH - groupement usines du Barralet	28 & 31 octobre 2014

2014 - 321	Survol	Approvisionnement du refuge de Tuquerouye	Club alpin français de Lourdes - Cauterets	3 novembre 2014
2014 - 322	Activité commerciale	Activité commerciale - randonnée avec igloos	Madame Françoise STUGGE - accompagnateur montagne	15 décembre 2014 - 1er avril 2015
2014 - 323	Activité commerciale	Activité commerciale - randonnée avec igloos	Monsieur Lionel CROQUEFER - accompagnateur montagne	15 décembre 2014 - 1er avril 2015
2014 - 324	Activité commerciale	Activité commerciale - randonnée avec igloos	Monsieur Gilles BERGERAS - accompagnateur montagne	15 décembre 2014 - 1er avril 2015
2014 - 325	Activité commerciale	Activité commerciale - randonnée avec igloos	Monsieur Eric CORNO - accompagnateur montagne	15 décembre 2014 - 1er avril 2015
2014- 326	Activité commerciale	Activité commerciale - randonnée avec igloos	Monsieur Eric CORNO - accompagnateur montagne	31 décembre 2014 - 1er janvier 2015
2014 - 327	Activité commerciale	Activité commerciale - randonnée avec igloos	Monsieur Lionel CROQUEFER - accompagnateur montagne	17 & 18 janvier - 7 & 8 février - 14 & 15 mars 2014
2014 - 328	Survol	Entretien courant des équipements lacs d'Artouste et Arrius	Société hydro électrique du Midi	31 octobre 2014
2014 - 329	Survol & tournage	Film sur la géologie du site Pyrénées Mont Perdu	Office du tourisme Gèdre Gavanie - White Fox Pictures	30 octobre - 1er novembre 2014
2014 - 330	Survol	Exercice & formation	Sécurité civile - base hélicoptère de Pau	30 octobre - 3 - 10 novembre 2014
2014 - 331	Prélèvement scientifique	Lichens	Monsieur Raul PEREZ LOPEZ	15 octobre - 31 décembre 2014
2014 - 332	Survol	Travaux entretien courant refuge du Marcadau	Commission syndicale de la vallée de Saint Savin	14 novembre 2014
2014 - 333	Survol	Vidange de la conduite de Bious Artigues	Société hydro électrique du Midi	6 novembre 2014
2014 - 334	Survol	Mise en configuration hivernale des installations	EDF GEH Adour & Gaves	20 novembre 2014
2014 - 335	Survol	Exercice & formation	Gendarmerie nationale - peloton de haute montagne	24 & 25 novembre 2014
2014 - 336	Survol	Dépannage des équipements Canaou et Barrada	EDF DTG	18 & 19 novembre 2014
2014 - 337	Prélèvement scientifique	Capture de dix isards	Fédération de chasse des Pyrénées Atlantiques	15 novembre au 31 décembre 2014
2014 - 338	Survol	Entretien de la conduite forcée de Bious	Société hydro électrique du Midi	20 novembre 2014
2014 - 339	Survol	Approvisionnement du refuge de Tuquerouye	Club alpin français de Lourdes - Cauterets	19 novembre 2014
2014 - 340	Survol	Travaux estive de Peyrelue - cabane de Dous Boues	Commune d'Aste Béon	25 & 26 novembre 2014
2014 - 341	Survol	Entretien courant des installations - vannes & compteurs	Société hydro électrique du Midi	1er décembre 2014
2014 - 342	Prélèvement scientifique	Installation de matériel technique - étude sur les sédiments	EDF GEH - groupement usines du Barralet	9 décembre - 14 décembre 2014
2014 - 343	Survol	Survol réglementaire du barrage de Migouélou	EDF GEH Adour & Gaves	10 décembre 2014
2014 - 344	Survol	Entretien courant du refuge d'Eston	Commission syndicale de la vallée de Saint Savin	10 décembre 2014
2014 - 345	Survol	Changement des batteries - refuge de Migouélou	TALAZC ENERGIE	10 décembre 2014
2014 - 346	Survol	Survol réglementaire du barrage de Migouélou	EDF GEH Adour & Gaves	23 décembre 2014
2014 - 347	Survol	Mesures d'enneigement et contrôle stations hydrométriques	EDF DTG	18 décembre 2014
2014 - 348	Epreuve sportive	Organisation du grand raid des Pyrénées	Association MAJUSCHULE	21 décembre 2014
2014 - 349	Survol	Survol surveillance des barrages	Société hydro électrique du Midi	5 janvier 2015
2014 - 350	Survol	Contrôle trimestriel vanne de tête de Migouélou	EDF GEH Adour & Gaves	6 janvier 2015

Type	Partenaire	Date de signature	Échéance	Objet de la convention
Convention de partenariat	CEPAGE	01/02/2014	30/06/2014	Rédaction d'un plan de paysage sur la moyenne Vallée d'Aure
Convention de partenariat	CLSH «les eterlous»	05/02/2014	04/02/2015	Intervention pédagogique du PNP autour de l'environnement, la culture et le développement durable
Convention de partenariat	Réserves naturelles de France	12/02/2014	15/12/2014	PNP lauréat de l'appel à projet en faveur de la conservation de la biodiversité (projet subulaire Néouvielle)
Convention de partenariat	Mairie de Saint-Lary Soulan	24/02/2014	23/02/2015	Accueil du public à la maison du Parc national des Pyrénées à Saintw-Lary Soulan
Convention de partenariat	Maison d'arrêt Pau/Direction académique 64	06/03/2014	13/03/2014	Organisation par les agents des Vallées d'Aspe et d'Ossau de deux sorties sur le terrain les 10 et 13 mars
Avenant convention de partenariat	Pnr des Pyrénées Ariégeoises (Convention signée le 27/11/2012)	07/03/2014	31/12/2014	Organisation d'une communication commune sur la réintroduction de bouquetins ibériques
				Conduite d'études et d'un suivi scientifiques sur la dite réintroduction
				Equipement technique afin d'assurer le suivi de la réintroduction
Convention de partenariat	Commune Cette-Eygun/éleveurs utilisateurs estive Peyrenère	17/01/2014	fin de la MAET	Mise en œuvre de la MAET «Gestion éco-pastorale de l'estive de Peyrenère»
Convention de parrainage	EDF	mai-14	paiement à facture	Accompagnement du projet «défi familles à énergie positive»
Avenant convention de partenariat	CNRS (CEFE) (Convention signée le 21/10/2010)	23/05/2014	31/12/2014	Elaboration et application de méthodes de hiérarchisation des priorités de conservation pour la biodiversité végétale
				Réflexion autour de la problématique et des protocoles de suivi scientifique et de gestion des différents types de milieux ouverts
				Analyse conceptuelle et méthodologique autour des notions de connectivité écologique
Convention partenariat	EDF	01/01/2014	01/01/2018	Préservation du patrimoine à l'occasion des travaux EDF et des héliportages
				Maîtrise des impacts des installations sur le milieu
				Enlèvement des vestiges
				Formation
				SIG
				Valorisation réciproque
				Education à l'environnement
				Développement durable
Convention partenariat	Collège Luz Saint-Sauveur	10/06/2014	31/12/2014	Insertion et accueil de tous les publics
				Voyage scolaire en Espagne
Convention partenariat	SIVU Aure Néouvielle	18/06/2014	31/12/2014	Accueil du public à la réserve naturelle du Néouvielle
Contrat de partenariat	Conseil général Pyrénées-Atlantiques	27/06/2014	27/06/2016	Mise en place d'un dispositif de comptage du trafic routier sur les voies d'accès au Parc national des Pyrénées

Type	Partenaire	Date de signature	Échéance	Objet de la convention
Convention partenariat	Office national des Forêts	01/07/2014	31/12/2017	Modalités d'échange et d'utilisation des données de chaque structure
				Démarches inhérentes à la réglementation spécifique en zone cœur du PNP à suivre dans un souci d'efficacité global
				Axes de travail communs, les modalités d'intervention des deux parties pour la mise en œuvr de la charte du PNP sur le territoire et l'animation de cette convention
Convention partenariat	Communauté communes Val d'Azun	01/05/2014	30/04/2016	Accueil du public à la Maison du Val d'Azun et du Parc national des Pyrénées
Convention partenariat	PNF/Mercantour/Ecrins/Vanoise/ONCFS	16/05/2014	16/12/2016	Etude pour l'harmonisation des suivis Chamois et Isards dans les parcs nationaux français de haute-montagne
Contrat de partenariat	AREMIP	17/07/2014	31/12/2018	Conservation des zones humides situées sur le territoire des communes adhérentes à la charte
Convention de partenariat	ADAC Hautes-Pyrénées	01/07/2014	31/12/2017	Mutualiser les compétences et les ressources documentaires sur les problématiques soulevées et le cas échéant, de préparer une réponse commune, auprès de la ou des collectivités pétitionnaires
				Communiquer et échanger des informations
				Améliorer la qualité de service rendu aux collectivités adhérentes notamment en organisation des séances de sensibilisation
Convention de partenariat	UICN / PNF / PNG	01/07/2014	20/11/2014	Expérimentation de la méthodologie liste verte
Contrat de partenariat	Fondation du Patrimoine	01/04/2014	31/12/2017	Favoriser la réalisation d'opérations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine sur le territoire du PNP
Convention de partenariat	CEFE / PNF / PNC	26/09/2014	01/10/2017	Thèse «évolution des stratégies individuelles et sociales de prospection alimentaire chez les vautours et conséquences sur les mesures de conservation des oiseaux nécrophages»
Convention de partenariat	Collège de Bedous / IA	29/09/2014	29/09/2017	Conditions d'accompagnement de l'action pédagogique du collège de Bedous et des écoles
Contrat de partenariat	Obios	17/11/2014	31/12/2017	Connaissance, suivi, analyse de la biodiversité sur le territoire du Parc national des Pyrénées
				Elaboration et application de méthodes d'évaluation patrimoniale de la biodiversité et de hiérarchisation des priorités d'actions de connaissance et de conservation de la biodiversité
				Communication et valorisation de la connaissance
				Formation
Convention de partenariat	CEN Midi-Pyrénées	01/06/2014	31/12/2025	Life Desman
Convention parrainage	EDF	04/12/2014	03/12/2015	Réintroduction bouquetin
Avenant convention de partenariat	Pnr des Pyrénées Ariégeoises et Catalanes (convention cadre 9/09/2010)	06/12/2014	31/12/2015	Partenariats massif Pyrénées

Programme annuel	CEN Aquitaine	24/02/2014	31/12/2014	Inventaires et saisis de données dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale
Programme annuel	CNRS (CEFE)	14/02/2014	31/12/2014	Analyse des données dans le cadre des Atlas de Biodiversité Communale
Programme annuel	CEN Midi-Pyrénées	27/02/2014	31/12/2014	Inventaires et saisis de données dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale
Programme annuel	Ecole d'ingénieurs Purpan	10/03/2104	31/12/2014	Connaissance et suivi entomofaune et habitats naturels
				Missions d'expertise et d'appui
				Conservation de l'entomofaune, de ses habitats et des habitats naturels
				Mise à disposition et échange de documentation et de données
				Actions de communication, de formation et de valorisation concernant des travaux, des études ou des actions de conservation
Programme annuel	Association la Frenette (RNR Aulon)	10/03/2014	31/12/2014	Gestion, saisie, validation et échange des données concernant la flore, la faune et les habitats
				Connaissance et préservation de la flore, de la faune et des habitats (suivis naturalistes)
				Education à l'environnement, communication et accueil du public (maison de la nature, signalétique, documents, manifestations..)
				Réglementation de la protection de la nature et surveillance (soutien du PNP à la surveillance et à la matérialisation réglementaire)
				Collaboration à la réalisation de projets de gestion et mise en valeur de la RNR ou d'actions partenariales avec le PNP
Programme annuel	Pact Béarn & Bigorre	18/03/2014	31/12/2014	Assurer une mission de conseil au territoire
				Informier et sensibiliser aux économies d'énergie et aux recours aux énergies renouvelables via les Espaces Info Energie
Programme annuel	AREMIP	17/07/2014	31/12/2014	Restauration et valorisation de la zone humide «La Hiasse» située sur le territoire de la commune d'Aucun - Hautes-Pyrénées
Programme annuel	CAUE 64	01/01/2014	31/12/2014	Apporter un conseil sur des projets ponctuels, aux collectivités qui sollicitent un financement du PNP
				Etablir des préconisations pour l'aménagement des Portes du Néouvielle
				Poursuivre l'inventaire et la réalisation des ouvrages sur le petit patrimoine bâti
				Réaliser des actions de sensibilisation des habitants et du grand public, des élus et agents des collectivités
Programme annuel	Obios	17/11/2014	31/12/2014	Evaluation patrimoniale sur les groupes faunistiques suivants : mammifères, amphibiens, reptiles, oiseaux
Programme annuel	Conservatoire botanique	03/12/2014	31/12/2014	Atlas de la biodiversité communale
				Suivi des combes à neige en vallées de Cauterets et d'Ossau dans le cadre du programme observatoire pyrénéen et changement climatique
				Validation et échange de données

Annexe 3 / Convention signées antérieurement et actives en 2014 pour l'établissement public du Parc national des Pyrénées

Conventions actives					
	Type	Partenaire	Date d'effet	Échéance	Objet de la convention
2010	Convention partenariat cadre	PNR des Pyrénées Arigéaises et Catalanes	03/09/2010	03/09/2014 31/12/2015 (avenant n°3)	Recherche de méthodologies communes et transférables à l'ensemble des autres acteurs pour un meilleur partage d'informations
					Réalisation d'expérimentations et d'actions conduites de façon concertée
					Contribution à leur diffusion et leur transfert sur l'ensemble des territoires ruraux des Pyrénées, à l'échelle nationale ou internationale
2011	Convention de partenariat	Conseil général 65	26/04/2011	26/04/2016	Mise en place d'un dispositif de comptage du trafic routier sur les voies d'accès au PNP
	Convention de partenariat	MNHN	01/06/2011	01/06/2016	Appui à la mise en œuvre de l'observatoire de la biodiversité du PNP
2012	Contrat de partenariat	Laboratoire des Pyrénées / ONCFS	28/02/2012	28/02/2017	Veille sanitaire
	Convention partenariat cadre	PACT Béarn & Bigorre	20/03/2012	31/12/2017	Conseil des collectivités et porteurs de projet
					Informier et sensibiliser aux économies d'énergie et aux recours aux énergies renouvelables via les espaces info énergie
	Convention partenariat cadre	CAUE 65	16/04/2012	31/12/2017	Apporter un conseil sur des projets ponctuels, aux collectivités qui sollicitent un financement du PNP et à l'établissement sur les demandes d'autorisation de travaux dans le cœur
					Terminer l'inventaire et la réalisation des ouvrages sur le petit patrimoine bâti
					Mener des actions prospectives qui servent le territoire
					Réaliser des actions de sensibilisation au patrimoine bâti
	Convention partenariat cadre	CAUE 64	14/05/2012	31/12/2017	Apporter un conseil sur des projets ponctuels, aux collectivités qui sollicitent un financement du PNP et à l'établissement sur les demandes d'autorisation de travaux dans le cœur
					Mener des actions prospectives qui servent le territoire
	Convention partenariat cadre	CEN Midi-Pyrénées	27/06/2012	31/12/2017	Réalisation d'expertise et d'inventaires dans le domaine du patrimoine naturel
					Echange de données naturalistes
					Echange de connaissances théoriques et pratiques ainsi que liés à des savoir-faire notamment en terme de gestion conservatoire du patrimoine naturel, sous réserve par les parties des droits de propriété intellectuelle et de l'obligation de confidentialité
					Sensibilisation à l'environnement et vulgarisation scientifique via notamment l'organisation et l'animation conjointe d'évènements liés à des travaux communs
	Convention partenariat cadre	CEN Aquitaine	04/07/2012	31/12/2017	Réalisation d'expertise et d'inventaires dans le domaine du patrimoine naturel
					Echange de données naturalistes
					Echange de connaissances théoriques et pratiques ainsi que liés à des savoir-faire notamment en terme de gestion conservatoire du patrimoine naturel, sous réserve par les parties des droits de propriété intellectuelle et de l'obligation de confidentialité
					Sensibilisation à l'environnement et vulgarisation scientifique via notamment l'organisation et l'animation conjointe d'évènements liés à des travaux communs
	Convention partenariat cadre	Ecole ingénieurs Purpan	21/08/2012	31/12/2017	Missions d'expertise et d'appui
					Conservation de l'entomofaune, de ses habitats et des habitats naturels
					Mise à disposition et échange de documentation et de données
Actions de communication, de formation et de valorisation concernant des travaux, des études ou des actions de conservation					
Contrat de partenariat	LPO	04/09/2012	04/09/2016	Amélioration de la connaissance - suivi des populations	
				Préservation des sites sensibles - restauration des habitats	
				Valorisation des territoires	
Convention partenariat cadre	Agence Eau Adour-Garonne	28/09/2012	28/09/2017	Sensibilisation, éducation et formation	
				Maitrise des pollutions	
				Restauration et préservation des milieux aquatiques	
Convention de partenariat	Agence Eau Adour-Garonne et gestionnaire refuge massif	28/09/2012	31/12/2017	Approvisionnement en eau potable	
				Sensibilisation et formation	
				Prise en compte des plus-values liées aux contraintes de montage des l'instruction des aides de l'Agence	
				Coopération des signataires pour rechercher les meilleures techniques et orienter les solutions de traitement en fonction de l'impact potentiel sur le milieu naturel	
Convention de partenariat				Besoins en formation des gardiens de refuges dans ce domaine	
				Besoins en sensibilisation des usagers des refuges sur la préservation des ressources en eau	
Convention de partenariat	Collège des 5 Monts	02/10/2012	02/10/2016	Accompagnement de l'action pédagogique du collège des 5 Monts	
Convention de partenariat	Préfecture 65	17/12/2012	17/12/2017	Modalités de gestion de la Réserve Naturelle du Néouvielle	

2013	Convention de partenariat	Laboratoire des Pyrénées / ONCFS / SARL GREGE-ARPEN / CNRS / Université Lyon	06/03/2013	06/03/2016	Validation génétique de la présence du chat forestier et détermination de son niveau d'hybridation avec le chat domestique dans les Pyrénées
	Convention de partenariat	Rectorat Académie de Bordeaux	28/03/2013	28/03/2016	Public scolaire, enseignants et communication partenariale
	Contrat de partenariat cadre	Association la Frénette (RNR Aulon)	26/04/2013	26/04/2018	Suivi et gestion de la RNR d'Aulon
	Convention partenariat	PNF/Mercantour/Ecrins/Vanoise/ONCFS	16/05/2014	16/12/2016	Etude pour l'harmonisation des suivis Chamois et Isards dans les parcs nationaux français de haute-montagne
	Convention de partenariat	Région Aquitaine	25/07/2013	25/07/2016	Soutien au Parc national des Pyrénées pour la réalisation du projet d'écotourisme, de renforcement des capacités et de protection de la biodiversité du Parc national de Hoang Lien dans la Province de Lao Cai dans le cadre de la coopération décentralisée Aquitaine/ Lao Cai du projet de l'AFD.
	Convention de partenariat	Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées	25/10/2013	25/10/2017	La gestion, la validation et l'échange des données
					Les observatoires de biodiversité et la production des indicateurs
					La connaissance de la flore et des habitats
					Le recueil et l'analyse des savoirs, perceptions et pratiques sur la flore et les habitats
					La conservation de la flore et des habitats naturels
Mise en œuvre d'actions de conservation, de veille et de suivi des éléments rares et menacés de la flore, des habitats naturels ainsi que sur les pratiques de gestion					
Restauration écologique des milieux dégradés					
Veille, suivi et actions sur les plantes exotiques envahissantes					
Convention de partenariat	Régie du Pic du Midi de Bigorre	25/10/2013	25/10/2016	Obtention du label de RICE : projet de labellisation ; coopération scientifique ; communication, éducation à l'environnement ; conversion de l'éclairage	
Convention de partenariat	Région Midi-Pyrénées	03/12/2013	03/12/2017	Participation à la valorisation du site du Pic du Midi de Bigorre et du parc national	
Convention de partenariat				Mise en conformité des données patrimoniales de la commune de Gèdre (Hautes-Pyrénées)	

2014	Convention de partenariat	Commune Cette-Eygun Eleveurs estive Peyrenère /	17/01/2014	Fin MAET	Mise en œuvre de la MAET « Gestion éco-pastorale de l'estive de Peyrenère »
	Convention de parrainage	EDF	mai-14	paiement à facture	Accompagnement du projet «défi familles à énergie positive»
	Convention de partenariat	EDF	01/01/2014	01/01/2018	Préservation du patrimoine à l'occasion des travaux EDF et des héliportages
					Maitrise des impacts des installations sur le milieu
					Enlèvement des vestiges
					Formation
					Système d'information géographique
					Valorisation réciproque
					Education à l'environnement
					Développement durable
					Insertion et accueil de tous les publics
	Contrat de partenariat	Conseil général Pyrénées-Atlantiques	27/06/2014	27/06/2016	Mise en place d'un dispositif de comptage du trafic routier sur les voies d'accès au Parc national des Pyrénées
	Convention partenariat	Office national des Forêts	01/07/2014	31/12/2017	Modalités d'échange et d'utilisation des données de chaque structure
					Démarches inhérentes à la réglementation spécifique en zone cœur du PNP à suivre dans un souci d'efficacité global
					Axes de travail communs, les modalités d'intervention des deux parties pour la mise en œuvre de la charte du PNP sur le territoire et l'animation de cette convention
	Convention partenariat	Communauté communes Val d'Azun	01/05/2014	30/04/2016	Accueil du public à la Maison du Val d'Azun et du Parc national des Pyrénées
	Contrat de partenariat	AREMIP	17/07/2014	31/12/2018	Conservation des zones humides situées sur le territoire des communes adhérentes à la charte
	Convention de partenariat	ADAC Hautes-Pyrénées	01/07/2014	31/12/2017	Mutualiser les compétences et les ressources documentaires sur les problématiques soulevées et le cas échéant, de préparer une réponse commune, auprès de la ou des collectivités pétitionnaires
					Communiquer et échanger des informations
					Améliorer la qualité de service rendu aux collectivités adhérentes notamment en organisation des séances de sensibilisation
	Convention de partenariat	CEFE / PNF / PNC	26/09/2014	01/10/2017	Thèse «évolution des stratégies individuelles et sociales de prospection alimentaire chez les vautours et conséquences sur les mesures de conservation des oiseaux nécrophages»
	Contrat de partenariat	Fondation du Patrimoine	01/04/2014	31/12/2017	Favoriser la réalisation d'opérations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine sur le territoire du PNP
	Convention de partenariat	Collège de Bedous / IA 64	29/09/2014	29/09/2017	Conditions d'accompagnement de l'action pédagogique du collège de Bedous et des écoles
	Contrat de partenariat	Obios	17/11/2014	31/12/2017	Connaissance, suivi, analyse de la biodiversité sur le territoire du Parc national des Pyrénées
					Elaboration et application de méthodes d'évaluation patrimoniale de la biodiversité et de hiérarchisation des priorités d'actions de connaissance et de conservation de la biodiversité
					Communication et valorisation de la connaissance
					Formation
	Convention de partenariat	CEN Midi-Pyrénées	01/06/2014	31/12/2025	Life Desman
	Convention parrainage	EDF	04/12/2014	03/12/2015	Réintroduction bouquetin

Programmes annuels en cours

Type	Partenaire	Date de signature	Échéance	Objet de la convention
Programme annuel	CEN Aquitaine	17/02/2015	31/12/2015	Inventaires et saisis de données dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale
Programme annuel	CEN Midi-Pyrénées	17/02/2015	31/12/2015	Inventaires et saisis de données dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale
Programme annuel	CAUE 65	01/01/2015	31/12/2015	Apporter un conseil sur des projets ponctuels, aux collectivités qui sollicitent un financement du PNP
				Etablir des préconisations pour l'aménagement des Portes du Néouvielle
				Poursuivre l'inventaire et la réalisation des ouvrages sur le petit patrimoine bâti
				Réaliser des actions de sensibilisation des habitants et du grand public, des élus et agents des collectivités
				Axes de travail communs, les modalités d'intervention des deux parties pour la mise en œuvre de la charte du PNP sur le territoire et l'animation de cette convention
Programme annuel	CAUE 64	01/01/2015	31/12/2015	Apporter un conseil sur des projets ponctuels, aux collectivités qui sollicitent un financement du PNP
				Etablir des préconisations pour l'aménagement des Portes du Néouvielle
				Poursuivre l'inventaire et la réalisation des ouvrages sur le petit patrimoine bâti
				Réaliser des actions de sensibilisation des habitants et du grand public, des élus et agents des collectivités
Programme annuel	CBNPMP	25/03/2015	31/12/2015	Amélioration de la connaissance des «cryptogames» des forêts de la zone cœur du PNP
				Atlas de la Biodiversité Communale mené par le PNP
				Suivi des combes à neige en vallée de Cauterets et d'Ossau dans le cadre du programme OPCC
				Programme de gestion conservatoire de la subulaire aquatique
				Ethnobotanique : état des lieux des pratiques des cueillettes et évaluation des risques
Programme annuel	Pact Béarn&Bigorre	15/03/2015	31/12/2015	Assurer une mission de conseil au territoire
				Informier et sensibiliser aux économies d'énergie et aux recours aux énergies renouvelables via les Espaces Info
Programme annuel	RNR Aulon	09/03/2015	31/12/2015	Gestion, saisie, validation et échange des données concernant la flore, la faune et les habitats
				Connaissance et préservation de la flore, de la faune et des habitats (suivis naturalistes)
				Education à l'environnement, communication et accueil du public (maison de la nature, signalétique...)
				Réglementation de la protection de la nature et surveillance
				Collaboration à la réalisation de projets de gestion et mise en valeur de la RNR ou d'actions partenariales
Programme annuel	Ecole d'ingénieurs de Purpan	09/03/2015	31/12/2015	Connaissance et suivi entomofaune et habitats naturels
				Missions d'expertise et d'appui
				Conservation de l'entomofaune, de ses habitats et des habitats naturels
				Mise à disposition et échange de documentation et de données
				Actions de communication, de formation et de valorisation concernant des travaux, des études ou des actions de conservation

Annexe 4 / Liste des avis du conseil scientifiques émis en 2014

Dossier	Date	Avis conseil scientifique
Avis sur la demande d'autorisation de travaux pour restauration de l'aire de stationnement de Bioux Artigues, en zone cœur du Parc national des Pyrénées	15/02/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de construction d'un abri démontable à proximité du refuge des Oulettes de Gaube, en zone cœur du Parc national des Pyrénées, pour l'observation astronomique	17/03/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de construction d'un abri de traite et d'une aire bétonnée à la cabane de Poucibé (vallée d'Aspe), en zone cœur du Parc national des Pyrénées	31/03/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de construction d'une aire et d'un abri de traite aux cabanes de Peyrelue et Dous Boués (vallée d'Ossau), en zone cœur du Parc national des Pyrénées	31/03/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de construction de trois abris et aires de traite (cabanes de Cap de Pount, La Hosse, La Glère) dans l'estive de Bioux (vallée d'Ossau), en zone cœur du Parc national des Pyrénées	15/04/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Mise en conformité au label Tourisme et Handicap du site du Puntas	02/06/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Travaux EDF barrage d'Ossoue	—	Pas d'avis CS nécessaire (travaux d'entretien)

Avis sur la demande de travaux pour la réhabilitation du sentier de Gouetsoule suite aux dégâts de la crue des 18 et 19 juin 2013	02/06/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux pour la construction d'une nouvelle passerelle à Anéou suite aux dégâts de la crue des 18 et 19 juin 2013	02/06/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux pour la réhabilitation du radier de Saoubiste suite aux dégâts de la crue des 18 et 19 juin 2013	02/06/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux pour la réhabilitation du sentier des Oulettes suite aux dégâts de la crue des 18 et 19 juin 2013	02/06/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux pour la construction d'une nouvelle passerelle sur le sentier du val d'Aspe suite aux dégâts de la crue des 18 et 19 juin 2013	02/06/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la proposition de liste des lacs et cours d'eau alevinables en zone cœur du Parc national des Pyrénées, présentée lors du Conseil scientifique du 21 mai 2014	02/06/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande d'autorisation de coupe de bois dans la forêt de Borce	02/06/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques

Avis sur la demande d'autorisation de coupe de bois dans la forêt de Cette-Eygun	25/06/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande d'autorisation d'installation d'une antenne parabolique et de panneaux solaires sur le refuge de Larribet, en zone cœur du Parc national des Pyrénées	10/09/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande d'autorisation de coupe de bois dans la forêt de Borce, parcelles 9 et 10	17/09/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande d'autorisation d'installation d'une antenne parabolique et de panneaux solaires sur le refuge des Oulettes de Gaube en zone cœur du Parc national des Pyrénées	17/09/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande d'autorisation pour le projet d'aménagement routier de part et d'autre de la frontière au col du Pourtalet	10/10/2014	Avis favorable sous réserve du respect des prescriptions techniques



Parc national des Pyrénées
2 rue du IV Septembre - BP 736
65007 Tarbes cedex
Tél. 05 62 54 16 40
www.parc-pyrenees.com